

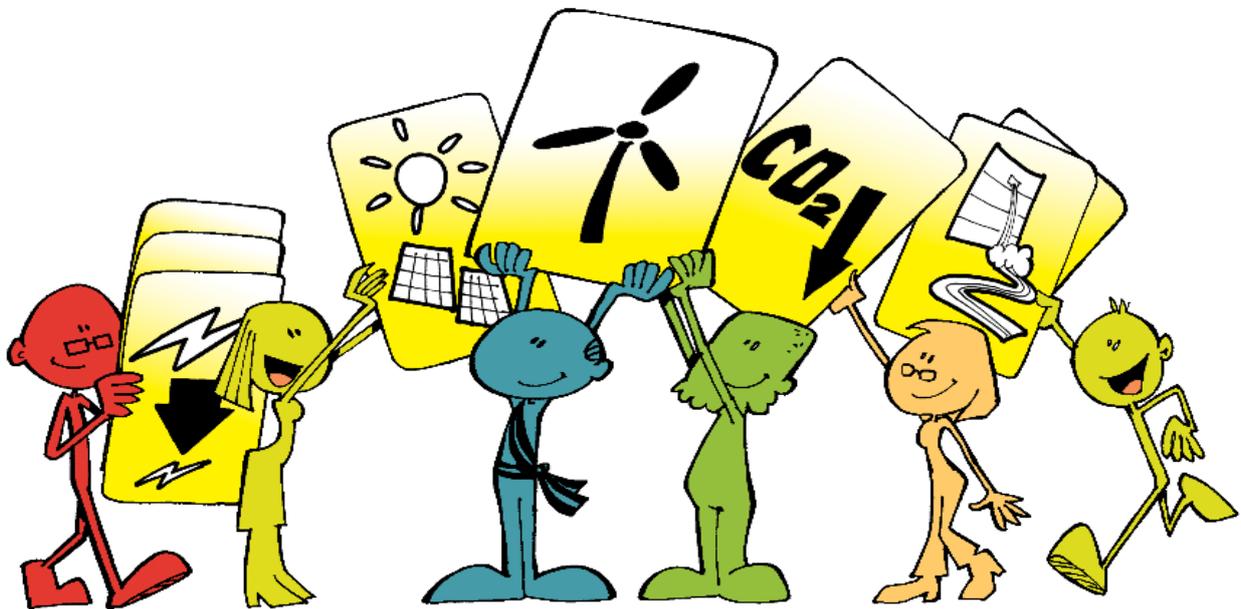


Carmausin
Ségala

Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

BILAN MI-PAROURS 2020-2023

Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS)



Copyright – Sylvain Pongj



Sommaire

1. Cadre et contexte

- 1.1. PCAET Carmausin-Ségala : rappel des axes, enjeux, objectifs et actions p. 7
- 1.2. Bilan mi-parcours : méthode de réalisation p. 13

2. Enjeux : évolutions du territoire 2015/2020

- 2.1. Emissions de gaz à effets de serre p. 15
- 2.2. Consommation et production d'énergie p. 20
- 2.3. Trajectoire de production d'énergies renouvelables comparée à la consommation finale p. 25
- 2.4. Profil du territoire par rapport à la valeur médiane nationale des intercommunalités p. 27

3. Etat d'avancement à mi-parcours 2020-2023

- 3.1. Général sur les 3 axes, 9 objectifs et 33 actions p. 31
- 3.2 Spécifique sur l'axe stratégique 1 « gouvernance » décliné en 2 objectifs n°1 et n°2 : p. 32
 - 3.2.1. Objectif n°1 : Intégrer le PCAET dans le projet de la collectivité – le rendre opérationnel, dont : p. 33
 - Action GOUV_1 Fédérer et construire de nouveaux espaces de dialogue et de concertation p. 34
 - Action GOUV_2 Définir une stratégie et un plan annuel de formation des élus et des agents p. 40
 - Action GOUV_3 Définir une stratégie de communication et son plan d'action interne et externe p. 42
 - 3.2.2. Objectif n°2 : Renforcer l'action publique locale et l'exemplarité intercommunale comme communale, dont : p.44
 - Action TEPOS EXE_1 Intégrer le PCAET dans les documents de planification PLUi, schéma de mobilité et schéma de raccordement aux ENR p. 45
 - Action TEPOS EXE_2 Créer une mission interne de suivi des fluides des patrimoines intercommunaux et des communes volontaires p. 45
 - Action TEPOS EXE_3 Créer une mission mutualisée de Conseil Technique et d'AMO "Energie" pour la sobriété et l'efficacité énergétique du patrimoine intercommunal et communal p. 45
 - Action TEPOS EXE_4 Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public des communes p. 46
 - Action TEPOS EXE_5 Implanter une station de distribution de GNV – Etude de préfiguration et de faisabilité p. 46

3.3. Spécifique sur l'axe stratégique 2 « s'inscrire dans une démarche de territoire à énergie positive » décliné en 4 objectifs n°3, n°4, n°5 et n°6 :	p. 47
3.3.1. Objectif n°3 : Accélérer la rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires, dont :	p. 48
➤ Action TEPOS BAT_1 / TEPOS BAT_2 Démultiplier les points de sensibilisation et d'orientation des ménages pour la rénovation énergétique et accompagner les propriétaires dans leurs projets de travaux et de rénovation	p. 49
➤ Action TEPOS BAT_3 / TEPOS BAT_4 Créer une coordination locale de prévention et de lutte contre la précarité énergétique et relancer une nouvelle Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)	p. 52
3.3.2. Objectif n°4 : Accélérer le déploiement des énergies renouvelables, dont :	p. 54
➤ Action TEPOS ENR_1 Lancer un appel à manifestation d'Intérêt pour toitures photovoltaïques agricoles	p. 55
➤ Action TEPOS ENR_2 Créer un incubateur intercommunal pour accélérer la concrétisation des projets de production d'énergie renouvelable	p. 57
➤ Action TEPOS ENR_3 Soutenir le développement de coopératives existantes (ECOT81, ECCS)	p. 58
➤ Action TEPOS ENR_5 Lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt pour le développement du photovoltaïque sur les toitures publiques	p. 60
3.3.3. Objectif n°5 : Favoriser les transports propres, les mobilités actives et solidaires, dont :	p. 61
➤ Action TEPOS MOB_1 Soutenir la mise en place d'un transport solidaire(covoiturage)	p. 62
➤ Action TEPOS MOB_2 Mettre à disposition un tiers-lieu	p. 63
➤ Action TEPOS MOB_3 Créer de nouvelles aires de co-voiturages, améliorer la visibilité des aires existantes	p. 66
➤ Action TEPOS MOB_4 Améliorer les infrastructures nécessaires aux mobilités actives	p. 67
➤ Action TEPOS MOB_5 Créer un service de transport à la demande (TAD) adapté aux besoins des habitants	p. 69
➤ Action TEPOS MOB_6 Développer une signalétique « temps de trajet » vélo et marche à pied	p. 70
➤ Action TEPOS MOB_7 Harmoniser le TAD à l'échelle du Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides	p. 71
3.3.4. Objectif n°6 : Engager les forces vives : entreprises, associations, usagers ..., dont :	p. 72
➤ Action TEPOS ACT_1 Constituer un fonds de la transition énergétique	p. 73
➤ Action TEPOS ACT_2 Définir les modalités d'un plan de rénovation énergétique des établissements médico-sociaux et d'accueil des personnes âgées	p. 75
➤ Action TEPOS ACT_3 Créer un « club d'entreprises » pour la transition énergétique et climatique	p. 75
➤ Action TEPOS ACT_4 Favoriser le développement concerté et participatif des projets de production d'énergie renouvelable	p. 76
➤ Action TEPOS ACT_5 Créer un observatoire des initiatives pour la transition énergétique et le climat	p. 78
➤ Action TEPOS ACT_6 Etudier la faisabilité d'un centre de ressources et d'information du public sur les "Energies" sur Cap Découverte --> Cap'Énergie	p. 79

**3.4. Spécifique sur l'axe stratégique 3 « Accompagner la transition agricole, forestière et alimentaire » p. 80
décliné en 2 objectifs n°7 et n°8 :**

3.4.1. Objectif n°7 : Réduire l'empreinte climatique de l'alimentation sur le territoire, dont : **p. 81**

- Action AGRI ALI_1 Préservation et mobilisation du foncier agricole **p. 82**
- Action AGRI ALI_2 Intégrer les objectifs climatiques du PCAET dans le projet alimentaire territorial **p. 83**

3.4.2. Objectif n°8 : Préserver la biodiversité pour renforcer le fonctionnement agro climatique des écosystèmes, dont : **p. 84**

- Action AGRI BIO_1 Créer des atlas de la biodiversité communale **p. 85**

3.4.3. Objectif n°9 : Définir une stratégie pour accompagner la transition agricole et limiter la vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique, dont : **p. 86**

- Action AGRI STRAT_1 Co-construire une stratégie et un plan d'adaptation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture **p. 87**

4. Actions complémentaires 2020-2023

- Action COMPL_1 Être reconnu comme destination de tourisme durable **p. 89**

5. Pistes d'évolution 2023-2026 **p. 90**

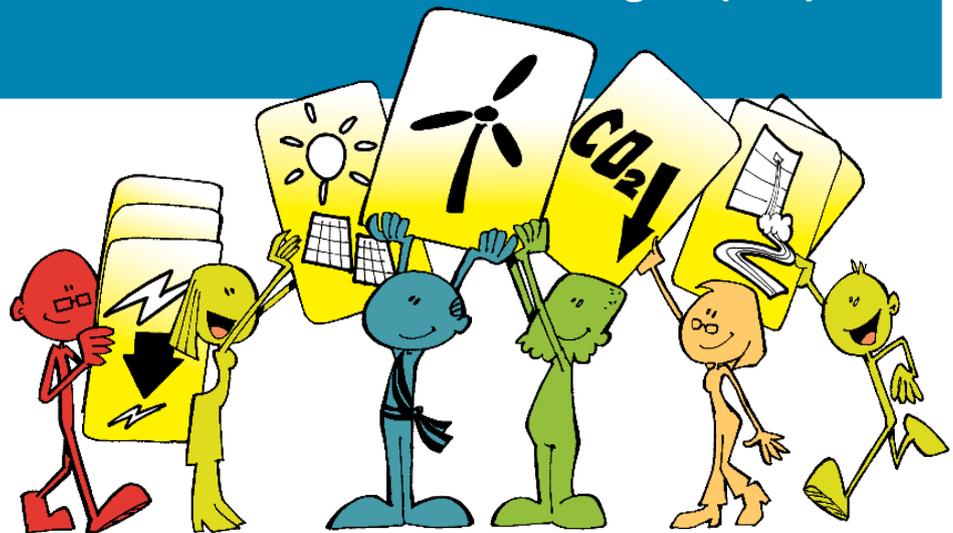


Carmausin
Ségala

1. CADRE ET CONTEXTE

Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS)



Copyright – Sylvain Pongj

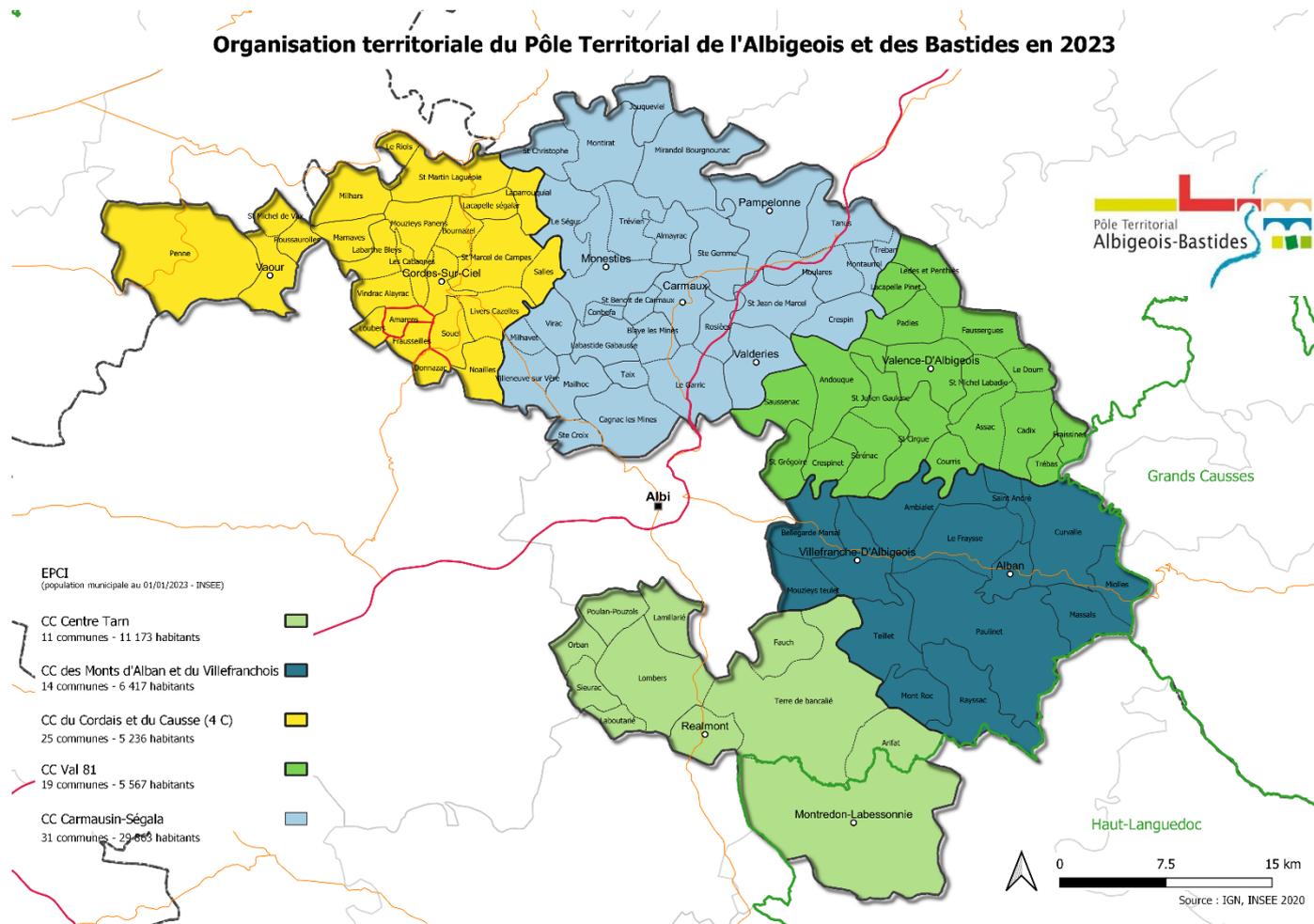
1.1. PCAET Carmausin-Ségala : rappel des axes, enjeux, objectifs et actions

La Communauté de Communes Carmausin-Ségala a adopté son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) le 4 février 2020.

Elaboration du PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial)

Validée en conseil communautaire le 24 octobre 2017, l'élaboration du PCAET s'est échelonnée entre 2018 et 2019 sous l'appui et la coordination du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides ; aux côtés des quatre autres collectivités qui le compose. Celle-ci a été construite sur la base d'un état initial de l'environnement et d'un diagnostic territorial.

Organisation territoriale du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides en 2023



Seule la Communauté de Communes Carmausin-Ségala est soumise à obligation d'un PCAET en raison de sa population supérieure à 20 000 habitants, répondant ainsi aux obligations imposées par la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. La concomitance de son élaboration aux côtés des quatre autres Communautés de Communes (Causse Cordais, Centre Tarn, Monts d'Alban et Villefranchois, VAL 81) assure une cohérence entre les grandes orientations à l'échelle supra-territoriale du Pôle de l'Albigeois et des Bastides.

Un PCAET portant sur 3 axes stratégiques :

- **Axe n°1** : Mettre en place **une gouvernance** au sein de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala et à l'échelle du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, garantissant la mise en œuvre des actions, le suivi du projet et la participation des acteurs ;
- **Axe n°2** : S'inscrire dans une démarche **Territoire à Energie Positive (TEPOS)** en contribuant à l'ambition régionale REPOS de l'Occitanie et en veillant à s'adapter aux évolutions actuelles et futures du climat ;
- **Axe n°3** : Accompagner la **transition agricole, forestière et alimentaire**.

Trois axes stratégiques visant à répondre à des enjeux partagés à l'échelle du Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides :

- **Enjeu n°1** : La **réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie** ;
- **Enjeu n°2** : Le **développement des énergies renouvelables et de récupération**, en veillant à préserver les caractéristiques naturalistes et paysagers du territoire ;
- **Enjeu n°3** : **L'adaptation au changement climatique**.

Trois enjeux environnementaux à décliner autour de neuf objectifs :

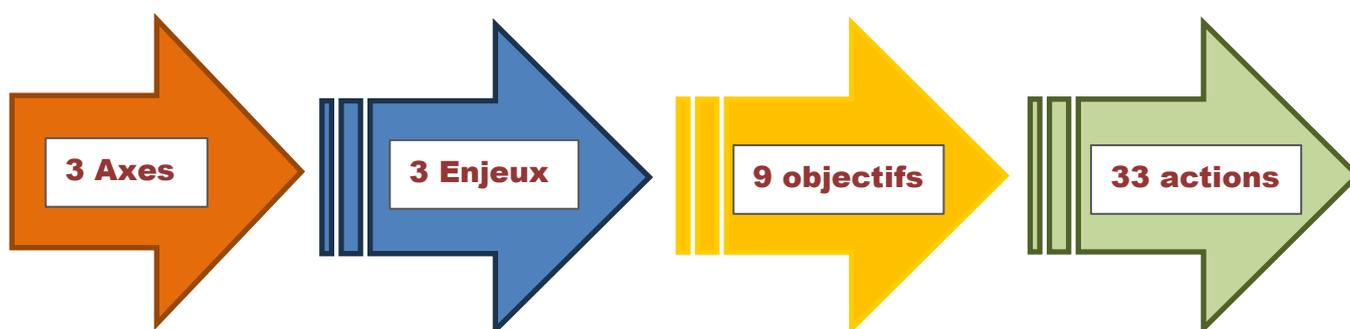
- Objectif n°1** : Intégrer le PCAET dans le projet de la collectivité - Le rendre opérationnel ;
- Objectif n°2** : Renforcer l'action publique locale et l'exemplarité intercommunale ou communale ;
- Objectif n°3** : Accélérer la rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires ;
- Objectif n°4** : Accélérer le déploiement des énergies renouvelables ;
- Objectif n°5** : Favoriser les transports propres, les mobilités actives et solidaires ;
- Objectif n°6** : Engager les forces vives : entreprises, associations, usagers ... ;
- Objectif n°7** : Réduire l'empreinte climatique de l'alimentation sur le territoire ;
- Objectif n°8** : Préserver la biodiversité pour renforcer le fonctionnement agro-climatique des écosystèmes ;
- Objectif n°9** : Définir une stratégie pour accompagner la transition agricole et limiter la vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique.

9 objectifs portés par 33 actions :

9 Objectifs	33 Actions associées
Objectif n°1 : Intégrer le PCAET dans le projet de la collectivité - Le rendre opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Action GOUV_1 Fédérer et construire de nouveaux espaces de dialogue et de concertation ➤ Action GOUV_2 Définir une stratégie et un plan annuel de formation des élus et des agents ➤ Action GOUV_3 Définir une stratégie de communication et son plan d'action interne et externe
Objectif n°2 : Renforcer l'action publique locale et l'exemplarité intercommunale ou communale	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Action TEPOS_EXE1 Intégrer le PCAET dans les documents de planification PLUi, schéma de mobilité et schéma de raccordement aux ENR ➤ Action TEPOS_EXE2 Créer une mission interne de suivi des fluides des patrimoines intercommunaux et des communes volontaires ➤ Action TEPOS_EXE3 Créer une mission mutualisée de Conseil Technique et d'AMO "Energie" pour la sobriété et l'efficacité énergétique du patrimoine intercommunal et communal ➤ Action TEPOS_EXE4 Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public des communes ➤ Action TEPOS_EXE5 Implanter une station de distribution de GNV – Etude de préfiguration et de faisabilité
Objectif n°3 : Accélérer la rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Action TEPOS_BAT1 Démultiplier les points de sensibilisation et d'orientation des ménages pour la rénovation énergétique ➤ Action TEPOS-BAT2 Accompagner les propriétaires dans leurs projets de travaux et de rénovation ➤ Action TEPOS_BAT3 Créer une coordination locale de prévention et de lutte contre la précarité énergétique ➤ Action TEPOS_BAT4 Relancer une nouvelle Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
Objectif n°4 : Accélérer le déploiement des énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Action TEPOS_ENR1 Lancer un appel à manifestation d'Intérêt pour toitures photovoltaïques agricoles ➤ Action TEPOS_ENR2 Créer un incubateur intercommunal pour accélérer la concrétisation des projets de production d'énergie renouvelable ➤ Action TEPOS_ENR3 Soutenir le développement de coopératives existantes (ECOT81, ECCS) ➤ Action TEPOS_ENR5 Lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt pour le développement du photovoltaïque sur les toitures publiques
Objectif n°5 : Favoriser les transports propres, les mobilités actives et solidaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Action TEPOS_MOB1 Soutenir la mise en place d'un transport solidaire (covoiturage) ➤ Action TEPOS_MOB2 Mettre à disposition un tiers-lieu

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ActionTEPOS_MOB3 Créer de nouvelles aires de co-voiturages, améliorer la visibilité des aires existantes ➤ ActionTEPOS_MOB4 Améliorer les infrastructures nécessaires aux mobilités actives ➤ ActionTEPOS_MOB5 Créer un service de transport à la demande (TAD) adapté aux besoins des habitants ➤ ActionTEPOS_MOB6 Développer une signalétique « temps de trajet » vélo et marche à pied ➤ ActionTEPOS_MOB7 Harmoniser le TAD à l'échelle du Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides
Objectif n°6 : Engager les forces vives : entreprises, associations, usagers ...	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ActionTEPOS_ACT1 Constituer un fonds de la transition énergétique ➤ Action TEPOS_ACT2 Définir les modalités d'un plan de rénovation énergétique des établissements médico-sociaux et d'accueil des personnes âgées ➤ Action TEPOS_ACT3 Créer un « club d'entreprises » pour la transition énergétique et climatique ➤ Action TEPOS_ACT4 Favoriser le développement concerté et participatif des projets de production d'énergie renouvelable ➤ Action TEPOS_ACT5 Créer un observatoire des initiatives pour la transition énergétique et le climat ➤ Action TEPOS_ACT6 Etudier la faisabilité d'un centre de ressources et d'information du public sur les "Energies" sur Cap Découverte --> Cap'Energie
Objectif n°7 : Réduire l'empreinte climatique de l'alimentation sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Action AGRI ALI_1 Préservation et mobilisation du foncier agricole ➤ Action AGRI ALI_2 Intégrer les objectifs climatiques du PCAET dans le projet alimentaire territorial
Objectif n°8 : Préserver la biodiversité pour renforcer le fonctionnement agro-climatique des écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Action AGRI BIO_1 Créer des atlas de la biodiversité communale
Objectif n°9 : Définir une stratégie pour accompagner la transition agricole et limiter la vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Action AGRI STRAT_1 Coconstruire une stratégie et un plan d'adaptation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture

En résumé : Schéma hiérarchique synoptique du PCAET Carmausin-Ségala



3 axes	3 enjeux	9 objectifs	33 actions
Axe n°1 : Gouvernance	Enjeu n°1 : Réduction des émissions GES et de la consommation énergétique	Objectif n°1 : Intégrer le PCAET dans le projet de la collectivité – Le rendre opérationnel Objectif n°2 : Renforcer l’action publique locale et l’exemplarité intercommunale ou communale	Action GOUV_1 Action GOUV_2 Action GOUV_3
	Enjeu n°2 : Développement des EnR		Action TEPOS_EXE1 Action TEPOS_EXE2 Action TEPOS_EXE3 Action TEPOS_EXE4 Action TEPOS_EXE5
	Enjeu n°3 : Adaptations sectorielles		
Axe n°2 : TEPOS (Territoire à Energie Positive)	Enjeu n°1 : Réduction des émissions GES et de la consommation énergétique	Objectif n°3 : Accélérer la rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires Objectif n°4 : Accélérer le déploiement des énergies renouvelables Objectif n°5 : Favoriser les transports propres, les mobilités actives et solidaires Objectif n°6 : Engager les forces vives : entreprises, associations, usagers ...	Action TEPOS_BAT1 Action TEPOS_BAT2 Action TEPOS_BAT3 Action TEPOS_BAT4
	Enjeu n°2 : Développement des EnR		Action TEPOS_ENR1 Action TEPOS_ENR2 Action TEPOS_ENR3 Action TEPOS_ENR5
	Enjeu n°3 : Adaptations sectorielles		ActionTEPOS_MOB1 ActionTEPOS_MOB2 ActionTEPOS_MOB3 ActionTEPOS_MOB4 ActionTEPOS_MOB5 ActionTEPOS_MOB6 ActionTEPOS_MOB7
			Action TEPOS_ACT1 Action TEPOS_ACT2 Action TEPOS_ACT3 Action TEPOS_ACT4 Action TEPOS_ACT5 Action TEPOS_ACT6

Axe n°3 : Transition alimentaire, forestière, agricole	Enjeu n°1 : Réduction des émissions GES et de la consommation énergétique	Objectif n°7 : Réduire l'empreinte climatique de l'alimentation sur le territoire	Action AGRI ALI_1 Action AGRI ALI_2
	Enjeu n°2 : Développement des EnR	Objectif n°8 : Préserver la biodiversité pour renforcer le fonctionnement agro-climatique des écosystèmes	Action AGRI BIO_1
	Enjeu n°3 : Adaptations sectorielles	Objectif n°9 : Définir une stratégie pour accompagner la transition agricole et limiter la vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique	Action AGRI STRAT_1

Un contexte exceptionnel perturbé pour les 3 premières années d'un PCAET :

Le PCAET Carmausin-Ségala a été adopté à l'entrée d'une période de crise sanitaire mondiale suivie d'une crise énergétique. C'est dans un cadre législatif et réglementaire bouleversés sous trame d'une situation de transition transformée en urgence que celui-ci s'est mis en place ; tout en se réorganisant.

1.2. Bilan mi-parcours : méthode de réalisation

Elaboration

Les PCAET sont établis pour une durée de six ans.

L'article R.229-51 du code de l'environnement impose la réalisation et la diffusion publique d'un rapport « bilan à mi-parcours », soit 3 ans après leur adoption définitive.

La Communauté de Communes Carmausin-Ségala assure le rôle de « coordinateur de la transition énergétique » (Article L.2224-34 du code général des collectivités territoriales). A ce titre, elle doit réaliser ce rapport dont la forme et le contenu sont laissés à son appréciation.

Objectifs d'un bilan à mi-parcours :

Il vise à :

- Conforter et redynamiser la démarche PCAET auprès de l'ensemble des acteurs du territoire ;
- Visualiser et objectiver l'avancement des actions et l'engagement de chacun ;
- Partager les évolutions et susciter la réflexion sur les améliorations ou réajustements à apporter ;
- Fournir un point d'étape sous la forme d'un support de communication à destination du public ainsi que des acteurs du territoire ;
- Lancer la réflexion sur ce que pourra être l'évaluation finale du PCAET à 6 ans.

Contenu d'un bilan à mi-parcours :

Le bilan à mi-parcours présente un état des lieux « intermédiaire » de la mise en œuvre du PCAET.

Autour de concertations et d'échanges entre acteurs, il comprend 2 parties :

PARTIE 1 : ANALYSE DES RESULTATS / EVALUATIONS PERIODE passée 2020-2023	PARTIE 2 : POURSUITES / LE CAS ECHEANT REORIENTATIONS PERIODE future 2023-2026
<ul style="list-style-type: none">➤ Suivis d'évaluation apportant des éléments de mesures ;➤ Points d'étapes visant à analyser et expliquer l'avancement des actions alimentant les objectifs, axes et enjeux.	<ul style="list-style-type: none">➤ <i>Maintien et approfondissement des actions inscrites alimentant les objectifs ;</i>➤ <i>Le cas échéant réorientation des actions pour satisfaire aux objectifs ou tendre vers des objectifs complémentaires ou nouveaux ;</i>➤ <i>Le cas échéant « mise en sommeil » des actions ne répondant pas aux priorités portées par le territoire.</i>

Moyens nécessaires à un bilan mi-parcours :

- Une évaluation d'impacts sur les enjeux comprenant un recueil de données des tendances observées ;
- Un suivi des actions, des objectifs et des axes ;
- Une concertation pluri-acteurs ;
- Des témoignages, illustrations et débats.

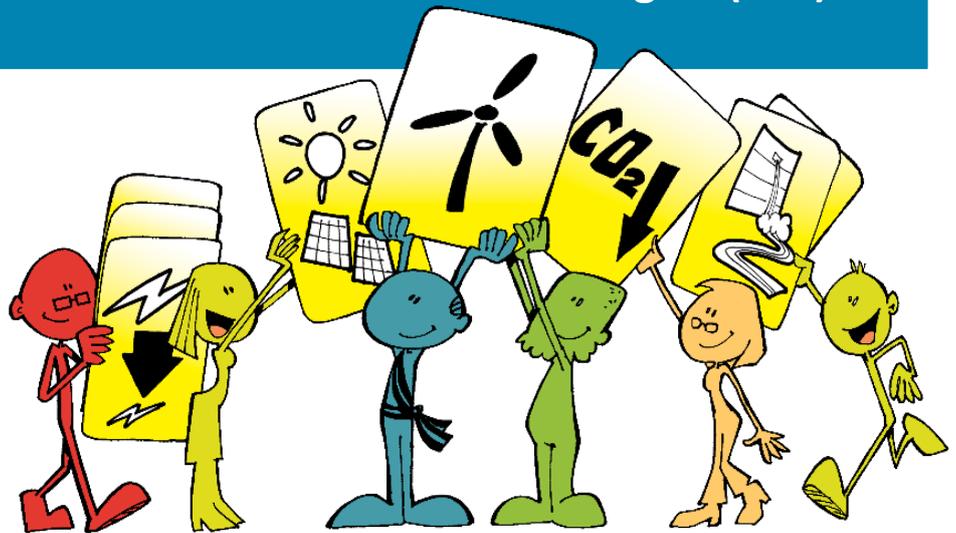


Carmausin
Ségala

2. ENJEUX : EVOLUTIONS DU TERRITOIRE 2015/2020

Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS)



Copyright – Sylvain Pongj

Le choix des 2 années 2015 à 2020 comme « période de référence » s'explique par deux raisons :

- Le diagnostic définissant le profil climat-air- énergie de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala a été publié en mars 2019 sur la base de données chiffrées extraites de l'année de référence 2015 ;
- A l'élaboration du bilan mi-parcours, les sites de référence choisis ORCEO et TERRISTORY ne fournissent des données chiffrées que jusqu'en 2020.

2.1. Emissions de gaz à effets de serre (GES) :

Une première comparaison entre les années 2015 et 2020 :

Territoire	CC Carmausin Ségala			Région Occitanie			PETR Albigeois		
	2015	2020	%	2015	2020	%	2015	2020	%
Années de références	2015	2020		2015	2020		2015	2020	
Nombre habitants (Source INSEE)	29 288	29 863	+1.93%	5 774 000	5 973 969	+3.35%	58 499	59 481	+1.65%
Emission GES (kt eq CO ₂)	199.5	203.18		30 458.21	27 723.65		585.68	558.43	
Teq CO ₂ /habitant	6.8	6.8	0%	5.27	4.64	-11.95%	10	9.38	-6.2%
Emission GES (kt eq CO ₂) hors agriculture	85.99	96.77		21 399.91	19 270.24		165.91	162.66	
Teq CO ₂ /habitant hors agriculture	2.94	3.24	+9.26%	3.70	3.22	-12.97%	2.84	2.73	-3.87%

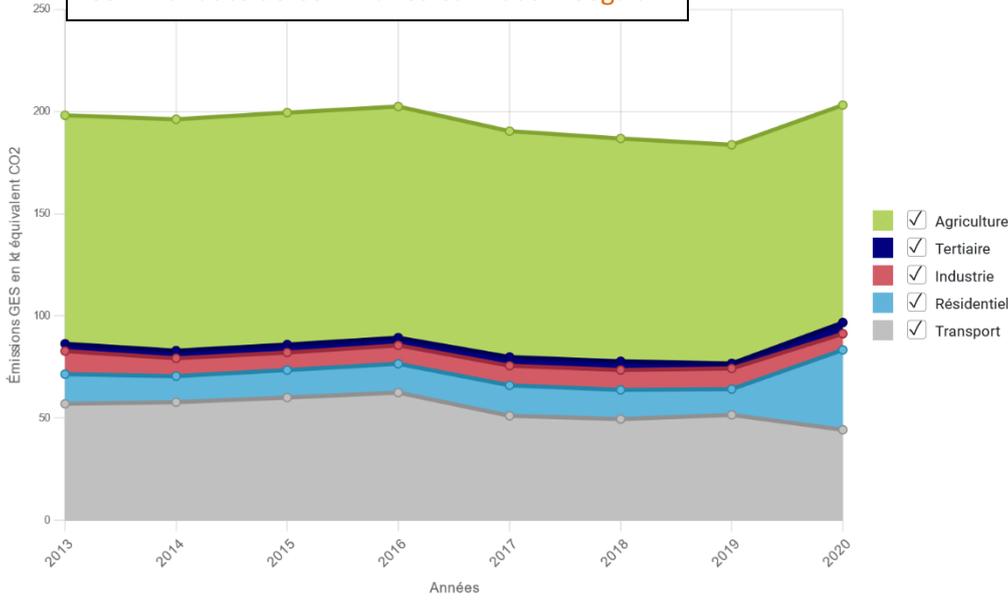
Source de l'historique : ORCEO 2022

Entre les années 2015 et 2020, les données chiffrées découlant d'une extraction du site de référence « ORCEO » soulignent un maintien voire une détérioration (hors agriculture) des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire Carmausin-Ségala.

En revanche, comme le montre l'ensemble des chiffres ou graphiques en suivant, la tendance est nettement inversée sur la Région Occitanie et plus légèrement à l'échelle du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides.

GRAPHIQUES DES PROFILS D'ÉMISSIONS DE GES COMPARES PAR SECTEURS D'ACTIVITES

Communauté de Communes Carmausin-Ségala



2015

Total	199.5
Agriculture	113.51
Tertiaire	3.89
Industrie	8.58
Résidentiel	13.47
Transport	60.05

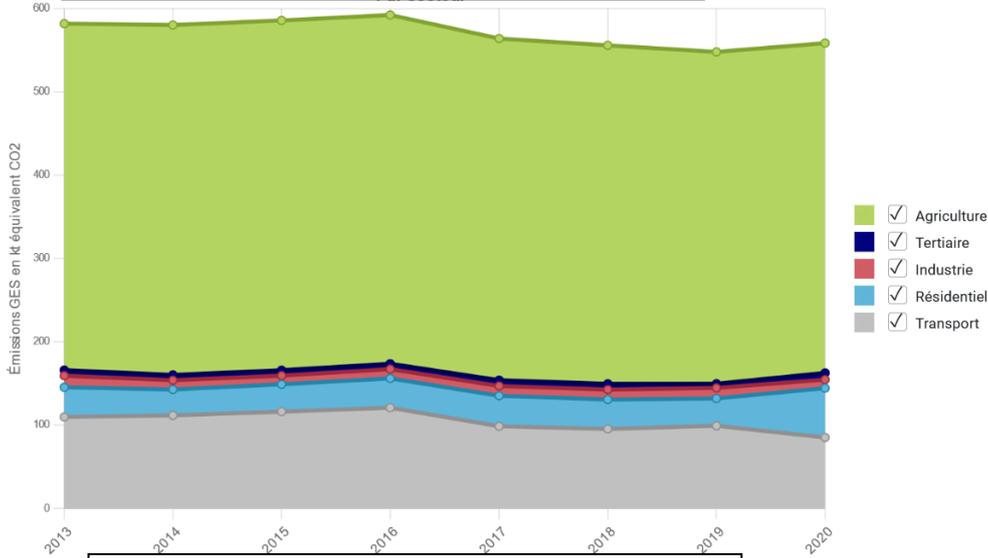
2019

Total	183.76
Agriculture	106.99
Tertiaire	2.46
Industrie	10.12
Résidentiel	12.63
Transport	51.56

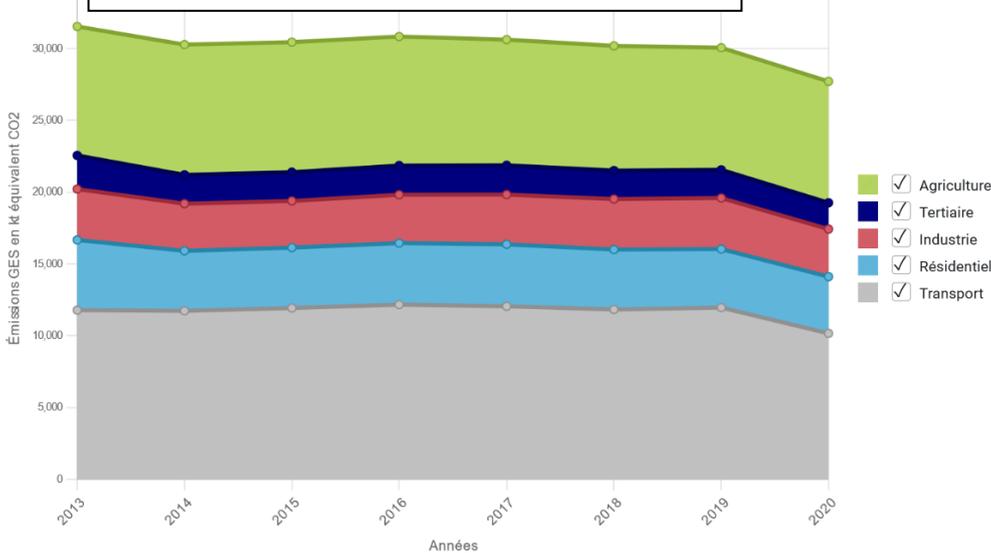
2020

Total	203.18
Agriculture	106.41
Tertiaire	5.48
Industrie	7.91
Résidentiel	39.08
Transport	44.3

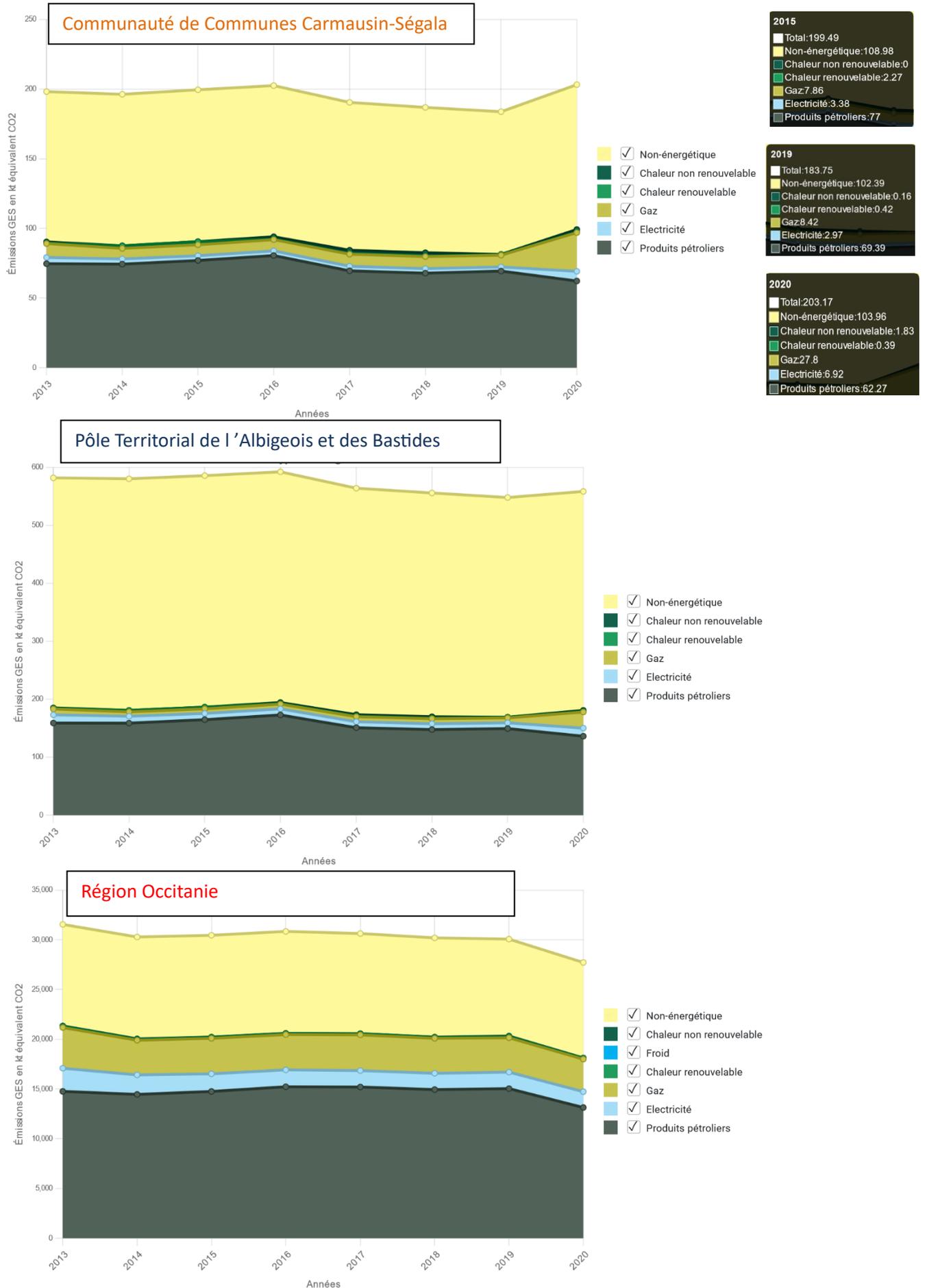
Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides



Région Occitanie

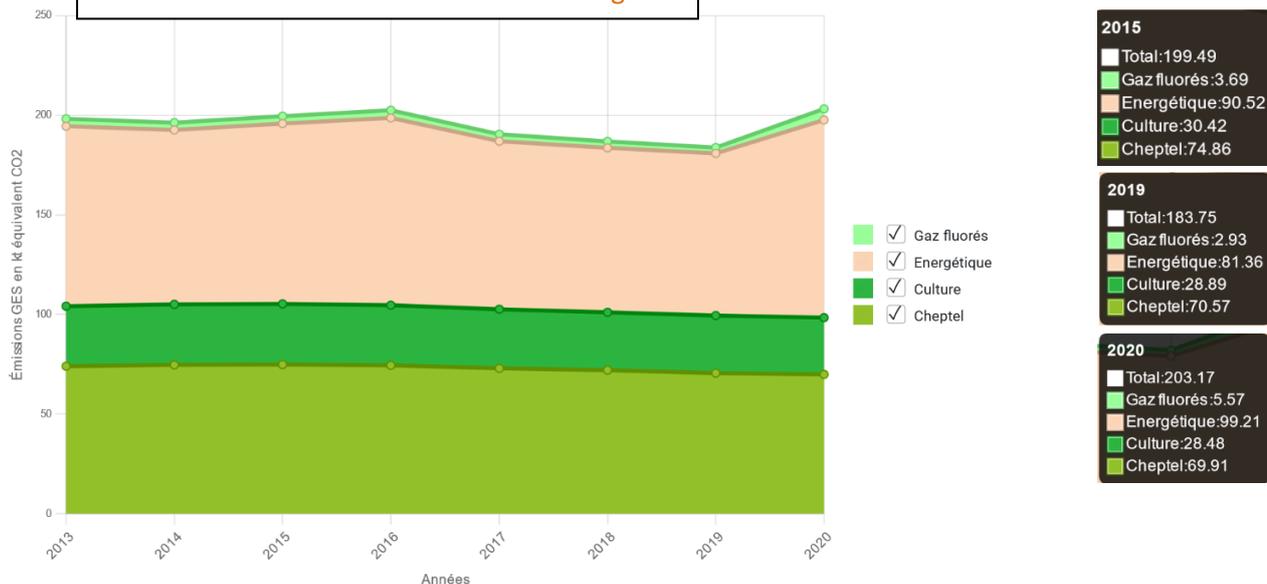


GRAPHIQUES DES PROFILS D'ÉMISSIONS DE GES COMPARES PAR TYPE D'ÉNERGIES

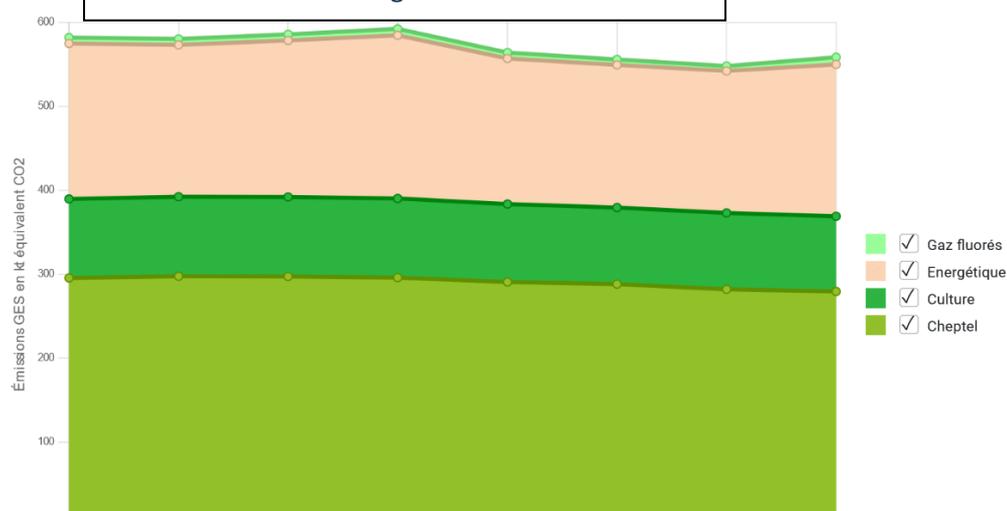


GRAPHIQUES DES PROFILS D'ÉMISSIONS DE GES COMPARES PAR USAGES

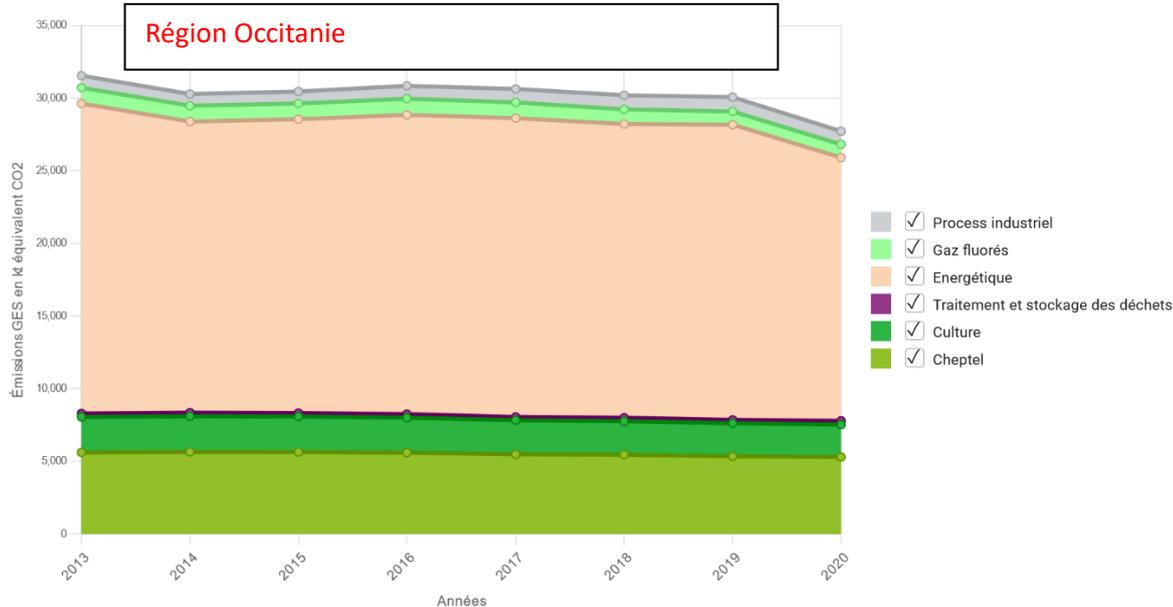
Communauté de Communes Carmausin-Ségala



Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides



Région Occitanie



Focus sur le schéma tendanciel du territoire Carmausin-Ségala sur la période de 2015 à 2020 :

Si on compare l'année 2015 à la moyenne des Gaz Effets de Serre émis sur le territoire Carmausin-Ségala sur la période de 2016 à 2020, la courbe tend vers le bas avec sur 2015 une émission 199.5 kt eq CO2 contre une moyenne entre 2016 et 2020 de 193.33 kt eq CO2 (soit - 3%). Si on enlève l'année 2020, la moyenne entre 2016 et 2019 est de 190.87 kt eq CO2 (soit -4.32 %) par rapport à la référence 2015.

2020 : une année « singulière » ? :

Les motifs de la hausse de 2020 ne s'expliquent pas. Les chiffres de 2021 et de 2022 permettront de vérifier si cette tendance est conjoncturelle ou si elle s'installe de façon structurelle et auxquels cas d'identifier des raisons.

Pour plus de détails : comparaison des profils d'émission de GES par secteurs d'activités, par usage et par énergie

En 2019, le diagnostic définissant le profil climat-air-énergie de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala mettait en évidence le poids des émissions de gaz à effets de serre (GES) dues à l'agriculture et aux transports.

Si une comparaison entre les années 2015 / 2020 est menée, la part générée par le transport décroît (-26 %) quant en contrepartie celles liées aux émissions du secteur de l'agriculture (plus particulièrement l'élevage) malgré une très légère baisse (-6 %) restent prépondérantes (environ 52 % des émissions totales du territoire en 2020).

Celles issues du secteur résidentiel évoluent nettement vers le haut avec selon les graphiques ci-dessous une multiplication par 2.9 des émissions liées à ses consommations d'énergie entre l'année 2015 et 2020 même s'il ne représente qu'environ 20% de la totalité des émissions du territoire.

Il est à noter que le territoire enregistre une multiplication de 3.5 de ses émissions liées à l'énergie « gaz ».

2.2. Consommation et production d'énergies :

Territoire	CC Carmausin Ségala		%	Région Occitanie		%	PETR Albigeois		%
	2015	2020		2015	2020		2015	2020	
Années de références	2015	2020		2015	2020		2015	2020	
Nombre habitants (Source INSEE)	29 288	29 863	+1.93%	5 774 000	5 973 969	+3.35%	58 499	59 481	+1.65%
Production EnR (GWh)	77.47	135.33	+75%	24 445.96	27 811.08	+12%	233.45	302.42	+23%
Consommation totale (GWh)	460	568		119 448	110 489		1 022	1 069	
Consommation en MWh/habitant	15.7	19	+17.40%	20.69	18.50	-10.58%	17.5	17.95	+2.5%

Le territoire Carmausin-Ségala a multiplié par 1.75 sa production d'énergies renouvelables (EnR) passant de 77.47 GWh en 2015 à 135.34 GWh en 2020.

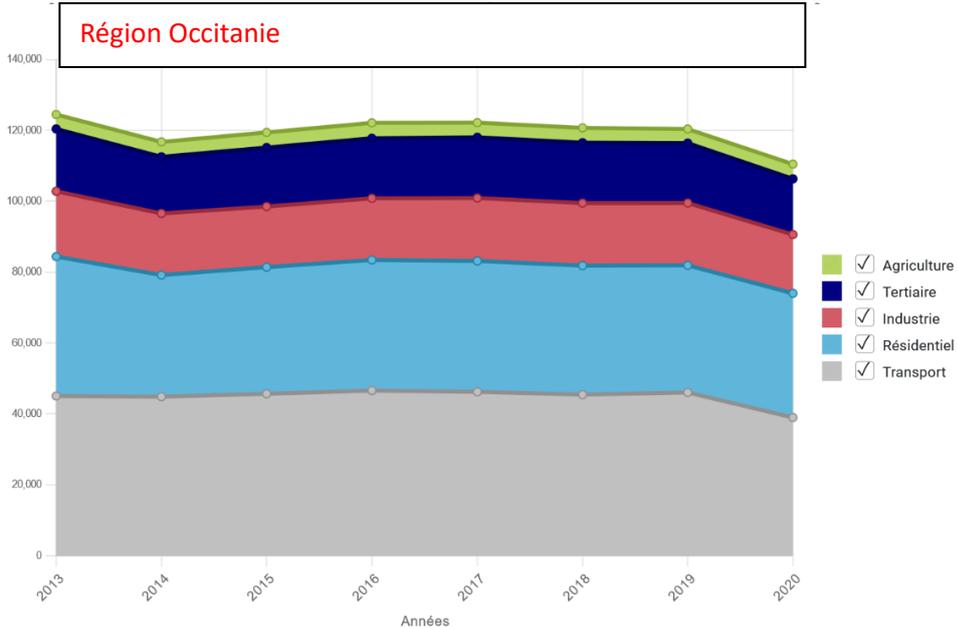
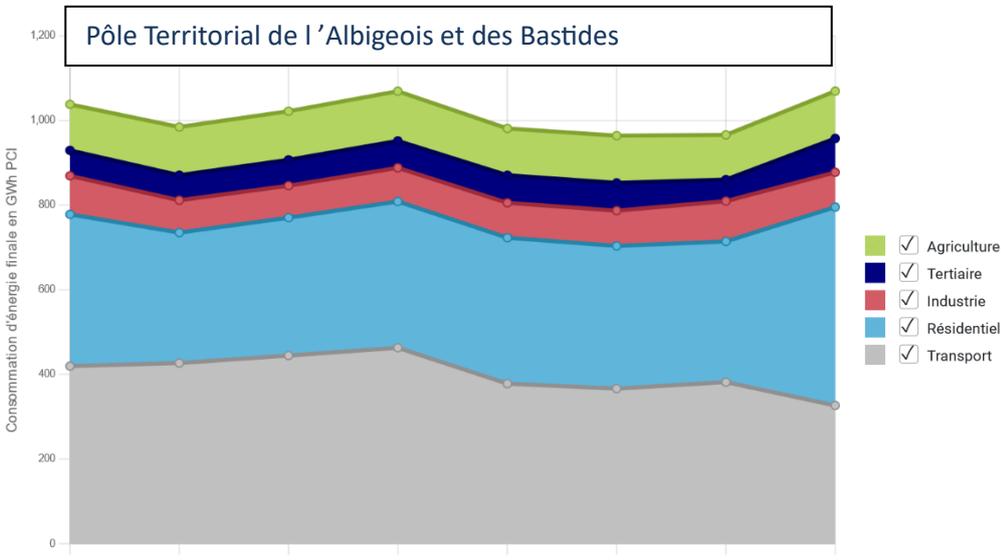
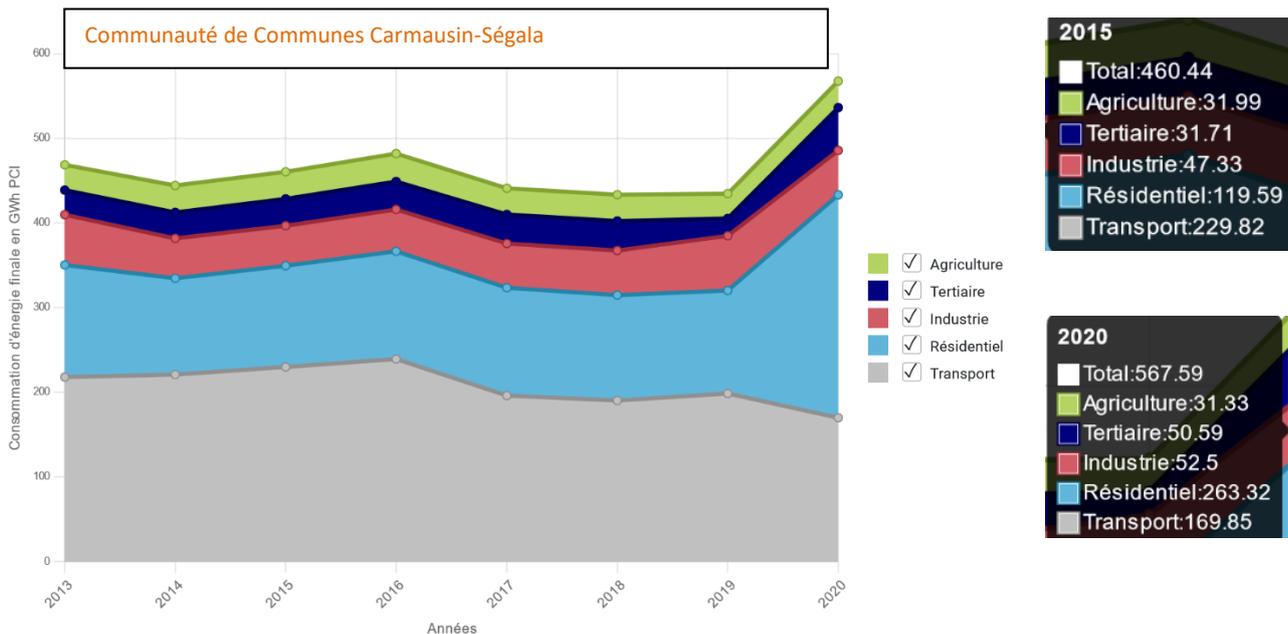
Cette progression se concentre sur la production photovoltaïque qui est passée de 9.79 GWh en 2015 à 75.79 GWh en 2020, essentiellement au sol et dont le déploiement a été facilité par la présence d'hectares vacants classés en friches industrielles. A la différence de la Région Occitanie, le territoire n'a pas développé un mix de sourcing sur des filières complémentaires. (Voir graphiques ci-dessous)

En parallèle pour tendre vers Territoires à Energie Positive (TEPOS), la consommation du territoire aurait dû diminuer. Comme pour les tendances présentées précédemment sur les émissions de gaz à effets de serre, la consommation du secteur résidentiel est en nette croissance (de 119.59 GWh en 2015 à 263.32 GWh en 2020 soit une multiplication de 2.2) alors que ceux provenant du transport sont à la baisse (divisés par 1.35).

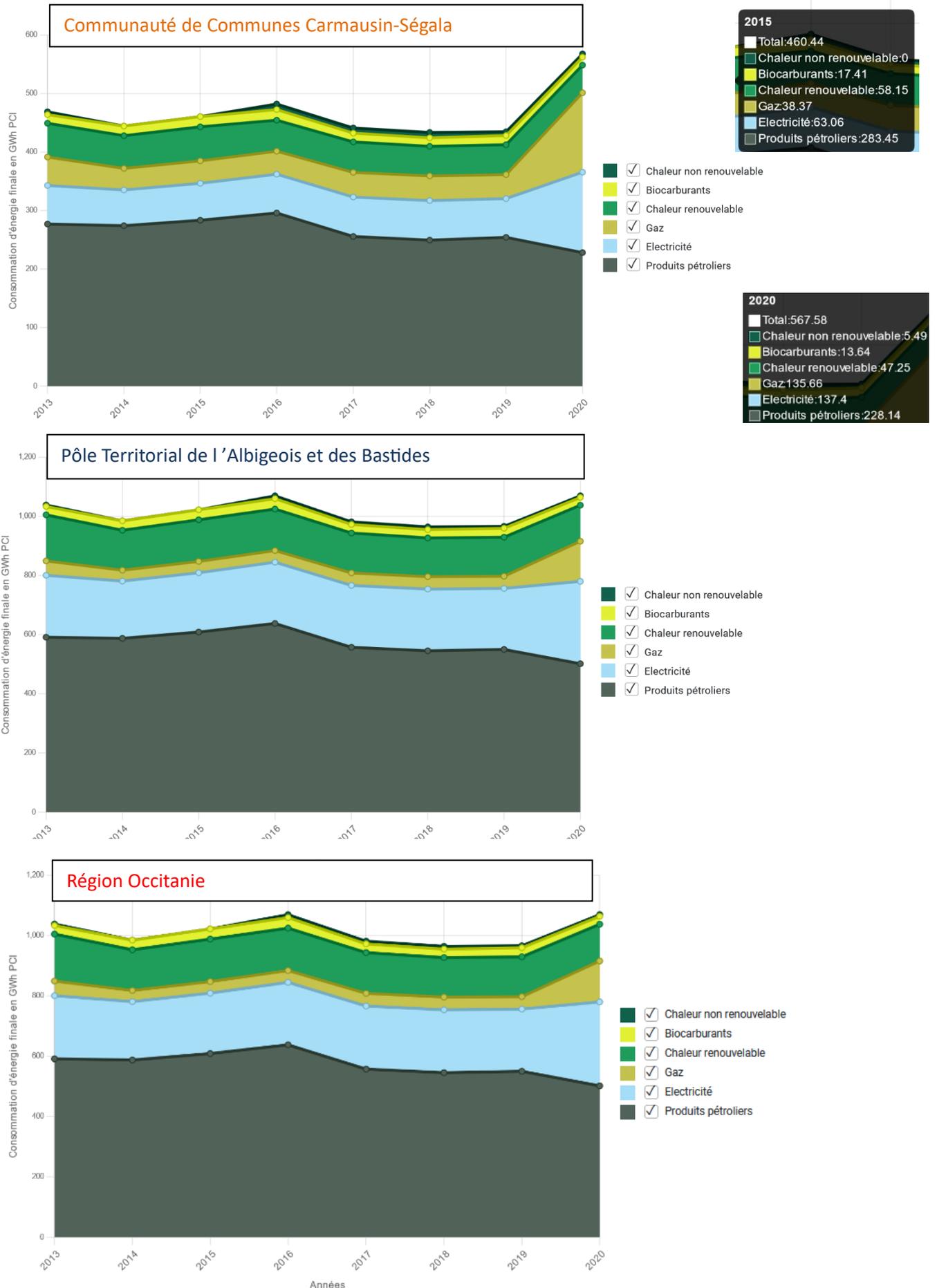
Les ressources en énergies sollicitées dans le cadre de cet accroissement sont celles du gaz (x 3.58) et de l'électricité (x 2.17).

Un des grands enjeux pour les 3 ans à venir du PCAET est d'installer durablement la baisse de consommation du secteur résidentiel.

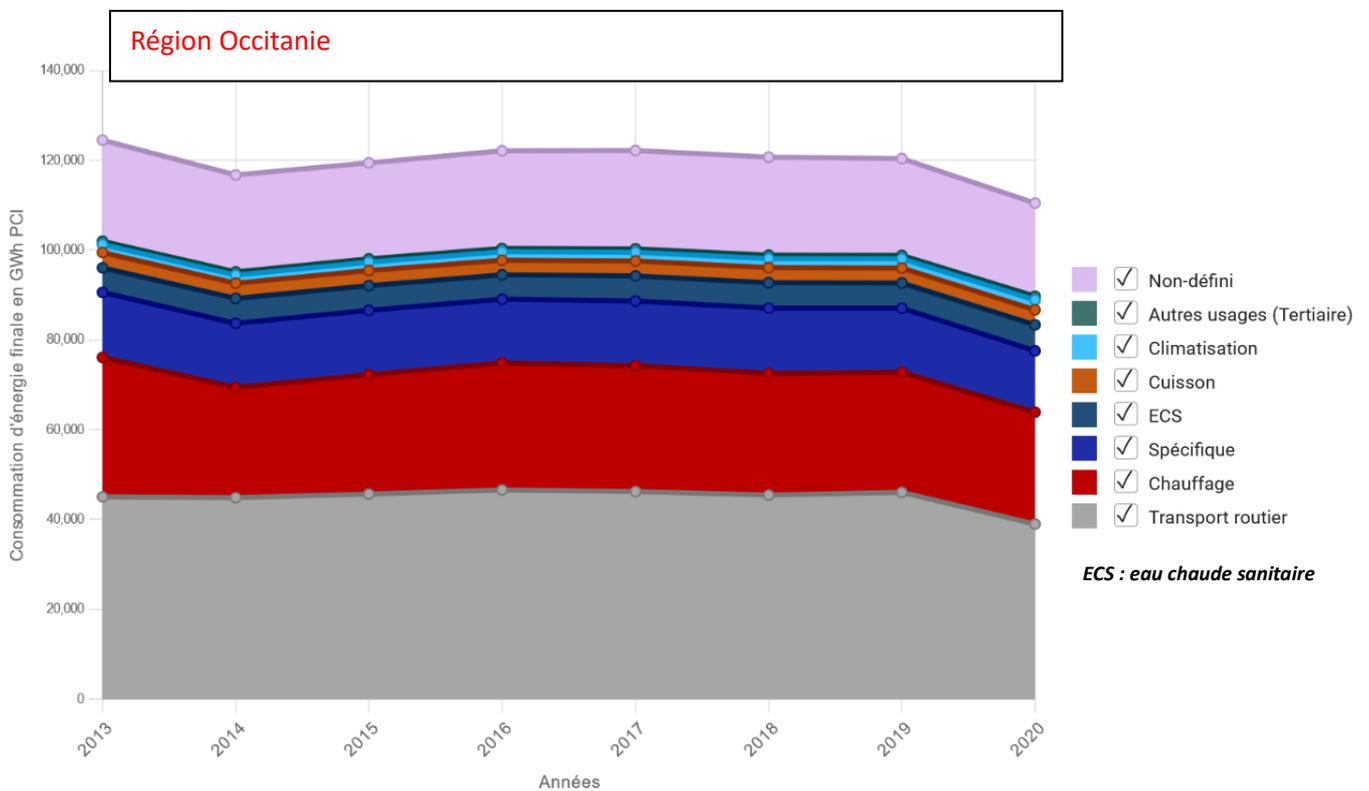
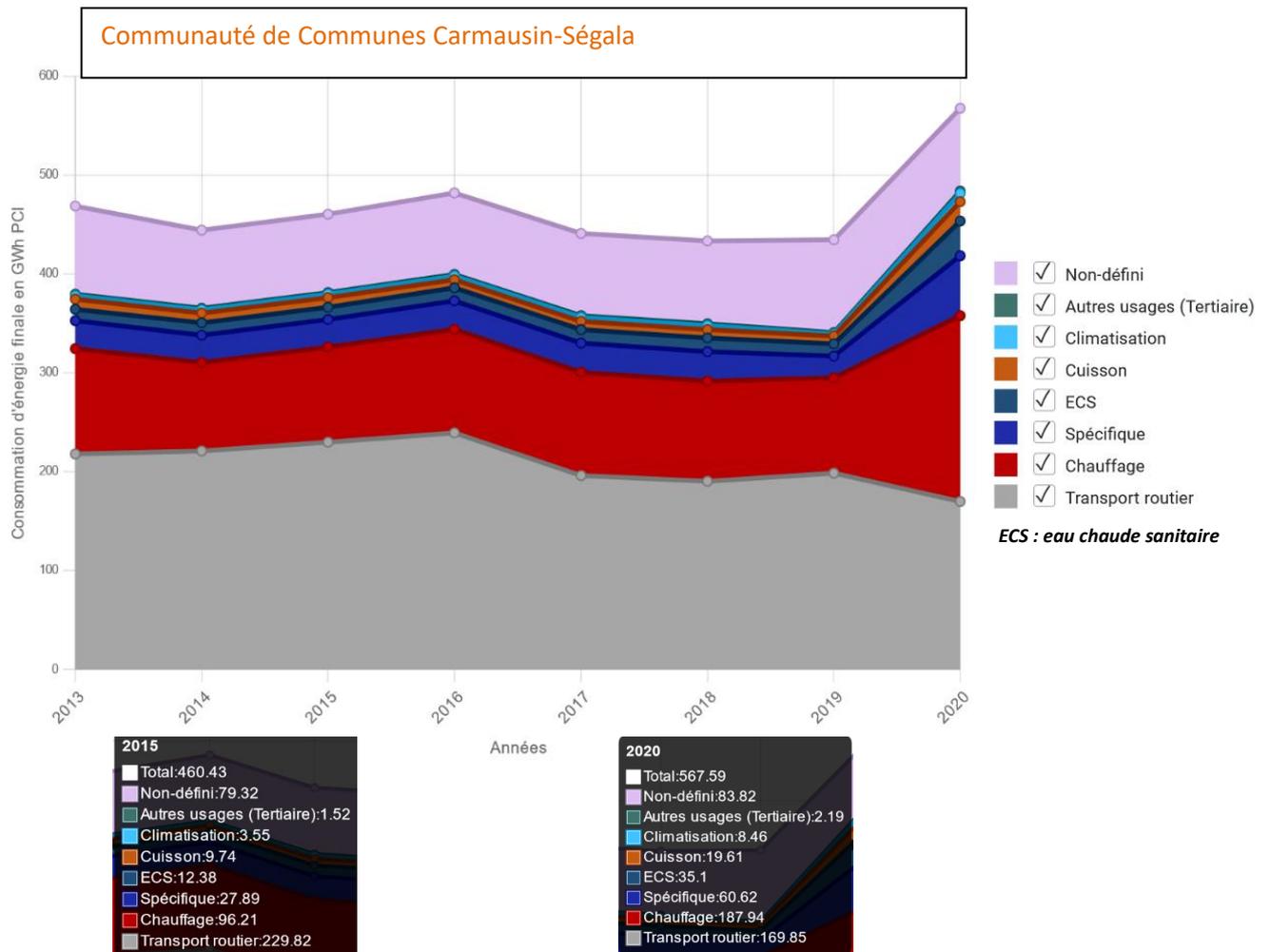
GRAPHIQUES DES PROFILS DE CONSOMMATIONS ENERGETIQUES COMPARES PAR SECTEURS D'ACTIVITES



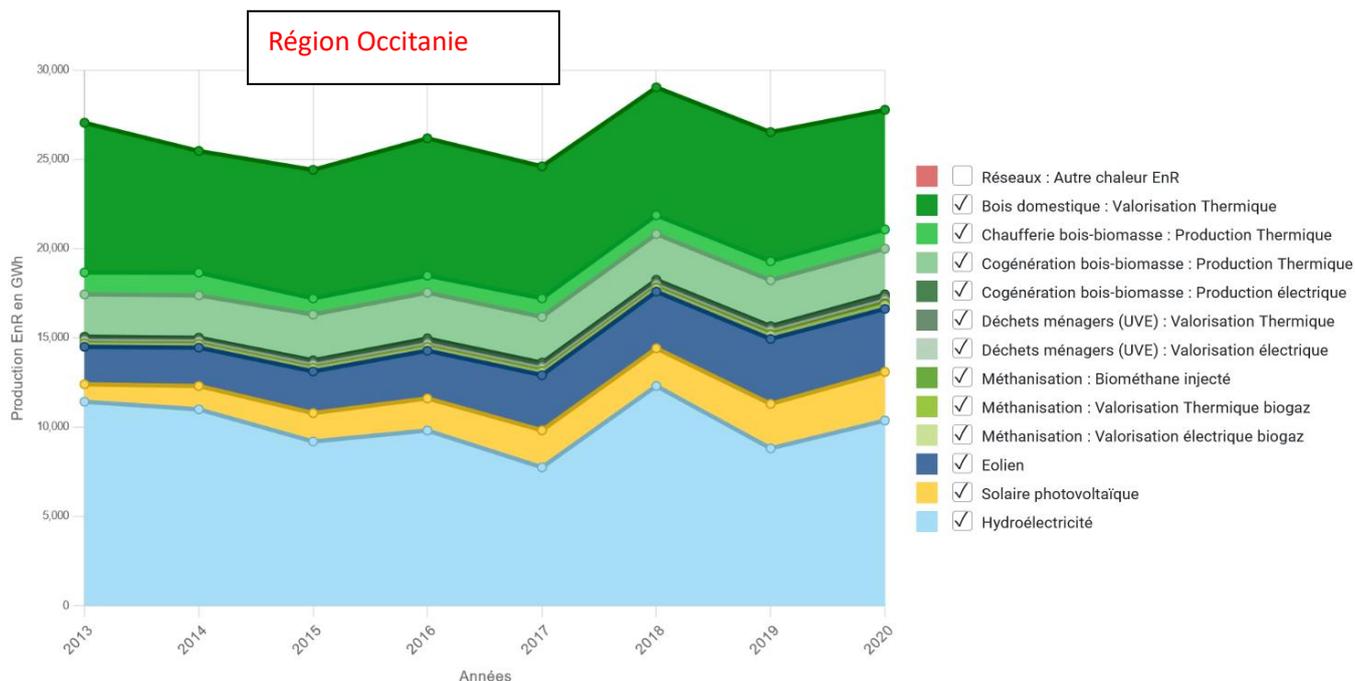
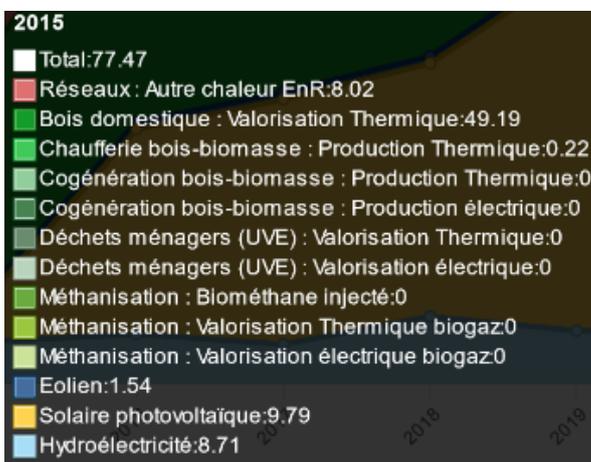
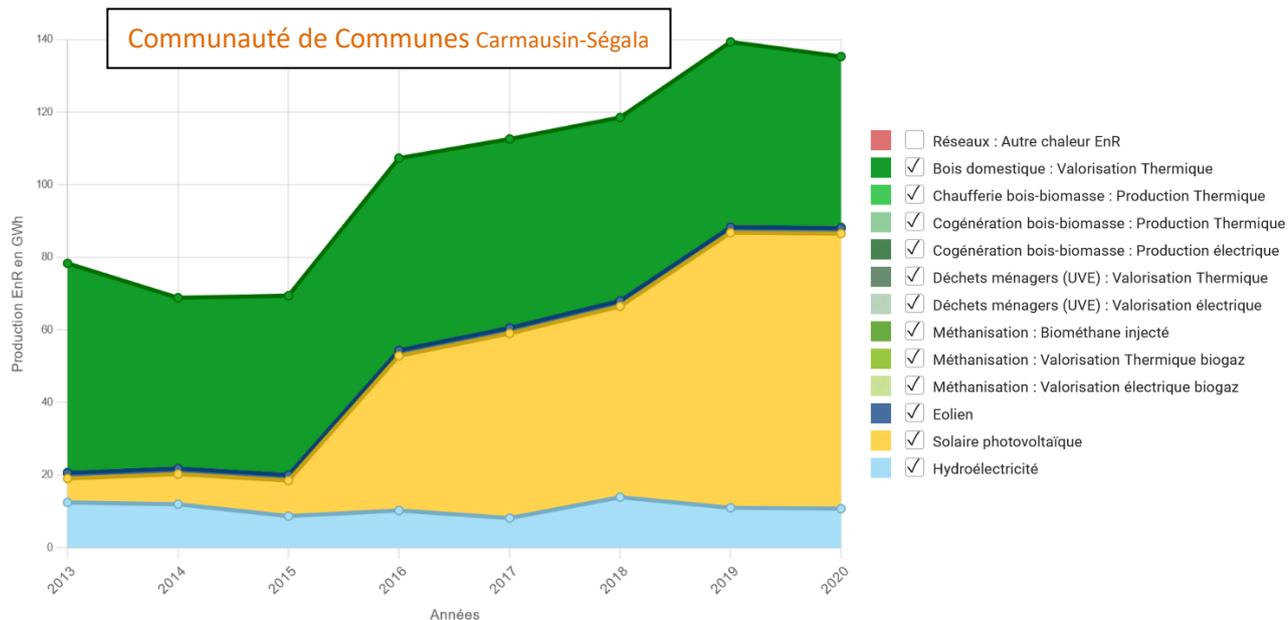
GRAPHIQUES DES PROFILS DE CONSOMMATIONS COMPARES PAR TYPE D'ÉNERGIES



GRAPHIQUES DES PROFILS DE CONSOMMATIONS ENERGETIQUES COMPARES PAR USAGE



PROFILS DE PRODUCTIONS PAR TYPES D'ENERGETIQUES RENOUVELABLES

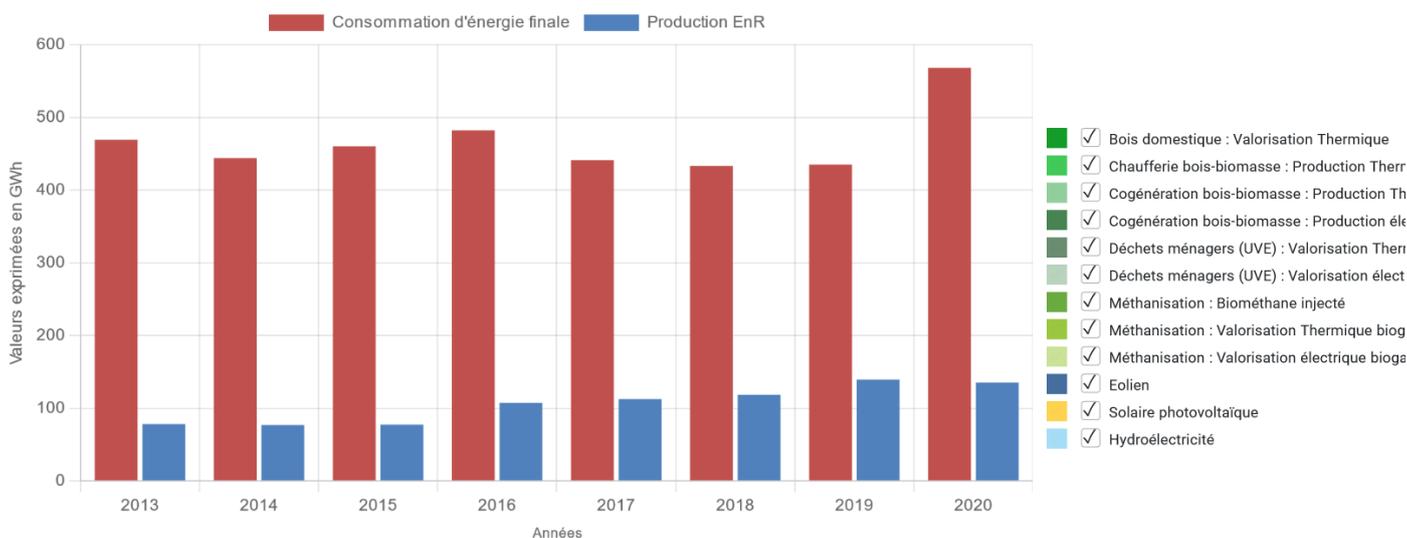


2.3 Trajectoire de production d'énergies renouvelables (EnR) comparée à la consommation d'énergie finale :

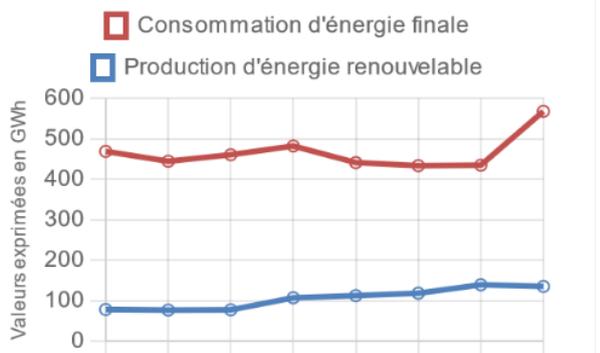
Comme le démontrent les données ci-dessous récoltées sur la période 2015 – 2020, les trajectoires envisagées à l'élaboration du PCAET en 2019 de production d'Énergies Renouvelables (EnR) par rapport la consommation d'énergie finale ne se réalisent pas. Si la production en énergies renouvelables suit la courbe de progression envisagée, la consommation d'énergie finale quant à elle reste élevée et ne diminue pas, contrairement à la tendance amorcée en Région.

Communauté de Communes Carmausin-Ségala

Évolution comparée de la consommation d'énergie finale et de la production d'énergie renouvelable locale



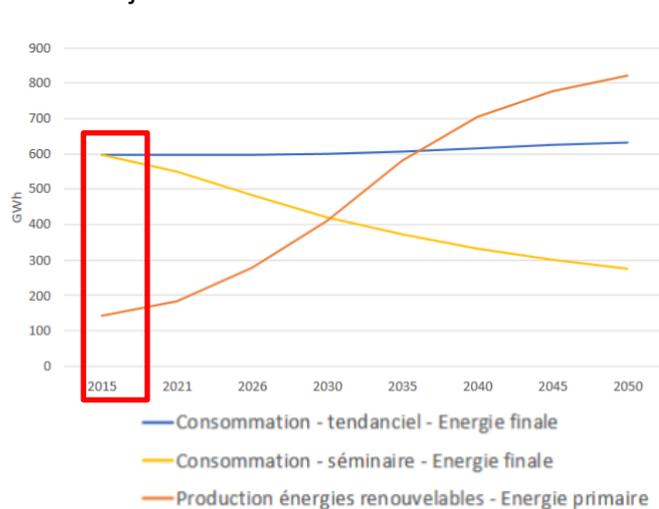
Part EnR / Consommation d'énergie



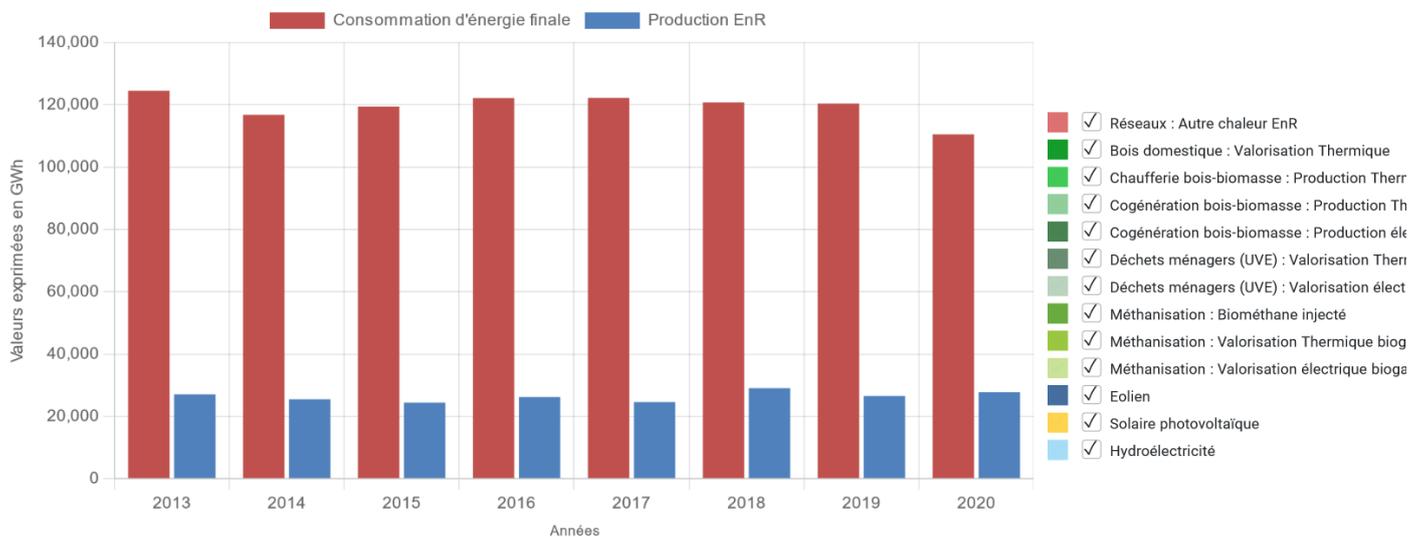
Part EnR / Consommation d'énergie (2020)



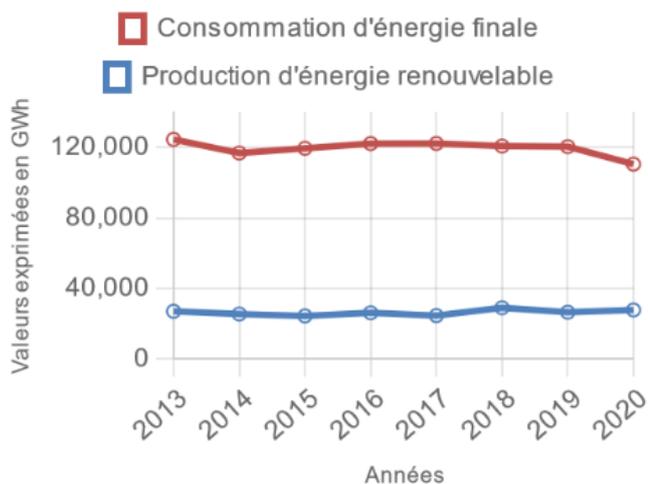
Trajectoire inscrite dans PCAET 3CS



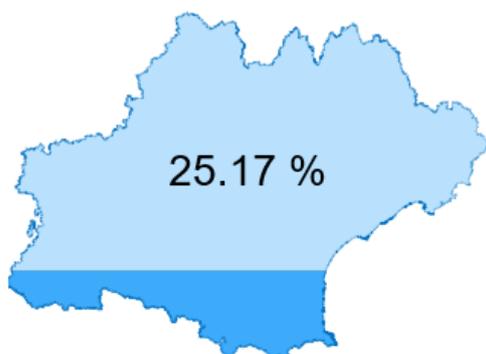
Évolution comparée de la consommation d'énergie finale et de la production d'énergie renouvelable locale



Part Enr / Consommation d'énergie



Part Enr / Consommation d'énergie (2020)

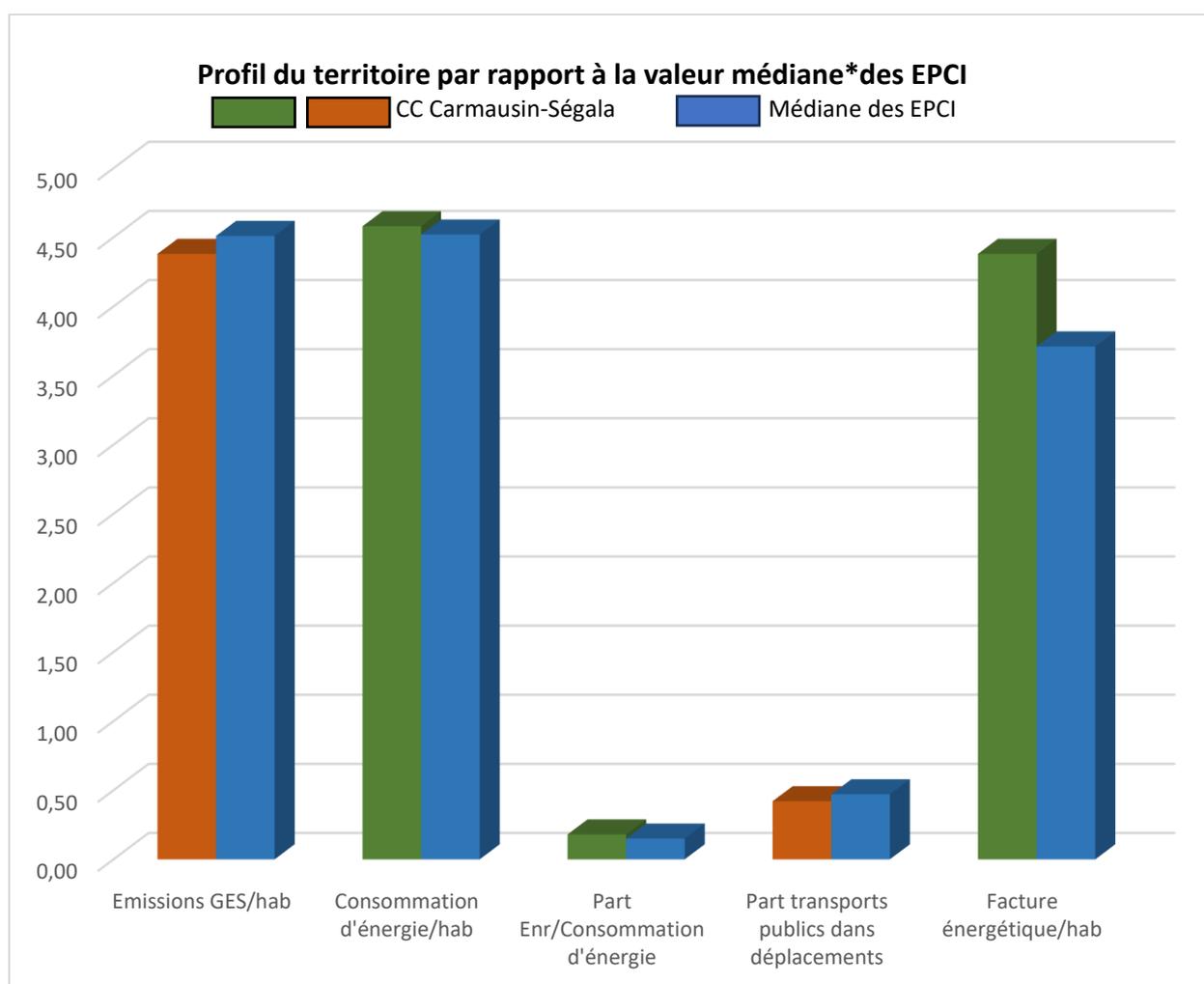


2.4. Profil du territoire par rapport à la valeur médiane* nationale des intercommunalités :

Ces indicateurs donnent une vue d'ensemble des atouts et des faiblesses du territoire dans le domaine de l'énergie et de l'environnement. La valeur normalisée (comprise entre 0 et 5) renseigne sur la performance du territoire pour chacun des indicateurs. Une valeur proche de 5 signifie que le territoire se rapproche de ce qui est souhaitable*.

- Si l'histogramme du territoire est **vert**, cela signifie pour cet indicateur que le territoire est plus performant ou égal à la médiane des territoires de même type (EPCI, TEPOS, ...)
- Si l'histogramme du territoire est **orange**, cela signifie que le territoire est moins performant pour cet indicateur que la moyenne des territoires de même type

**la situation souhaitable est bien sûr relative. Ici nous avons pour chaque indicateur défini ce qui était souhaitable (une part de production EnR dans la consommation finale élevée, émettre peu de GES...) puis nous avons pris comme référence de calcul pour un indicateur donné ce qui se fait de mieux sur la région au sein des territoires de même type ;*



* La médiane est la valeur qui sépare en deux parties les territoires : 50% des territoires sont en dessous de la médiane et 50% des territoires sont au-dessus de la médiane.

Thème	Indicateur	Unité	Valeur territoire	Valeur normalisée	Médiane (EPCI)	Valeur normalisée médiane	Minimum (EPCI)	Maximum (EPCI)	Année de la donnée
Territoire et environnement	Emissions GES/hab	t équivalent CO2/hab	6,79	4,38	5,91	4,51	2,54	36,77	2020
Energie / consommation de ressources	Consommation d'énergie/hab	kWh/hab	18 962	4,58	19 680	4,52	13 886	74 112	2020
Energie / consommation de ressources	Part Enr/Consommation d'énergie	%	23,83	0,18	20,34	0,15	3,82	557,43	2020
Infrastructures et services	Part transports publics dans déplacements	%	1,60	0,42	1,80	0,47	0	19,10	2017
Economie	Facture énergétique/hab	€/hab	1 939	4,38	2 239	3,71	1 661	3 896	2020

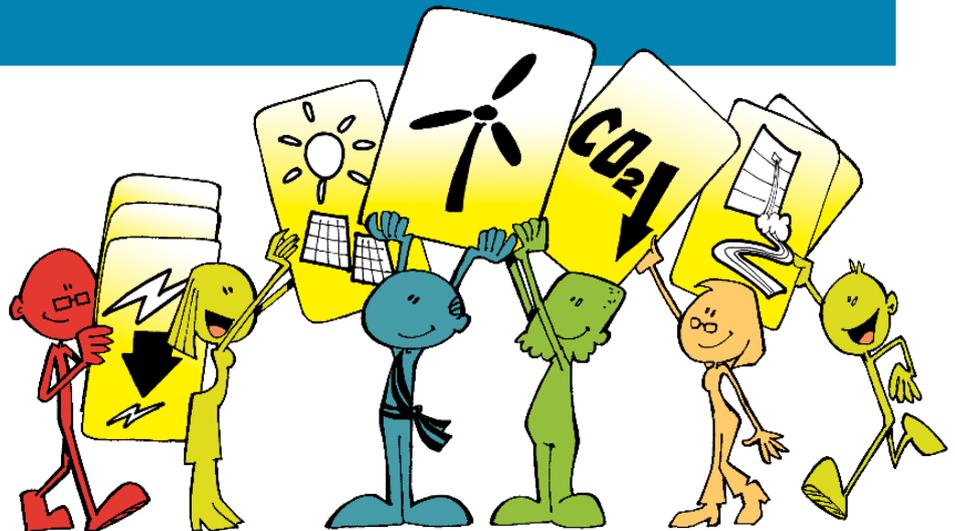


Carmausin
Ségala

3. ETAT D'AVANCEMENT A MI-PAROURS 2020-2023

Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS)



Copyright – Sylvain Pongi

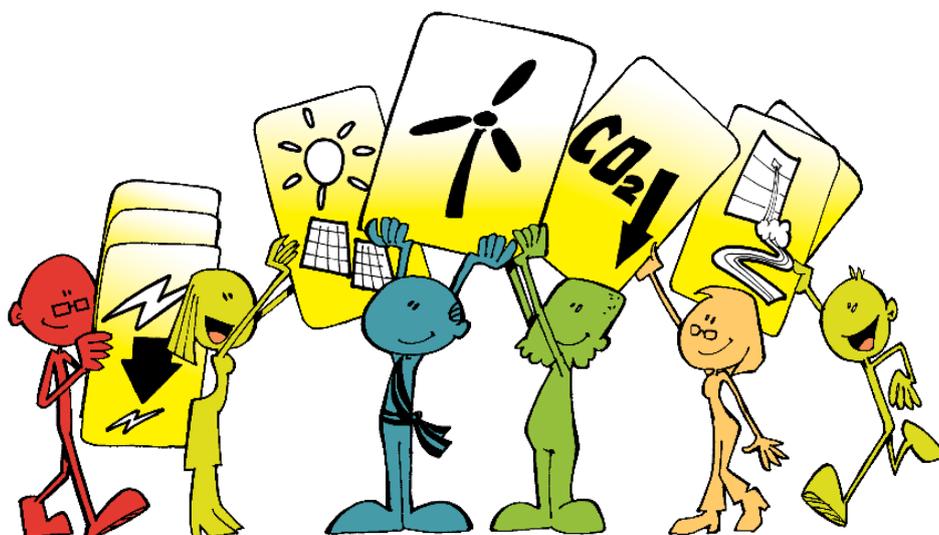
Afin d'avoir une "photographie" la plus objective possible, une évaluation de l'état d'avancement du PCAET Carmausin Ségala a été établie sur la base de critères tels définis ci-dessous :

Non démarrée :	L'action n'est pas enclenchée	0%
A lancer (prévue) :	Première(s) décision(s) actée(s) et/ou premier(s) fait(s) générateur(s) permettant d'enclencher l'action	1 à 5%
Initiée :	Mise en œuvre de premières modalités opérationnelles	6 à 15 %
En cours :	Action en cours de déploiement	16 à 99 %
Réalisée / terminée :	Action réalisée et/ou en fonctionnement	100 %

3.1. Etat d'avancement général sur les 3 axes, 9 objectifs et 33 actions

Moyenne de l'avancement PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
3	AXES STRATEGIQUES			14%		
9	OBJECTIFS			14%		
33	ACTIONS			18%		

De façon globale que ce soit à l'échelle des axes, des objectifs ou des actions portées, le Plan Climat-Air-Energie Carmausin-Ségala sur la période 2020-2023 est initié avec la mise en œuvre des premières modalités opérationnelles à son déploiement.



Copyright – Sylvain Pongj

3.2. Etat d'avancement spécifique sur l'axe stratégique n° 1 « gouvernance » décliné en 2 objectifs n°1 et n°2 :

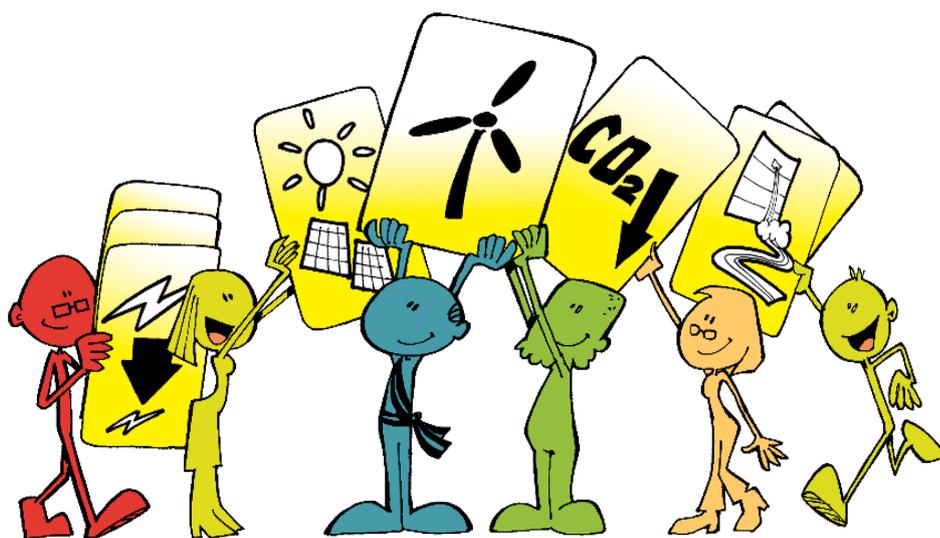
Axe stratégique n°1 PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%	
N°1	Mettre en place une gouvernance au sein de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala et à l'échelle du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, garantissant la mise en œuvre des actions, le suivi du projet et la participation des acteurs	En cours 20%					

La Gouvernance lié au Plan Climat-Air-Energie Territorial a été initiée et est en cours de déploiement au travers de 2 objectifs :

- Objectif n°1 : Intégrer le PCAET dans le projet de la collectivité – le rendre opérationnel
- Objectif n°2 : Renforcer l'action publique locale et l'exemplarité intercommunale comme communale

Eux-mêmes alimentés par 8 actions :

- GOUV_1 Fédérer et construire de nouveau espaces de dialogue et de concertation
- GOUV_2 Définir une stratégie et un plan annuel de formation des élus et des agents
- GOUV_3 Définir une stratégie de communication et son plan d'action interne et externe
- TEPOS_EXE1 Intégrer le PCAET dans les documents de planification PLUi, schéma de mobilité et schéma de raccordement aux ENR
- TEPOS_EXE2 Créer une mission interne de suivi des fluides des patrimoines intercommunaux et des communes volontaires
- TEPOS_EXE3 Créer une mission mutualisée de Conseil Technique et d'AMO "Energie" pour la sobriété et l'efficacité énergétique du patrimoine intercommunal et communal
- TEPOS_EXE4 Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public des communes
- TEPOS_EXE5 Implanter une station de distribution de GNV – Etude de préfiguration et de faisabilité

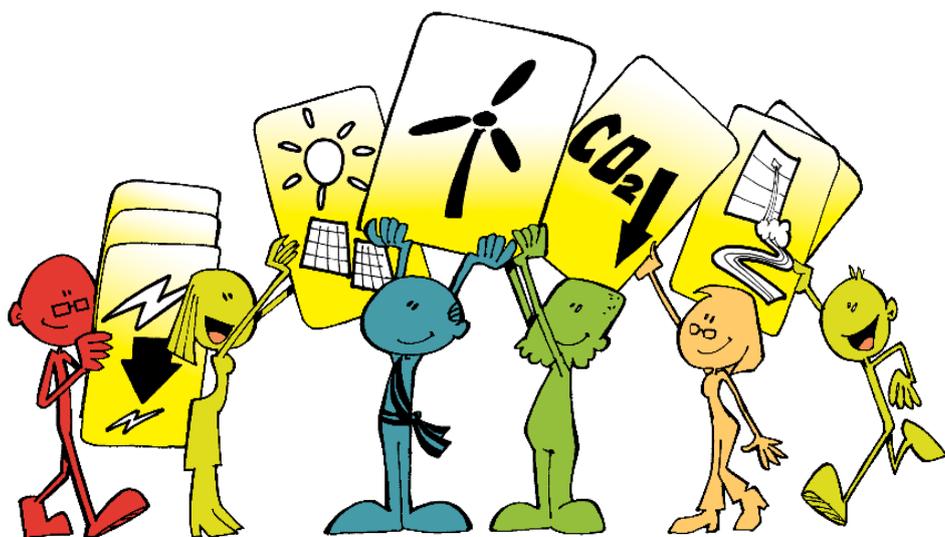


Copyright – Sylvain Pongj

3.2.1. Objectif n°1 : Intégrer le PCAET dans le projet de la collectivité – le rendre opérationnel

Objectif n°1 PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
N°1	Intégrer le PCAET dans le projet de la collectivité – le rendre opérationnel	En cours 37%				

Un objectif en cours de déploiement notamment au travers de l'action GOUV_1 Fédérer et construire de nouveaux espaces de dialogue et de concertation.



Copyright – Sylvain Pongj

➤ **Action GOUV_1 Fédérer et construire de nouveaux espaces de dialogue et de concertation**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%	
GOUV_1	Fédérer et construire de nouveaux espaces de dialogue et de concertation	En cours 80%					

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala

Une mise en réseau des projets « air- énergie-climat » au niveau du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides et au-delà à l'échelle départementale comme régionale :

3 instances de dialogue interterritoriales ont vu le jour sur cette première période 2020-2023 :

- Une instance de partage, de discussion, sorte de parlement local du climat (au sens étymologique du mot "l'endroit où l'on parle") sur le territoire du Pôle de l'Albigeois et des Bastides animant une dynamique entre les 5 intercommunalités qui le compose : Les Communautés de Communes Causse Cordais, Centre Tarn, Monts d'Alban et Villefranchois, VAL 81 et Carmausin-Ségala ;
- Une instance « Réseau Départemental de Transition Ecologique » à l'initiative de la Direction Départementale des Territoires (DDT), coanimée par les services de la DREAL Occitanie et de l'ADEME ;
- Une instance d'échanges, d'informations, d'ingénieries favorisant les retours d'expériences entre collectivités, le réseau « TOTEn » (Territoires d'Occitanie pour la Transition Énergétique) initié par la Région, la DREAL et l'ADEME Occitanie.



Trois niveaux complémentaires qui apportent une cohérence dans l'action publique sous un fond de loi 3DS.

La création de nouveaux espaces de dialogues au sein de la centralité urbaine, composante majeure du fonctionnement et de l'équilibre du territoire Carmausin-Ségala :

Le programme "Petite Ville de Demain" dans lequel une majeure partie de la centralité urbaine du territoire (Carmaux et Blaye Les Mines) s'est inscrite et pour lequel un diagnostic a été entamé début 2022 se construit en corrélation avec les actions portées par le PCAET adopté (mobilités douces, habitat, biodiversité, préservation des ressources, productions d'EnR...). Ce programme relaie une dynamique autour de la transition socio-énergétique et environnementale alimentant la lutte contre le changement climatique au travers d'instances de concertation et d'échanges participatifs (élus, techniciens, partenaires, associations, citoyens ...).

Une représentation et mobilisation citoyennes (habitants, associations, entreprises) animées à l'échelle du Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides :

Cette représentation est menée sur 3 niveaux :

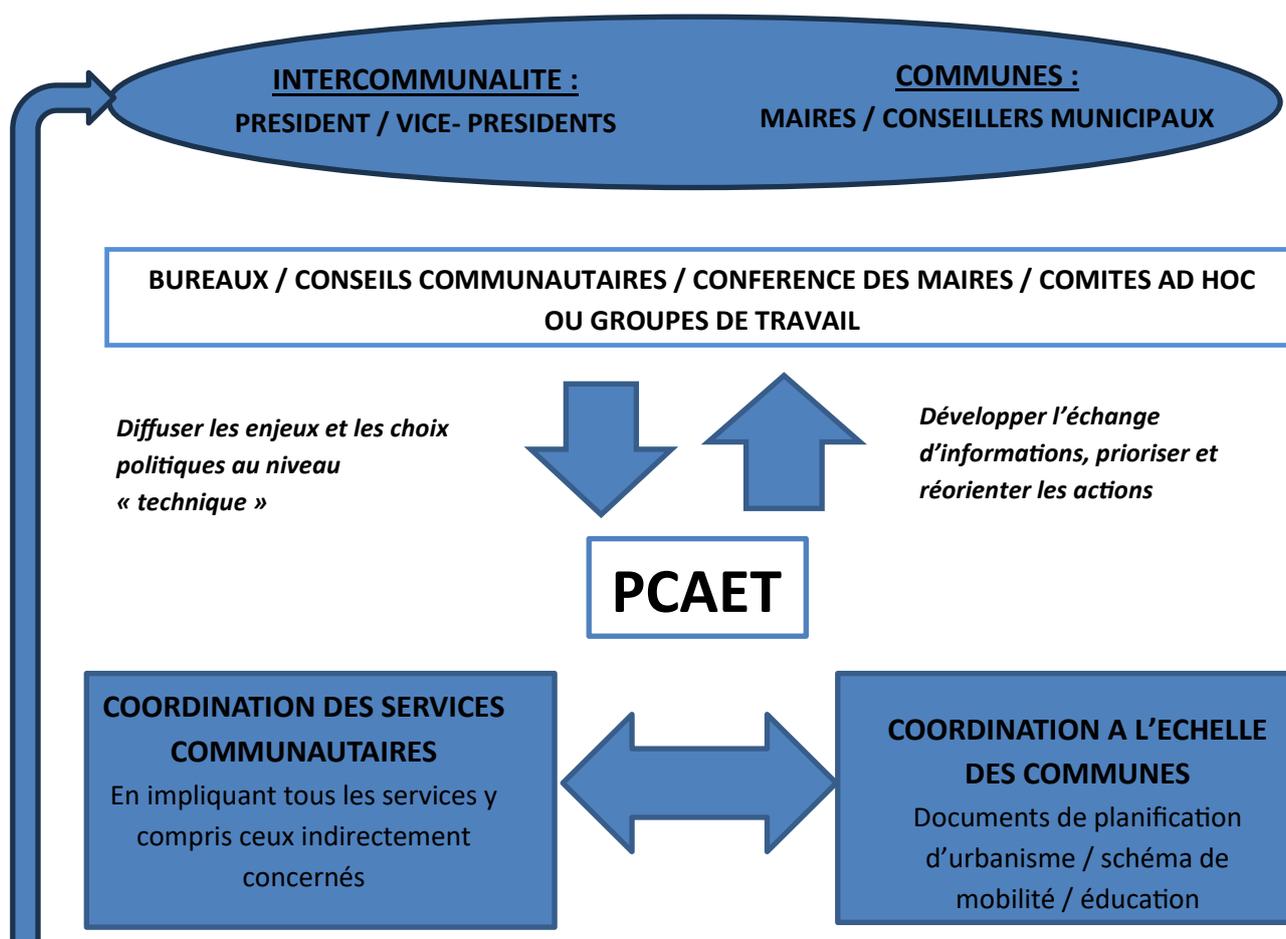
- Celui du Conseil de Développement travaillant sur les grandes orientations du Pôle Territorial ;
- Celui des Ecoutes Citoyennes dont l'objet est de recueillir les perceptions d'habitants, de tout horizon et de toute sensibilité, sur l'évolution du climat et les enjeux de la transition énergétique ;
- Celui du réseau « Bouge Ton Climat » lui-même issu des Ecoutes Citoyennes dont le rôle est d'accompagner toutes les initiatives autour de la transition énergétique et écologique.

Détail de la gouvernance mise en œuvre au sein de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala :

✓ Un apport de supports structurants en « ressources humaines » en 3 étapes :

- Juillet 2020 : Création d'une Vice-Présidence et d'une commission consultative intercommunale d'Elu(e)s en charge de l'environnement, de l'énergie et du transport au sein de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala. Par transversalité, elle bénéficie de la dynamique des autres commissions communautaires en charge du patrimoine, de l'habitat, de la santé, du tourisme, du développement économique, de l'aménagement
- Décembre 2021 : Création d'un poste de chargé(e) de mission PCAET au sein de la direction urbanisme, habitat, mobilité de la Communauté de Communes Carmausin, elle-même dotée d'un service Mobilité/Système d'Information Géographique (SIG)/Transport à Domicile (TAD) avec la nomination de 3 techniciens et d'1 chargé(e) de mission habitat.
- Février 2023 : Désignation du Vice-Président en charge du PCAET pour représenter la Communauté de Communes au sein du comité d'orientation stratégique de la SPL AREC Occitanie (Agence Régionale Energie Climat : tiers de confiance neutre apporteur de solutions de transition énergétique pour le passage à l'acte des territoires) et dont elle est actionnaire.

✓ Un modèle territorial actif de gouvernance avec un binôme technicien (Chargé(e) de mission PCAET) – élu (Vice-Président PCAET) sous le fond d'une approche transversale et systémique telle présentée sur le schéma ci-dessous :



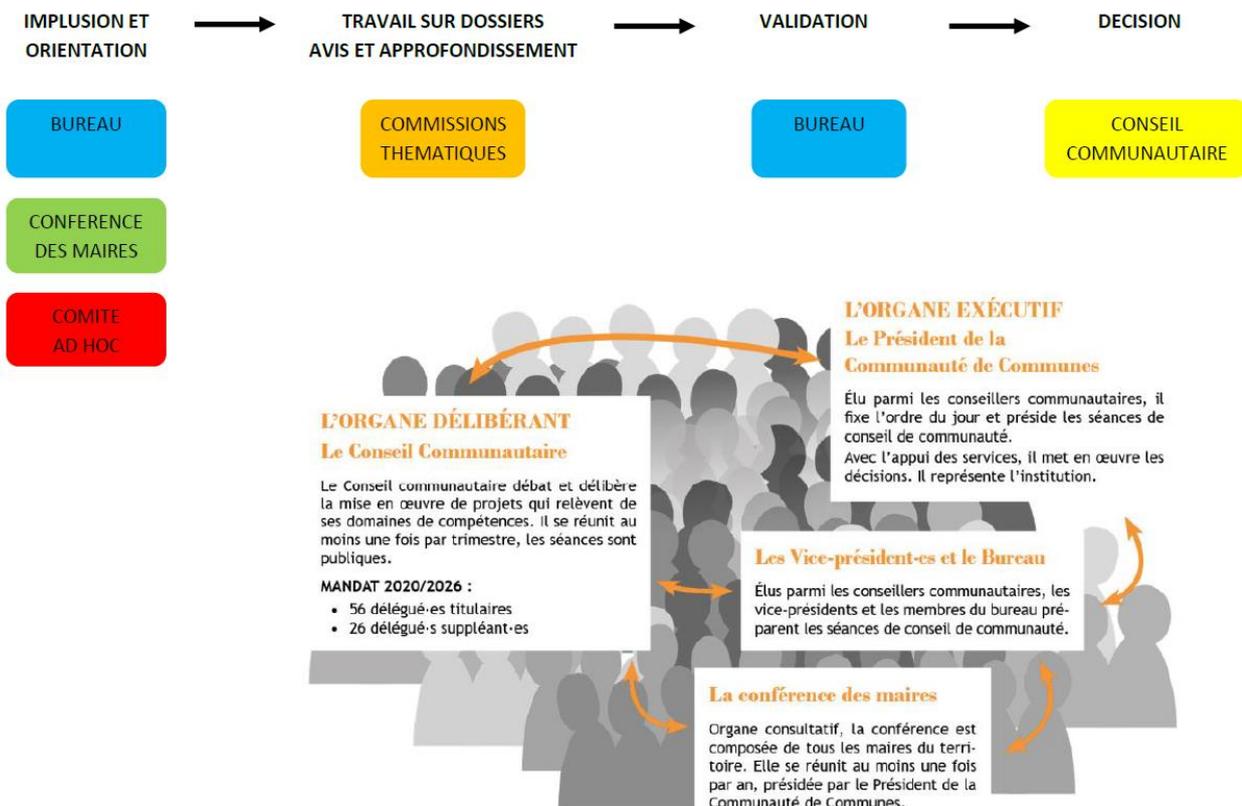
ACTIVER UNE PARTICIPATION UNE APPROPRIATION ET UNE DYNAMIQUE OPERATIONNELLE
 (démocratie participative force de propositions d'actions et valeur d'avis)



- ✓ **Une intégration au sein du pacte de gouvernance territorial (mandature 2020-2026) initié en séance du conseil communautaire du 1 octobre 2020 et au sein de laquelle siège le Vice-Président PCAET :**

Le Plan Climat-Air-Energie (PCAET) du territoire Carmausin-Ségala véhicule par transversalité les notions de sobriété, d'économie (ERC : éviter, réduire, compenser) et d'adaptation au sein des différentes compétences et actions que les collectivités seront amenées à porter sur ce territoire. C'est en ce sens que le « Plan Climat » s'intègre à l'actuelle gouvernance selon le schéma décrit dans le pacte initié en octobre 2020.

Extrait schématique du pacte de gouvernance :



Des rencontres interterritoriales autour d'un réseau structuré sur la période 2020-2023 :

Echelle	Fréquences annuelles moyennes	Apports
Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides	Minimum 5 fois par an	Echanges d'expériences Concertation Animation Maillage Ingénierie Objectifs communs Démarches collectives (solidarité)
Réseau Départemental de Transition Ecologique (DDT)	Minimum 2 fois par an	
Réseau « TOTEn » Région	Minimum 2 fois par an	

Des moyens en ressources humaines techniques et décisionnels identifiés sur la période 2020-2023 :

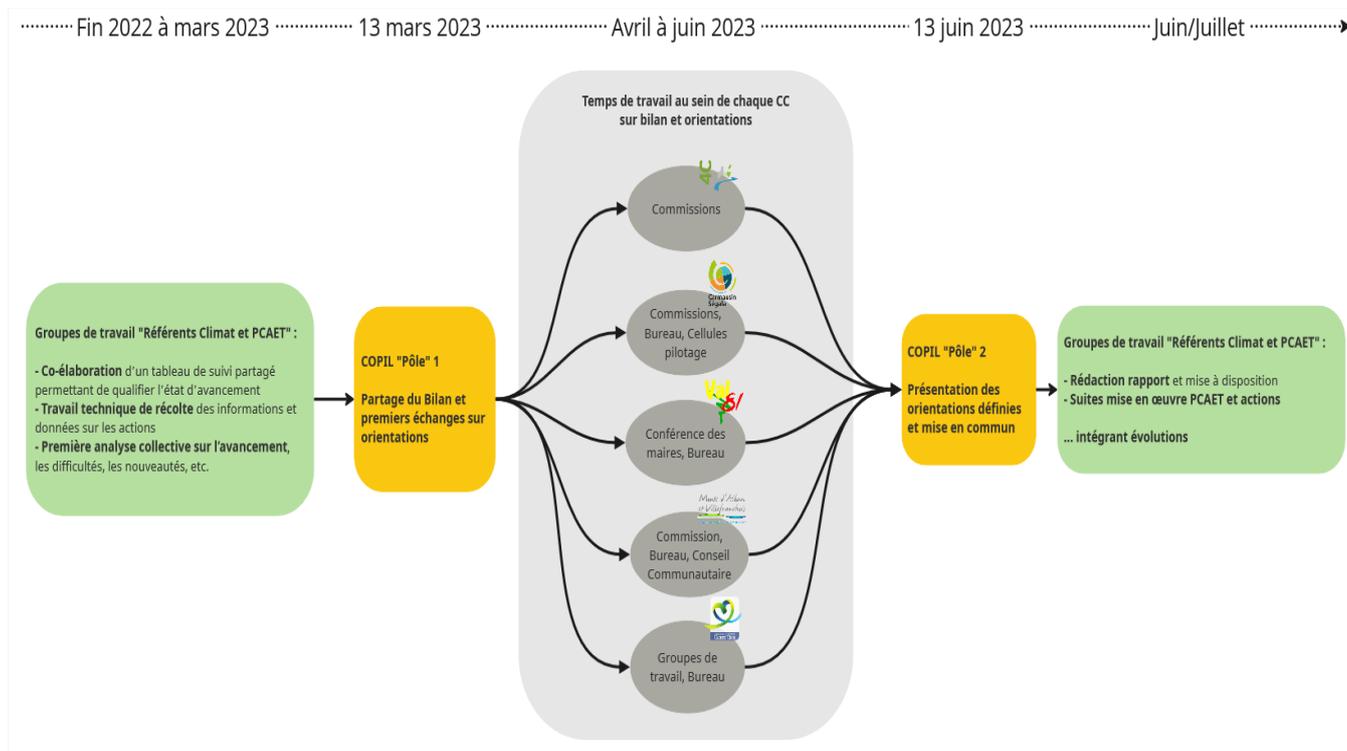
Ressources techniques	Nombre d'agents participant ou portant directement une ou plusieurs actions du PCAET au sein de la CC Carmausin-Ségala
Aménagement / projet territoire	1 Ingénieur responsable de pôle
Patrimoine	1 Chargé(e) de mission patrimoine
Mobilité	1 Chargé(e) de mission mobilité / 1 Chargé(e) d'animation mobilité
Habitat	1 Chargé(e) de mission habitat
Urbanisme	1 Responsable de pôle / 1 service instructeur
Action sociale / santé	1 Chargé(e) de mission contrat local santé / 1 CIAS centre social
Tourisme	1 Responsable de pôle
Développement économique	1 Responsable de pôle
Tri – collecte OM (ordures ménagères)	1 Responsable de pôle / 1 Ambassadeur de tri
Achats	1 Chargé(e) de mission achats
Eau - assainissement	1 Responsable de pôle
Communication	1 Responsable de pôle
Administration générale / RH	1 Responsable de pôle

Ressources décisionnelles ou d'orientations	Actions
<u>Au sein de la Communauté de Communes Carmausin Ségala :</u> Bureau Commission PCAET Comités AD HOC dont COPIL (comités politiques) Conférence des Maires Conseil Communautaire	Débats Concertations Orientations Choix Décisions Impulsions
<u>Au sein de Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides :</u> Comités politiques Représentations citoyennes	Débats Concertations Mutualisation Echanges participatifs

Tableau de bord des travaux du « parlement local du climat » portés à l'échelle du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides créé en janvier 2022 au recrutement d'un Chargé(e) de mission transition écologique et énergétique :

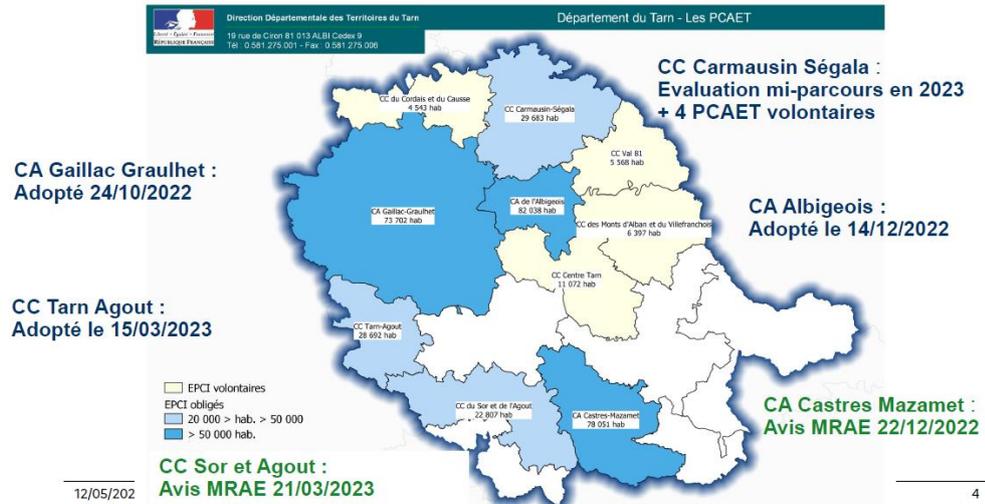
- A l'initiative et sous l'animation du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, un parlement local du climat a été constitué en regroupant élus et techniciens référents "PCAET" de chaque Communauté de Communes qui le compose. L'objet est de disposer d'un espace de coordination, de suivi stratégique des PCAET, de partage d'actualités, d'outils, d'expériences, de coopération permettant la co-construction et la mise en œuvre des actions communes comme notamment celles menées en matière de formation ou sur le volet alimentaire et agricole.
- Un parlement local du climat issu des travaux sur la gouvernance et stimulé par la coopération avec la "Fabrique des Transitions" :  Entre 2021 et 2022, le Pôle territorial s'est engagé dans la première promotion des territoires pilotes de la transition. Dans ce cadre, un travail spécifique a été mené visant à interroger les pratiques de coopération et les modes d'organisation pour accélérer la transition écologique à l'échelle du Pôle. De ces travaux, est sorti un diagnostic « participatif » afin d'analyser les modes de travail et faire émerger des besoins et premières pistes de propositions pour améliorer les organisations et renforcer les coopérations (entre Communautés de Communes, avec le PETR, avec les acteurs locaux...). Ce travail s'est traduit par la mise en place de plusieurs groupes de travail "entre pairs" et d'espaces de dialogue entre élus, Directeur Général de Services et agents « référents » en charge de la transition.
- Un parlement du climat animateur et accompagnateur des territoires composant le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides en vue de l'élaboration du bilan à mi-parcours des PCAET et de leurs réorientations sur 2023-2026 : C'est au travers d'une organisation et une hiérarchisation de rencontres que l'accompagnement et l'animation visant l'objectif du bilan à mi-parcours des PCAET ont été menés par le Pôle Territorial de L'Albigeois et des Bastides, parlement local du climat.

Schéma de déroulé des rencontres :





Etat d'avancement des PCAET



➤ **Action GOUV_2 Définir une stratégie et un plan annuel de formation des élus et des agents**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
GOUV_2	Définir une stratégie et un plan annuel de formation des élus et des agents	Initiée 15%				

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala

Une stratégie et un plan annuel de formation des élus et des agents en matière d'adaptation au changement climatique initiés au sein de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala :

La formation continue des agents au sein de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala s'est accélérée dans le cadre de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique. Par ailleurs le décret entré en vigueur au 1er janvier 2015 instaure l'obligation d'un entretien professionnel annuel aux agents des collectivités territoriales dont un des volets traite des attentes et besoins en formation.

L'élaboration d'un plan de formation triennal pour la fonction publique territoriale est une obligation par application de la loi du 26 janvier 1984. Ce plan vise à concilier les demandes des agents au regard des priorités liées au projet de la collectivité et intègre également la formation des Elus.

A l'issue d'une période d'un an de préparations et consultations, ce plan de formation 2022 à 2024 a été adopté en séance du conseil communautaire Carmausin-Ségala le 6 juillet 2023.

Il comprend 6 axes prioritaires au sein desquels les nouvelles pratiques visant à lutter contre le changement climatique peuvent s'inscrire.

Une série de formations et temps de sensibilisation à destination des agents et élus néanmoins organisée et portée à 98% par le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides ou la Région tel le décline le tableau ci-dessous :

Cible :	Intitulés :
Elus	<p>2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Webinaire sur l'amélioration de la performance des bâtiments publics (programme régional MOBELUS / ADEME)</i> • <i>Webinaire " Mobiliser les citoyens de votre territoire pour la transition écologique" (programme régional MOBELUS / ADEME)</i> • <i>Webinaire "Mettre en place une politique d'adaptation au changement climatique" (programme régional MOBELUS / ADEME)</i> <p>2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Webinaire "Mettre en place une politique territoriale de sobriété" (programme régional MOBELUS / ADEME)</i> • <i>Formation Elus MOBELUS : transition écologique : modèles d'actions (en lien avec CRTE)</i> • <i>Conférence des Maires 3CS : thème PCAET - transition environnementale et écologique : appropriation actions</i> • <i>ZAN Zéro artificialisation nette : Mode d'emploi et données de cadrage, Témoignage PNR des Grands Causses, lauréat AMI "Objectif ZAN"</i> • <i>Coop de Só (Tarn) part à la rencontre d'EnerCOA (Aveyron) : Recherche de perspectives nouvelles pour le déploiement de Coop de Só sur le territoire et</i>

	<p><i>plus largement sur le développement des projets citoyens d'énergies renouvelables</i></p> <p>2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Projet de territoire et CRTE / Zoom sur le ZAN</i>
<p>Mixte : Élus et agents</p>	<p>2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Ciné - débat : "La Fabrique des Pandémies</i> • <i>Conférence "L'humain dans le vivant" Gilles Bœuf et Christophe Maurel</i> • <i>Ateliers concertation programme LEADER 2023-2027 (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale) atelier transition écologique et énergétique porté par le GAL (Groupe d'Action Locale PETR)</i> • <i>Impact de la loi Climat et Résilience sur la restauration collective</i> • <i>Visites d'Initiatives Citoyennes pour la transition écologique en Carmausin-Ségala Réseau Bouge Ton Climat : Projet Silva : plantation d'une forêt indigène de 5 000 arbres, Découverte d'une maison écologique : rénovation en bois-paille avec choix de matériaux sains, Coop de So : panneaux photovoltaïques pour une démarche citoyenne</i> <p>2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Conférence Jean François Caron (maire de Loos en Gohelle) : vision de projet, développement durable et résilience de territoire</i> <p>2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Formation collective "fresque du climat"</i>

➤ **Action GOUV_3 Définir une stratégie de communication et son plan d'action interne et externe**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
GOUV_3	Définir une stratégie de communication et son plan d'action interne et externe	Initiée 15%				

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala

Une communication intercommunale générique intégrant l'enjeu du dérèglement climatique :

La communication est depuis ces dernières années organisée autour d'une stratégie et d'un plan évolutif en fonction des attentes et besoins exprimés par les élus, les citoyens ou les agents.

Les médias régulièrement utilisés au sein du plan annuel de communication sont :

Supports	Communauté de Communes Carmausin-Ségala	Communes membres	Cible
Sites internet institutionnels	X	X	Administrés / Grand public / Entreprises
Bulletins Interco'Mag ou bulletins municipaux	X	X	Administrés / Grand public / Entreprises
Réseaux sociaux (pages Facebook)	X	X	Administrés / Grand public / Entreprises
Presse, radios locales et affichage pour des évènements institutionnels ponctuels	X	X	Administrés / Grand public / Entreprises
Extranet : centre de ressources documentaire	X		Elus du territoire Carmausin-Ségala
Mél	X		Agents publics du territoire Carmausin-Ségala

La Communauté de Communes Carmausin-Ségala intègre les enjeux du Plan Climat-Air-Energie Territorial dans toutes les étapes de sa communication institutionnelle. En effet, l'ensemble des actions portées par la collectivité prend en compte l'adaptation urgente au changement climatique.

Ce travail de fond a été amorcé avec une nette accélération depuis 2022 comme le montrent les quelques exemples de sujets abordés tels que la valorisation des circuits courts, la préservation de la biodiversité, la production locale d'énergie renouvelable, le compostage et recyclage....

Exemples de pages de garde du bulletin intercommunal de décembre 2022 ou de juin 2023 :



Communauté de Communes
Carmausin-Ségala - 3CS
31 communes
près de 30 000 habitants

ALMAYRAC
BLAYE-LES-MINES
CAGNAC-LES-MINES
CARMAUX
COMBEFA
CRÉSPIN
JOUQUEVIEL
LABASTIDE-GABAUSSE
LE GARRIC
LE SÉGUR
MAILHOC
MILHAVET
MIRANDOL-BOURGNONAC
MOIESTIÉS
MONTAURIOL
MONTIRAT
MOULARÈS
PAMPOLONNE
ROSIÈRES
SAINT-BENOÎT-DE-CARMAUX
SAINT-CHRISTOPHE
SAINT-JEAN-DE-MARCEL
SAINTE-CROIX
SAINTE-GENNIE
TADJ
TANUS
TRÉBAN
TRÉVIEU
VALDÉRIÉS
VILLENEUVE-SUR-VÈRE
VIRAC



Une coordination en matière de communication amorcée à l'échelle du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides :

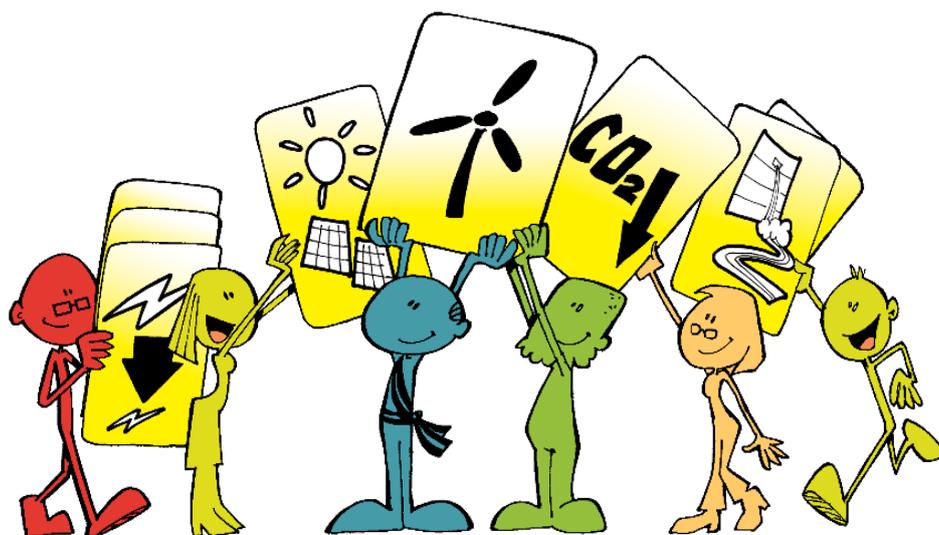
En 2022, à l'initiative du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, un "réseau de communicants" réunissant les différents Chargés de communication des 5 Communautés de Communes membres a été créé à l'occasion d'une première rencontre. Ce groupe "communication" dont la vocation est d'établir collectivement une stratégie et des outils de communication se portera relais des avancées « climat » des 5 territoires.

Par ailleurs, en complément des communications communales et intercommunales, le Pôle Territorial diffuse 1 à 2 fois par mois une lettre d'informations sur les actualités et projets menés collectivement dont une large partie est dédiée aux actions climat-énergie.

3.2.2. Objectif n°2 : Renforcer l'action publique locale et l'exemplarité intercommunale comme communale

Objectif n°2 PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
N°2	Renforcer l'action publique locale et l'exemplarité intercommunale / communale		A lancer 3%			

Cet objectif est à lancer à l'exception de la démarche d'extinction de l'éclairage public initiée.



Copyright – Sylvain Pongi

➤ **Action TEPOS EXE_1 Intégrer le PCAET dans les documents de planification PLUi, schéma de mobilité et schéma de raccordement aux ENR**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%	
TEPOS EXE_1	Intégrer le PCAET dans les documents de planification PLUi, schéma de mobilité et schéma de raccordement aux ENR	 Non démarrée					

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala

➤ **Action TEPOS EXE_2 Créer une mission interne de suivi des fluides des patrimoines intercommunaux et des communes volontaires**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%	
TEPOS EXE_2	Créer une mission interne de suivi des fluides des patrimoines intercommunaux et des communes volontaires	 Non démarrée					

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala

➤ **Action TEPOS EXE_3 Créer une mission mutualisée de Conseil Technique et d'AMO "Energie" pour la sobriété et l'efficacité énergétique du patrimoine intercommunal et communal**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%	
TEPOS EXE_3	Créer une mission mutualisée de Conseil Technique et d'AMO "Energie" pour la sobriété et l'efficacité énergétique du patrimoine intercommunal et communal	 Non démarrée					

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala

➤ **Action TEPOS EXE_4 Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public des communes**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
TEPOS EXE_4	Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public des communes					

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala

Une extinction de l'éclairage public sur le territoire Carmausin-Ségala en réponse à la crise énergétique :

85% des communes du territoire Carmausin-Ségala ont fait le choix de l'extinction nocturne de l'éclairage public sur l'hiver 2022/2023.

Hors du champ des compétences intercommunale, des structures externalisées au service des communes :

Le SDET (Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn) ainsi que les syndicats d'électrification de Tanus et Monesties assurent une aide aux communes pour améliorer l'usage de l'éclairage public.

➤ **Action TEPOS EXE_5 Implanter une station de distribution de GNV – Etude de préfiguration et de faisabilité**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
TEPOS EXE_5	Implanter une station de distribution de GNV – Etude de préfiguration et de faisabilité					

Maitres d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala, Ville de Carmaux, ENEO

Une réorientation stratégique :

D'autres alternatives, comme l'usage des bio-carburants ou l'électrification du parc véhicules sont à l'étude.

3.3. Etat d'avancement spécifique sur l'axe stratégique n°2 : « Territoire à Energie Positive (TEPOS) » décliné en 4 objectifs n°3, n°4, n°5 et n°6 :

Axe stratégique n°2 PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
N°2	S'inscrire dans une démarche Territoire à Energie Positive (TEPOS) en contribuant à l'ambition régionale REPOS de l'Occitanie et en veillant à s'adapter aux évolutions actuelles et futures du climat					

La démarche Territoire à Energie Positive (TEPOS) a été initiée et est en cours de déploiement au travers de 4 objectifs :

- Objectif n°3 : Accélérer la rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires
- Objectif n°4 : Accélérer le déploiement des énergies renouvelables
- Objectif n°5 : Favoriser les transports propres, les mobilités actives et solidaires
- Objectif n°6 : Engager les forces vives : entreprises, associations, usagers ...

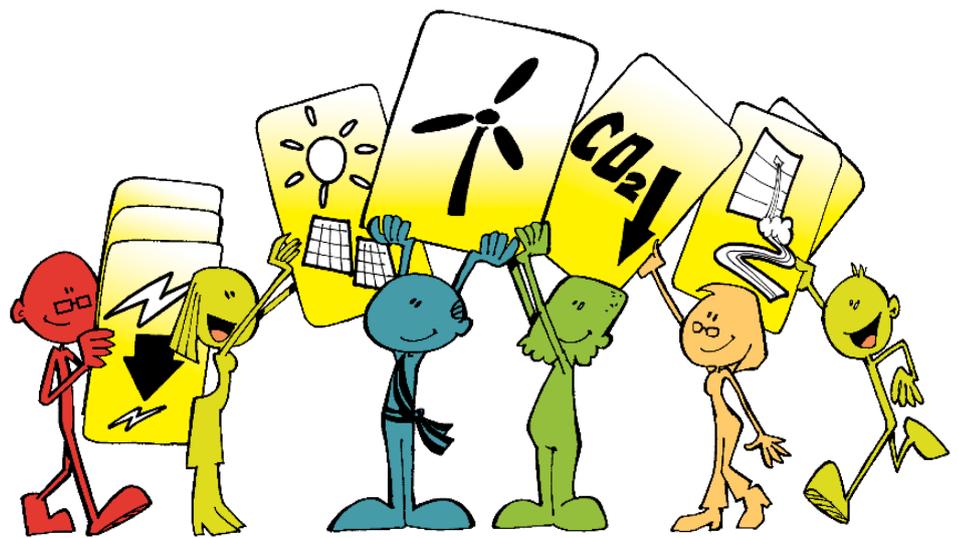
Eux-mêmes alimentés par 21 actions :

- TEPOS_BAT1 / TEPOS_BAT2 Démultiplier les points de sensibilisation et d'orientation des ménages pour la rénovation énergétique et accompagner les propriétaires dans leurs projets de travaux et de rénovation
- TEPOS_BAT3 / TEPOS_BAT4 Créer une coordination locale de prévention et de lutte contre la précarité énergétique et relancer une nouvelle Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- TEPOS_ENR1 Lancer un appel à manifestation d'Intérêt pour toitures photovoltaïques agricoles
- TEPOS_ENR2 Créer un incubateur intercommunal pour accélérer la concrétisation des projets de production d'énergie renouvelable
- TEPOS_ENR3 Soutenir le développement de coopératives existantes (ECOT81, ECCS)
- TEPOS_ENR5 Lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt pour le développement du photovoltaïque sur les toitures publiques
- TEPOS_MOB1 Soutenir la mise en place d'un transport solidaire(covoiturage)
- TEPOS_MOB2 Mettre à disposition un tiers-lieu
- TEPOS_MOB3 Créer de nouvelles aires de co-voiturages, améliorer la visibilité des aires existantes
- TEPOS_MOB4 Améliorer les infrastructures nécessaires aux mobilités actives
- TEPOS_MOB5 Créer un service de transport à la demande (TAD) adapté aux besoins des habitants
- TEPOS_MOB6 Développer une signalétique « temps de trajet » vélo et marche à pied
- TEPOS_MOB7 Harmoniser le TAD à l'échelle du Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides
- TEPOS_ACT1 Constituer un fonds de la transition énergétique
- TEPOS_ACT2 Définir les modalités d'un plan de rénovation énergétique des établissements médico-sociaux et d'accueil des personnes âgées
- TEPOS_ACT3 Créer un « club d'entreprises » pour la transition énergétique et climatique
- TEPOS_ACT4 Favoriser le développement concerté et participatif des projets de production d'énergie renouvelable
- TEPOS_ACT5 Créer un observatoire des initiatives pour la transition énergétique et le climat
- TEPOS_ACT6 Etudier la faisabilité d'un centre de ressources et d'information du public sur les "Energies" sur Cap Découverte --> Cap'Energie

3.3.1. Objectif n°3 : Accélérer la rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires

Objectif n°3 PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
N°3	Accélérer la rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires	Initié 13%				

Un objectif initié par des actions de communication, d’animation et de sensibilisation principalement à destination des propriétaires occupants.



Copyright – Sylvain Pongi

➤ **Action TEPOS BAT_1 / TEPOS BAT_2 : Démultiplier les points de sensibilisation, d'orientation des ménages pour la rénovation énergétique et accompagner les propriétaires dans leur projet de travaux et de rénovation**

Actions PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%	
TEPOS BAT_1	Démultiplier les points de sensibilisation et d'orientation des ménages pour la rénovation énergétique						
TEPOS BAT_2	Accompagner les propriétaires dans leurs projets de travaux et de rénovation						

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala

Des temps de sensibilisation ou des animations « relais » aux dispositifs Rénov'Occitanie / France Rénov et aux missions conseils de service public portées par le Guichet Unique Rénovation 81 (GUR) :

Depuis 2015, avec notamment la création de la plateforme REHAB et l'appui conseil de l'Espace Info-Energie 81, le territoire à l'échelle du Pôle de l'Albigeois et des Bastides s'est inscrit en précurseur dans la sensibilisation et l'incitation à la rénovation énergétique du bâti existant.

Par ailleurs, depuis plus de 20 ans, une fois par mois, la commune de Carmaux ouvre à destination des habitants du territoire une permanence de l'ADIL.

ADIL Agence Départementale d'Information sur le Logement est une association loi 1901 portant des missions d'informations généraliste particulièrement dans le domaine juridique en lien avec l'habitat dans le cadre d'une réponse à un service public d'intérêt général).

La Communauté de Communes Carmausin-Ségala se positionne en relais d'information des structures de conseils, d'accompagnements, de financements et d'aides du dispositif France Rénov visant à accélérer la rénovation du parc bâti existant (logements individuels, copropriétés, locaux professionnels).

Les missions de conseils de service public sont assurées par le Guichet Unique Rénovation (GUR) créé dans chaque département à l'initiative de la Région.

Deux actions d'animations « relais » menées entre 2020 et 2023 :

Action 1 : Avec pour objets : proximité, écoute, adaptation aux profils sociaux :

Depuis 2021, la Maison France Services de Carmaux et les permanences décentralisées sur les communes de Valdéries, Mirandol Bourgnounac, Pampelonne, Tanus, Monestiés, Cagnac-les-Mines, Saint-Jean-de-Marcel, Villeneuve sur Vère et Le Ségur sont venues en soutien au Guichet Unique de la Rénovation du Tarn (GUR). Pour compléter cette proximité, une itinérance territoriale du bus du centre social intercommunal « CaSa » est programmée mensuellement.

Favorisant les rendez-vous physiques, ces 2 typologies d'interfaces assurent une réponse de premier niveau adaptée et une réorientation vers le Guichet Unique de la Rénovation du Tarn.

Action 2 : Avec pour objets : sensibilisation, information, conseil et accompagnement :

Sous forme de forums, l'organisation sur le territoire Carmausin-Ségala de "journées habitat Energie" avec deux premières éditions en 2023 :

- L'une à Valdériès (partie sud-est du territoire) avec pour thèmes complémentaires la récupération des eaux de pluies, l'autoconsommation électrique individuelle, la sobriété énergétique ;
- L'autre sur Blaye Les Mines (centralité du territoire) avec l'interprétation des images issues des relevés thermographiques sur différents types de construction et une information sur le suivi à distance des consommations individuelles d'électricité via le compteur LINKY.



Suivis et évaluations :

- **Une tendance 2020 avec des résultats négatifs en gains carbone – gains énergie sur le secteur résidentiel :**

Sur le périmètre territorial de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala comme développé dans les paragraphes 2.1 et 2.2 « émission GES / consommation énergétique du territoire 2015-2020 », le secteur résidentiel voit une multiplication par 2.9 de ses émissions de gaz à effet de serre liées à la hausse de ses consommations d'énergie plus particulièrement en gaz.

- **Nombre et type de conseils « rénovation énergétique » menés par le Guichet Unique Départemental en 2021 (à partir du mois de mai 2021) :**

Chiffres clés issus de la lettre d'information du Guichet Unique Tarn Rénov'Occitanie :

2021 (à partir du mois de mai 2021)	Conseils de 1 ^{er} niveau	Conseils personnalisés	Conseils 1 ^{er} niveau et personnalisés
Sur le Carmausin-Ségala	355	88	443
Sur le Tarn	3513	907	4420
Part Carmausin-S. /Tarn			10%
Part Tarn / Région			7%

Type de conseils en 2021 (à partir du mois de mai 2021)	Financiers	Juridiques	Techniques	Sociaux
Sur le Carmausin-Ségala	97%	23%	34%	12%

- Evolution des thèmes de consultation sur le territoire Carmausin Ségala avec une nette augmentation sur le sujet de « l'amélioration de l'habitat » :

Chiffres clés issus du rapport d'activités de l'ADIL Tarn :

Consultations sur le Carmausin-Ségala par thèmes principaux	Amélioration de l'habitat	Rapports locatifs	Total cumulé sur les 2 thèmes « amélioration et rapports locatifs »
ADIL 2016	27%	50%	77%
ADIL / GUR 2021	63%	29%	92%

- Nombre d'audits énergétiques menés dans le cadre du parcours Rénov'Occitanie par le prestataire lauréat SCIC REHAB en 2021 (à partir du mois de mai 2021) :

Chiffres clés issus de la lettre d'information du Guichet Unique Tarn Rénov'Occitanie :

2021 (à partir du mois de mai 2021)	Audits	Assistances à maîtrise d'ouvrage*
Sur le Carmausin-Ségala	49	12
Sur le Tarn	340	50
Part Carmausin-S. /Tarn	14%	24%
Part Tarn / Région	16%	23%

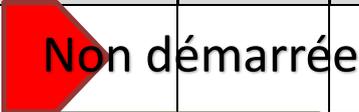
*Assistance à maîtrise d'ouvrage faite dans le cadre d'un gain énergétique minimum de 40% après travaux

- Nombre de primes forfaitaires MaPrimeRénov' accordées dans le cadre du parcours Rénov'Occitanie en 2021 (à partir du mois de mai 2021) :

Chiffres clés issus de la lettre d'information du Guichet Unique Tarn Rénov'Occitanie :

2021 (à partir du mois de mai 2021)	MaPrimeRénov'	Subvention Habiter Mieux Sérénité ANAH
Sur le Carmausin-Ségala	693	26
Sur le Tarn	7392	322

➤ **Action TEPOS BAT_3 / TEPOS BAT_4 : Créer une coordination locale de prévention et de lutte contre la précarité énergétique et relancer une nouvelle Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**

Actions PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%	
TEPOS BAT_3	Créer une coordination locale de prévention et de lutte contre la précarité énergétique						
TEPOS BAT_4	Relancer une nouvelle Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)						

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala

Le territoire Carmausin-Ségala sensible à la précarité énergétique :

Le diagnostic de mars 2019 qui a servi de base à l'élaboration du PCAET mettait en évidence sur la base des données chiffrées de 2017 fournies par ENEDIS sur son zonage de couverture (hors secteur ELD Etablissement Local de Distribution OYA) environ 1300 ménages identifiés en précarité énergétique **soit 9.5 % des ménages du territoire**. A titre de comparaison, sur la même année le pourcentage de ménages en précarité énergétique sur le périmètre de **la Région Occitanie était de 5.6 % contre 5.4 % sur la France**.

NB : La précarité énergétique correspond au croisement du « Reste à Vivre (RAV = Revenus-Dépenses) » inférieur à 0 et du Taux d'Effort Energétique Logement (TEE log = part du revenu disponible consacrée aux dépenses énergétiques du logement).

Des outils en cours d'élaboration visant à réduire et prévenir le risque de précarité énergétique :

- Lancement d'une nouvelle Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permettant de cibler plus particulièrement les propriétaires bailleurs et l'habitat « indigne » ;
- L'adoption par le conseil communautaire du 8 décembre 2022 du permis de louer pour les communes du territoire souhaitant mettre en place le dispositif. Cet outil initialement mis à disposition des collectivités locales par la loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014 possède le double objectif de :
 - Lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil,
 - Assurer la mise en location de logements qui ne portent pas atteinte à la sécurité des occupants ni à la salubrité publique.

Des mesures de soutien en national :

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) est un document qui sert principalement à estimer la consommation d'énergie et les taux d'émission de gaz à effet de serre d'un logement (ou bâtiment).

Depuis le 1^{er} janvier 2023, un logement (hors meublé de tourisme), situé en France métropolitaine donc sur le territoire Carmausin-Ségala peut être mis en location uniquement si sa consommation d'énergie ne dépasse pas le seuil de 449 kilowattheures d'énergie finale par mètre carré de surface habitable et par an.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} avril 2023 en cas de mise en vente d'une maison individuelle ou d'un immeuble composé de plusieurs logements classés F ou G par le DPE et appartenant à un même propriétaire, il faut, en plus, fournir au futur acquéreur un audit énergétique.

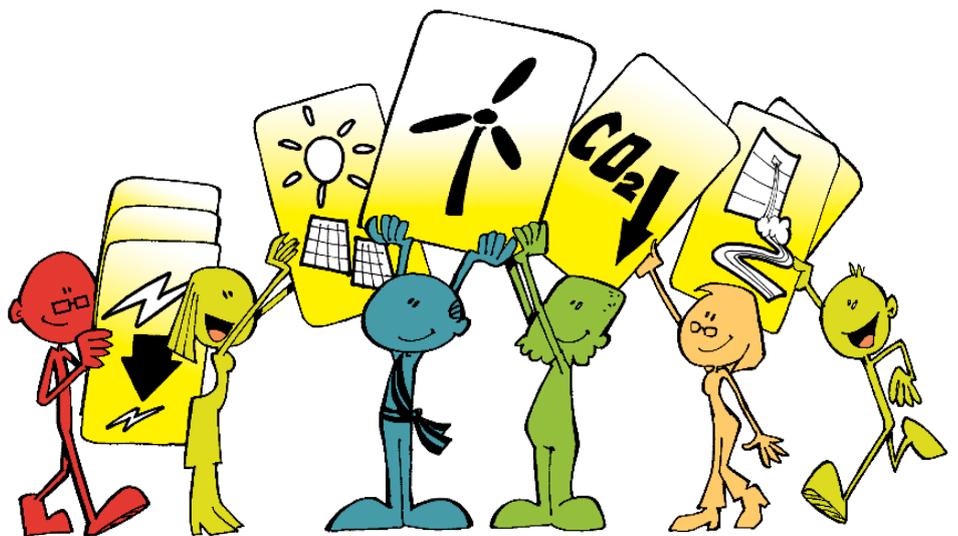
Les bâtiments en copropriété dont le permis de construire a été déposé avant le 1^{er} janvier 2013 devront faire l'objet d'un diagnostic de performance énergétique collectif (DPE collectif) avec une entrée en vigueur au :

- 1^{er} janvier 2024 pour les copropriétés de plus de 200 lots (partie de bâtiment comportant obligatoirement une partie privative et une quote-part de parties communes) ;
- 1^{er} janvier 2025 pour les copropriétés entre 50 et 200 lots ;
- 1^{er} janvier 2026 pour les copropriétés d'au maximum 50 lots.

3.3.2. Objectif n°4 : Accélérer le déploiement des énergies renouvelables

Objectif n°4 PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
N°4	Accélérer le déploiement des énergies renouvelables	Initié 14%				

Un objectif initié dans la mise en relation entre acteurs et le soutien aux initiatives de projets d'installation EnR (Energies Renouvelables).



Copyright – Sylvain Pongi

➤ **Action TEPOS ENR_1 : Lancer un appel à manifestation d'Intérêt pour toitures photovoltaïques agricoles**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
TEPOS ENR_1	Lancer un appel à manifestation d'Intérêt pour toitures photovoltaïques agricoles			Initiée 6%		

Maitres d'ouvrage : Chambre d'Agriculture avec partenaires

Une action portée par la Chambre d'Agriculture à l'échelle départementale avec des déclinaisons territoriales possibles :

Une enquête visant à identifier les besoins quantitatifs et qualitatifs des exploitations agricoles pour un équipement en toitures photovoltaïques a été menée en janvier 2020 par le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides sur le territoire qu'il couvre et ce en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Elle a mis en avant l'existence d'un quantitatif d'exploitants agricoles intéressés plus précisément en matière d'accompagnement à la mise en place d'un projet de toiture photovoltaïque.

A noter que sur le territoire Carmausin-Ségala, selon les situations des projets et par rapport au dimensionnement des réseaux existants, certaines solutions de raccordement s'avèrent plus complexes que d'autres donc plus onéreuses.

A cela s'ajoutent pour le porteur du projet de possibles réserves sur les éléments financiers (ratio coût/puissance) en prenant en compte les fortes hausses intervenues depuis fin 2021 sur le prix des panneaux, des onduleurs et de leurs installations.

Une réponse au besoin d'accompagnement dans les projets d'installations de toitures photovoltaïques de 36 à 300 kWc sur des bâtiments agricoles mise en place par la Chambre d'Agriculture via le dispositif "PROAGRI énergie" :

Suite aux différentes enquêtes menées à l'échelle départementale, la Chambre d'Agriculture a monté le dispositif "PROAGRI énergie" apportant un accompagnement complet neutre et objectif du premier rendez-vous à la mise en service de l'installation photovoltaïque et décliné sous la forme :

1. De renseignements de 1er niveau ;
2. D'un accompagnement complet au projet (étude de faisabilité, esquisse bâtiment et plan de situation, étude économique, demande et mise en relation pour permis de construire, dépôt de demande de raccordement, négociation et choix du matériel photovoltaïque, pose de centrale photovoltaïque, fourniture consuel, mise en service de la centrale) ;
3. D'un accompagnement d'assistance en maîtrise d'ouvrage via le partenariat établi avec la société Sud Solar System de la Chambre d'agriculture de l'Ariège disposant d'une expérience de plus de 10 ans ;
4. D'un technicien identifié au sein de la Chambre consulaire.

Retours chiffrés obtenus en lien avec ce dispositif :

A l'échelle du Département du Tarn, 71 rendez-vous ont été sollicités par des exploitants auprès de la Chambre d'Agriculture dont 3 par des professionnels agricoles issus du territoire Carmausin-Ségala sans réalisation d'installation. D'autres agriculteurs ont pu également participer aux formations régulières organisées par la Chambre consulaire en matière de production photovoltaïque. Aucun projet collectif n'a été étudié.

A noter que sur le Carmausin-Ségala des opérateurs historiques sont présents et ancrés auprès des agriculteurs, ce qui peut expliquer le faible appel au dispositif d'accompagnement complet proposé.

2022 : La Région Occitanie accentue l'incitation en lançant l'appel à projet désamiantage toiture couplé au déploiement photovoltaïque :

Ce dispositif soutient le financement du désamiantage de toitures avant la pose d'équipements photovoltaïques. Il est resté peu utilisé ne pouvant être soulevé en cumul des appuis à la rénovation ou la construction des bâtiments agricoles professionnels, résultant des "aides sur les bâtiments d'élevage issues de la mesure 411 du FEADER".

➤ **Action TEPOS ENR_2 : Créer un incubateur intercommunal pour accélérer la concrétisation des projets de production d'énergie renouvelable**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
TEPOS ENR_2	Créer un incubateur intercommunal pour accélérer la concrétisation des projets de production d'énergie renouvelable					

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala

Une action qui pourrait être amenée à se structurer sur la période 2023-2026 :

Face à la crise énergétique, des projets structurants nouveaux comme la méthanisation, l'étude d'un schéma directeur réseau chaleur ville de Carmaux avec une alimentation par chaufferie biomasse bois, des projets de production - distribution locales directes pour des collectifs par l'intermédiaire de PPA* (Power Purchase Agreement) sont en cours d'études.

A son initiative, la Communauté de Communes Carmausin-Ségala a permis un rapprochement entre l'Etablissement Local de Distribution d'Energie (OYA), ENEDIS /GRDF et les porteurs de projets.

Depuis début 2023, ces premières approches ont révélé la nécessité de créer une organisation réunissant des ressources techniques identifiées et structurées pour anticiper, accompagner, maîtriser localement la production d'énergie renouvelable.

***Un PPA power Purchase Agreement est un contrat d'achat d'électricité entre un producteur d'énergie et un consommateur qui achète l'énergie produite par un site de production identifié généralement sur une longue période. Il permet à de grands consommateurs (entreprises, collectivités) de s'approvisionner en énergie renouvelable et de sécuriser une partie de leurs besoins à un tarif qui n'est pas soumis aux variations des prix de marché de gros.**

➤ **Action TEPOS ENR_3 : Soutenir le développement de coopératives existantes (ECOT81, ECCS)**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
TEPOS ENR_3	Soutenir le développement de coopératives existantes (ECOT81, ECCS)	En cours 50%				

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala

Vers la professionnalisation des sociétés locales coopératives et citoyennes de production d'énergie renouvelable :

La Région et l'ADEME Occitanie se sont associées dès 2014 en lançant plusieurs appels à projet successifs afin de faciliter l'émergence de sociétés locales coopératives et citoyennes de production d'énergies renouvelables et favoriser la participation des citoyens, collectivités et acteurs locaux à la gouvernance et au financement de projets.

La Coop de Só est née de cet élan le 11 juin 2018 sous la forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Elle appartient à ses sociétaires, qui sont au nombre de 155, répartis entre 126 citoyens, 2 associations, 15 entreprises et 12 collectivités.

Son objectif est de garantir aux générations futures une autonomie et une indépendance pour la production et la consommation d'énergie sur leur territoire. Depuis sa création via un réseau de bénévoles engagés, Coop de Só déploie son action principalement sur le territoire de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala où est implanté son siège social (Carmaux) et rayonne au-delà sur le périmètre du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides. La Communauté de Communes Carmausin-Ségala engagée dans une politique volontariste en matière de transition énergétique a fait le choix dès 2018 d'en devenir sociétaire en prenant 20 parts sociales. Par ailleurs, elle s'est portée caution par délibération du 25 mai 2022 de l'emprunt contracté par Coop de Só afin d'assurer l'installation de son premier parc photovoltaïque citoyen au sol d'une puissance de 250 kWc.

Les productions installées et gérées par la SCIC Coop de Só :

De 2019 à 2023, les 10 projets portés et installés par Coop de Só représentent sur le Carmausin-Ségala une puissance de 616 kWc (kilo Watt crête), soit une production annuelle de 770 000 kWh, ce qui équivaut à la consommation électrique annuelle de 260 foyers de ce territoire.

Une recherche d'un modèle de fonctionnement :

Depuis 2021, la Coop de Só se heurte à des limites et difficultés dans leurs moyens d'actions et dans leur fonctionnement interne. C'est pourquoi le 24 mai 2022 à l'initiative de la coopérative, le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides a organisé une rencontre avec la SCIC « voisine » Enercoa dans l'Ouest Aveyron. Une délégation d'une vingtaine d'élus et d'agents à l'échelle du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides accompagnés de membres sociétaires de Coop de Só sont partis à la rencontre de leurs homologues Aveyronnais pour un temps d'échanges qui avait pour objectifs de :

- Identifier les champs de coopération possibles entre des collectivités locales et des acteurs de la transition coopératifs et citoyens ;
- Echanger en retour d'expérience sur la position prise par les élus dans ces projets, notamment sur l'aide au démarrage ;
- Aborder la question de la professionnalisation des coopératives citoyennes et les modèles économiques engagés ;
- Avoir une illustration concrète de la possible continuité de l'implication des collectivités dans un projet de cette nature.

Suite à cette visite, Coop de Só a sollicité la Communauté de Communes Carmausin-Ségala et le PETR Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides pour un accompagnement dans son projet de professionnalisation et de développement.

Plus précisément, elle a émis le besoin de réinterroger son modèle, son fonctionnement, les prestations qu'elle déploie, son organisation, et envisager de nouvelles modalités d'actions et de collaborations en travaillant à son projet de développement stratégique, ce en corrélation avec la commande politique et les missions de service public portées au sein du territoire Carmausin-Ségala.

Voté et adopté en séance du conseil communautaire Carmausin-Ségala le 16 mars 2023, avec l'appui financier de la Région Occitanie et du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), cet accompagnement sera réalisé courant 2023 par l'Adefpat, association au service des territoires contribuant au développement de l'emploi et de l'activité en milieu rural.

➤ **Action TEPOS ENR_5 : Lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt pour le développement du photovoltaïque sur les toitures publiques**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
TEPOS ENR_5	Lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt pour le développement du photovoltaïque sur les toitures publiques	Non démarrée				

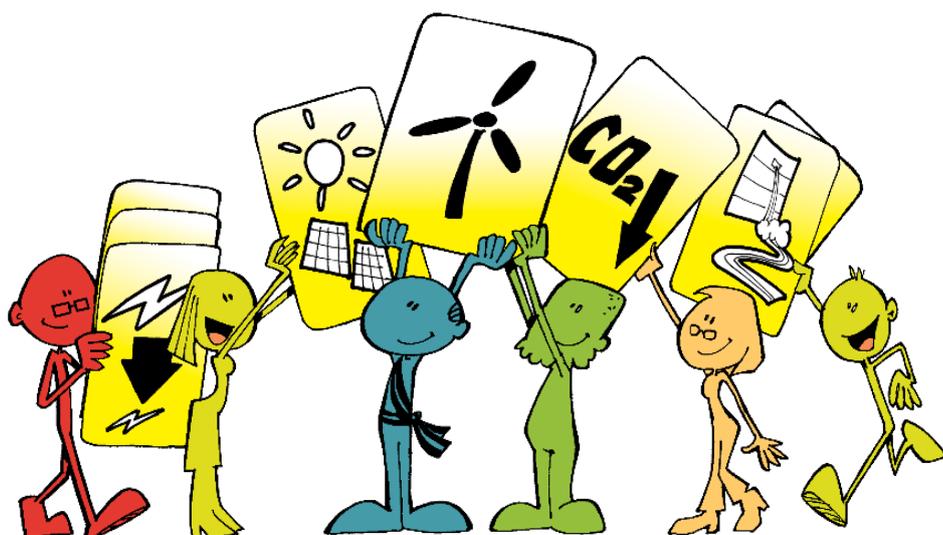
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala

3.3.3. Objectif n° 5 : Favoriser les transports propres, les mobilités actives et solidaires

Objectif n°5 PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%	
N°5	Favoriser les transports propres, les mobilités actives et solidaires	En cours 25%					

La mobilité s’inscrit au sein de la gouvernance :

Courant 2020, la Communauté de Communes Carmausin-Ségala a créé et structuré un service dédié à la mobilité avec 1.5 équivalents temps plein sous la gestion d’un responsable identifié. En parallèle, la collectivité a nommé un vice -président en charge de cette thématique.



Copyright – Sylvain Pongj

➤ **Action TEPOS MOB_1 : Soutenir la mise en place d'un transport solidaire (covoiturage)**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
TEPOS MOB_1	Soutenir la mise en place d'un transport solidaire(covoiturage)	Initiée 6%				

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala

Un premier élan au covoiturage initié en interne auprès des agents de la collectivité dans leurs trajets quotidiens domicile-travail :

Début 2022, avec la hausse du carburant, les agents de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala (au nombre de 180) ont été incités à covoiturer pour se rendre sur leur lieu de travail.

Effectivement en 2018 à l'occasion de l'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial, une étude « bilan carbone de la collectivité » avait été commandée. Elle mettait en avant en 2016 pour 119 agents employés une distance annuelle de trajet domicile – travail de 480 040 km soit 12 fois le tour de la terre.

De cette initiative, seule une faible participation a été constatée avec sur une très courte période 3 binômes formés venant pour la plupart d'Albi.

En complément afin de soutenir l'usage des transports publics, la Communauté de Communes Carmausin-Ségala a adopté en séance du 8 décembre 2022 pour ses agents une prise en charge des frais de transport publics à hauteur de 50% du coût du titre d'abonnement.

➤ **Action TEPOS MOB_2 : Mettre à disposition un tiers-lieu**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
TEPOS MOB_2	Mettre à disposition un tiers-lieu	Terminée 100%				

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala

Un tiers lieu actif initiateur au cœur de la centralité Carmausin-Ségala :

En 2019, la restitution de l'analyse commandée par la Communauté de Communes Carmausin-Ségala auprès du bureau d'études « Relais d'Entreprises » a permis d'évaluer les attentes en tiers lieux « économiques » sur son territoire.

En accord avec les préconisations, un tiers lieu central proposant une offre coworking et hôtel d'entreprises tertiaire est ouvert fin 2019 sur la commune de Carmaux dans un bâtiment « ancien centre d'appel vide » pré-équipé sur une surface de plus de 470 m² avec un potentiel de 30 positions de travail et une fréquentation ponctuelle en réunion de maximum 50 personnes.

Un engagement et soutien des collectivités comme des partenaires :

La CCI du Tarn, les communes et les partenaires financiers, opérationnels dont la Région Occitanie et l'Etat ont accompagné la réalisation et la promotion de ce troisième lieu de travail à destination des entreprises du tertiaire. Pour exemple, nous pouvons citer le soutien promotionnel du réseau Cowork'in Tarn de la CCI ou bien celui du RésO des Tiers Lieux de la Région Occitanie.



Des objectifs de résultats fixés atteints :

Fin 2020 une 20^{aine} de chefs de petites entreprises fréquentait régulièrement l'espace en drainant une 50^{aine} de visiteurs.

Fin 2021, avec un déploiement sur une surface de 450 m² supplémentaire, 7 structures entrepreneuriales générant une fréquentation de 50 visiteurs venaient compléter l'usage de ce « troisième lieu de travail ».

En 2021, le nombre de coworkers (utilisateurs ponctuels ne louant pas un bureau mensuellement dans l'espace hôtel d'entreprises) s'élevait à 12.

En revanche, c'est au niveau de la très faible fréquentation des télétravailleurs que l'espace n'a pas connu les résultats escomptés. Néanmoins, c'est une tendance relativement généralisée sur l'ensemble des tiers lieux situés en zones rurales de la Région Occitanie.

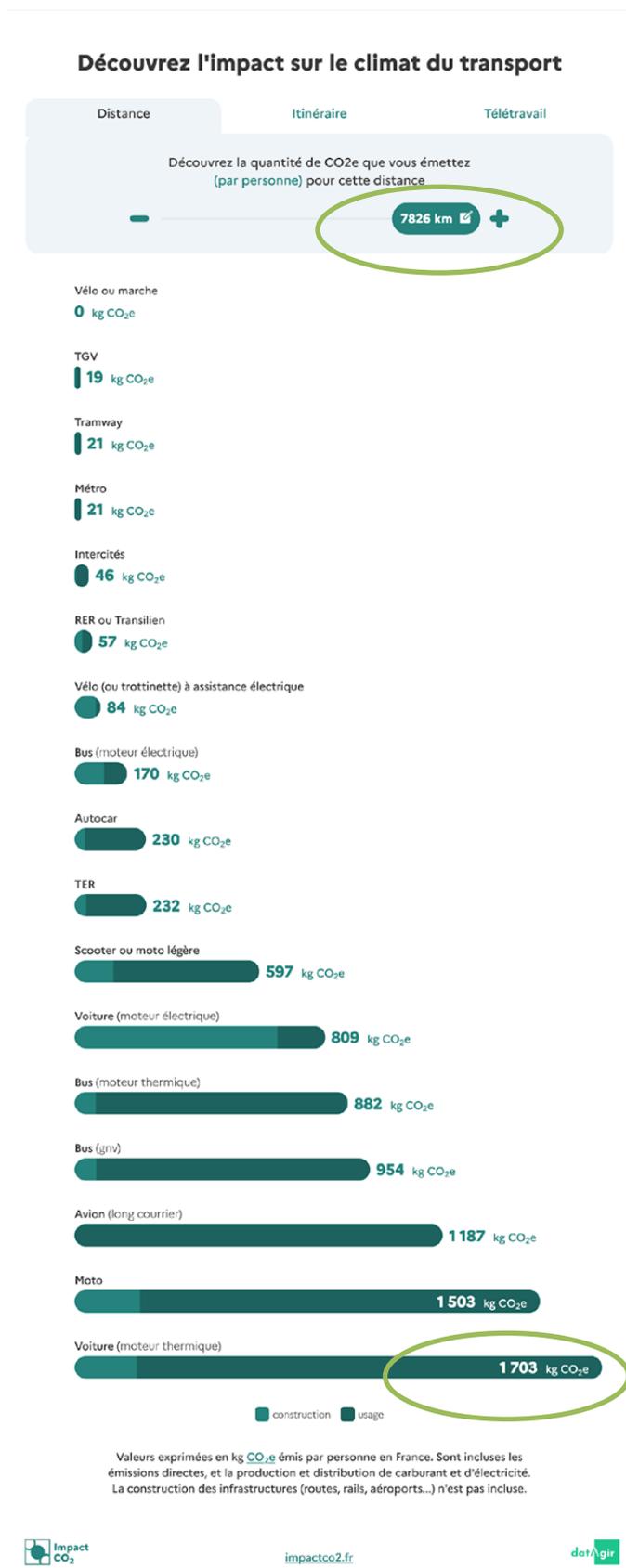
Evaluation des effets « tiers lieux » sur les déplacements en voiture et les émissions de GES (gaz à effet de serre) :

Comme le démontre la grille d'évaluation ci-contre, la voiture thermique est le principal générateur d'émissions de GES (gaz à effet de serre). En 2020 sur le Carmausin-Ségala, pour 89 % des personnes actives, la voiture est le moyen de déplacement pour les trajets domicile-travail. Sur le territoire, l'absence d'un maillage de réseaux de transport en commun est un facteur aggravant de cet état.

Le besoin de raccordement à de la fibre haut débit est une nécessité pour le fonctionnement des micro-entreprises tertiaire. C'est une des raisons premières de l'attractivité de d'un espace tiers lieux en plus de l'équipement, de l'accueil et des échanges professionnels.

De ce fait si on part de l'hypothèse que les structures fréquentant l'espace tiers lieux auraient recherché un lieu offrant ce type de service, le plus proche aurait été sur Albi. C'est en ce sens que l'économie de GES peut être évaluée sur la base de l'émission d'une voiture à moteur thermique :

Nombre de coworkers	Lieu de résidence
12 coworkers	Carmausin-Ségala
Nombre d'occupations en 2022	Total kms économisés en 2022
	7 826
	Total kg CO2 e économisés en 2022
182	1703



Un développement d'offres en « tiers lieux de proximité » permettant de réduire l'isolement et les déplacements :

Depuis 2021 sur le Carmausin-Ségala, l'offre en tiers lieux à vocation économique s'est étoffée par des initiatives privées sur des secteurs d'activités complémentaires notamment avec La Crouziè des Métiers (artisanat d'art) sur la commune de Tanus, le Fablab de Saint Benoit de Carmaux, l'espace « forum/salon » de Cap Découverte sur Le Garric ou le site de la Croix de Mille à Pampelonne avec un espace séminaire.

Par ailleurs, avec le recentrage de Maison France Services et l'intégration du Centre d'Action Social du territoire au sein de l'intercommunalité, la création des « Tiers lieux » ont facilité l'accès aux services publics notamment à Carmaux dans le Pôle numérique, à Valdéries dans les locaux de l'association Séga'liens, mais aussi à Pampelonne, Tanus, Monesties, Cagnac-Les-Mines, Saint-Jean-de-Marcel, Villeneuve sur Vère et Le Ségur où l'accueil se fait dans les mairies. Pour exemple quelques accompagnements ouverts sur ces espaces :

- Déclaration de revenus en ligne ;
- Inscription et actualisation Pôle Emploi ;
- Demande de retraite, pension de réversion ;
- Demande de carte grise, permis de conduire ;
- Création du compte Ameli (CPAM) ;
- Demande et simulation de RSA, aide au logement, prime d'activité ;
- Demande Prime Rénov, prime énergie...

➤ **Action TEPOS MOB_3 : Créer de nouvelles aires de co-voiturages, améliorer la visibilité des aires existantes**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
TEPOS MOB_3	Créer de nouvelles aires de co-voiturages, améliorer la visibilité des aires existantes	En cours 50%				

Maitres d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala / Région / Département/ Communes

Un Département soutenant le déploiement d'un réseau d'aires de co-voiturage :

En 2023, une aire de covoiturage multimodale complémentaire au réseau existant a été inaugurée à Tanus sur le territoire Carmausin-Ségala. Elle se positionne au carrefour de routes desservant Réquista (Aveyron), Pampelonne et plus largement le Ségala, en bordure de la route nationale 88 reliant Albi à Rodez (futur axe A68). Elle prévoit 15 places de véhicules légers, 2 places pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR), 2 places pour véhicules électriques et 2 box à vélos de 2 places chacun.

L'aménagement de cette aire d'un montant de plus de 200 000 € par le Conseil Départemental du Tarn s'ajoute au maillage existant des aires de covoiturage de La Vayssonié, La Croix de Mille, de l'espace multimodal de Carmaux / Blaye Les Mines.

➤ Action TEPOS MOB_4 : Améliorer les infrastructures nécessaires aux mobilités actives

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%	
TEPOS MOB_4	Améliorer les infrastructures nécessaires aux mobilités actives	Initiée 6%					

Maitres d'ouvrage : PETR Pôle Territorial Albigeois Bastides / Communauté de Communes Carmausin-Ségala

La réalisation d'un schéma directeur vélo :

Dans la continuité des actions menées à l'échelle du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides en matière de mobilités actives (marche /vélo), la Communauté de Communes Carmausin-Ségala a réalisé un schéma directeur vélo avec une attention particulière portée sur les trajets domicile-travail ou domicile – collèges/lycées.

L'étude portée dans le cadre de l'appel à projet « Vélos et Territoires » engagée en 2019 avait pour objectif de concevoir un maillage des itinéraires cyclables en traitant les points de discontinuités/ruptures afin d'améliorer et structurer le réseau à l'échelle du territoire Carmausin-Ségala.

Le diagnostic territorial « vélo » a mis en avant 3 objectifs stratégiques, celui de :

- Créer ou réhabiliter des aménagements en piste cyclable ;
- Organiser des stationnements et un jalonnement autour de 3 niveaux de réseaux (structurants, secondaires, tertiaires) ;
- Développer une offre de vente – réparation vélos.

La mise en œuvre du schéma directeur vélo adopté le 20 décembre 2021 en séance de conseil communautaire comprend 3 phases associées à la mise en place des stationnements, jalonnements et l'installation de professionnels de la vente – réparation de vélos :

- De 0 à 5 ans soit de 2021-2026 avec la création de + 31.6 km de voies cyclables ;
- De 5 à 10 ans soit de 2026 – 2031 avec la création de + 14.7 km de voies cyclables ;
- De 10 à 15 ans soit de 2031 – 2036 avec la création de + 63 km de voies cyclables.

Actions réalisées :



La prolongation de la voie verte déployée par le Département du Tarn du site de Cap Découverte à Blaye Les Mines (aux portes de la centralité du territoire) a été inaugurée le 17 mai 2023. C'est un levier dans le déploiement des pistes visant à rejoindre cette « artère » mais également une incitation réelle à la pratique du vélo comme de la marche.

En complément, la Communauté de Communes Carmausin-Ségala a mis en place par délibération du 8 décembre 2022 une aide financière pour l'achat de vélos à assistance électrique, de vélos spéciaux à assistance électrique ou non (exemple vélos cargo) et de vélos classiques dits musculaires. L'attribution de la subvention à destination des citoyens du territoire est conditionnée à une formation « école- vélo » sur l'usage, l'entretien et les règles de sécurité.

Afin d'en assurer la promotion, la Communauté de Communes a équipé dès 2021 sa flotte de véhicules de 9 vélos électriques dont 1 vélo-cargo. Ces derniers sont mis à disposition des agents dans le cadre des déplacements professionnels urbains, sur la pause méridienne ou pour les déplacements domicile-travail. Récemment ce prêt a été étendu aux citoyens du territoire désirant faire un essai. En complément, durant la période estivale 2023 une location d'une partie de cette flotte sera proposée par l'office de tourisme Carmausin-Ségala au départ de Carmaux et de Monesties dans le cadre de visites découvertes.

Afin d'initier un maillage de stationnements vélos sur l'ensemble du territoire, la Communauté de Communes a passé une première commande de 80 arceaux vélos bi-stationnements pour une livraison auprès des communes membres intéressées.

En complément sur 2023, deux grands temps de sensibilisation avec l'essai de vélos électriques ont été organisés par le service mobilité de la Communauté de Communes à l'occasion de manifestations locales sur le territoire.



Retour en chiffres sur l'aide à l'achat vélo mis en place par la Communauté de Communes Carmausin-Ségala en 2023 :

- 64 dossiers traités dont 29 dossiers pour un vélo féminin contre 35 pour un vélo masculin,
- 46 ont fait la formation « école- vélo » (18 sont en attente de réalisation),
- 91% des vélos financés sont à assistance électrique,
- Age des bénéficiaires : de 23 à 76 ans (17 dossiers pour la tranche des 18-45 ans, 21 dossiers pour la tranche des 45-60 ans et 26 dossiers pour les plus de 60 ans)

Un contrat local de santé 2^{nde} génération 2022-2026 visant l'activité physique :

Le contrat local de santé du Carmausin-Ségala définit l'activité physique comme un des enjeux sur les plus jeunes. L'objectif est de promouvoir auprès des parents les activités physiques dont le vélo ou la marche, comme vecteur essentiel de la santé pour limiter le surpoids ou l'obésité.

Le soutien à l'expérimentation d'un atelier participatif réparation vélos :

Dans le cadre du plan vélo, une dotation de soutien de la Communauté de Communes a été attribuée par délibération du 22 septembre 2022 dans le cadre d'une expérimentation d'ateliers participatifs à la réparation vélos d'une durée de 1 an.

Effectivement, partant de l'hypothèse que la pratique du vélo pourrait se trouver limitée par son coût d'entretien ou de remise en état, la Communauté de Communes a souhaité soutenir cette démarche visant à former le tout à chacun à la réparation de son vélo. Cette initiative portée par l'association « Citoyens pour une Dynamique Carmausine » a prévu de programmer plusieurs ateliers d'auto-réparation itinérants et ce avec l'appui d'un professionnel.

➤ **Action TEPOS MOB_5 : Créer un service de transport à la demande (TAD) adapté aux besoins des habitants**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
TEPOS MOB_5	Créer un service de transport à la demande (TAD) adapté aux besoins des habitants	Initiée 15%				

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala

Un transport à la demande ancré en support au territoire :

Historiquement le territoire Carmausin-Ségala s'est doté d'un service de transport à la demande en réponse aux attentes de ses habitants. Ce service est assuré sous la responsabilité et gestion opérationnelle de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala en partenariat avec la Région Occitanie, autorité organisatrice des mobilités. Deux lignes couvrant 30 communes du territoire permettent à tous de se rendre les vendredis matin sur les 2 places principales du marché de Carmaux et à sa gare multimodale.



Suivi de la fréquentation du service :

Années	Nombre d'usagers	Nombre de km annuel parcourus
2020	18	3062
2021	13	3306
2022	13	3888

Face à cette fréquentation relativement faible, une enquête sur un échantillon de plus de 90 usagers répartis sur l'ensemble du territoire et ayant fréquenté le « transport à la demande » dans le cadre de l'accès à la vaccination COVID-19 a été menée en 2021. L'objectif était de recueillir d'éventuelles attentes qui puissent répondre à des besoins non identifiés et de ce fait envisager son adaptation ou évolution. De cette démarche sur la trentaine de répondants, sont ressorties des attentes en déplacements du lundi au vendredi (plus particulièrement le mardi) afin principalement de se rendre chez des professionnels de santé.

➤ **Action TEPOS MOB_6 : Développer une signalétique « temps de trajet » vélo et marche à pied**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
TEPOS MOB_6	Développer une signalétique « temps de trajet » vélo et marche à pied					

Maitre d'ouvrage : PETR Pôle Territorial Albigeois Bastides

➤ **Action TEPOS MOB_7 : Harmoniser le TAD à l'échelle du Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides**

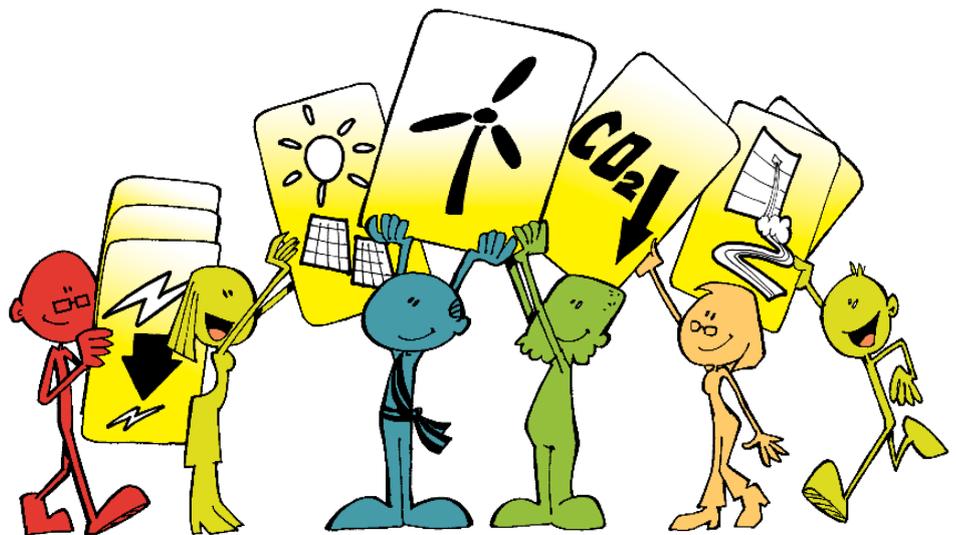
Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
TEPOS MOB_7	Harmoniser le TAD à l'échelle du Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides	 Non démarrée				

Maitre d'ouvrage : PETR Pôle Territorial Albigeois Bastides

3.3.4. Objectif n°6 : Engager les forces vives : entreprises, associations, usagers ...

Objectif n°6 PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%	
N°6	Engager les forces vives : entreprises, associations, usagers ...	En cours 26%					

Un objectif en cours de déploiement avec un observatoire des initiatives pour la transition énergétique et écologique opérationnel et une concertation installée entre acteurs de la production d'énergies renouvelables.



Copyright – Sylvain Pongj

➤ **Action TEPOS ACT_1 : Constituer un fonds de la transition énergétique**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
TEPOS ACT_1	Constituer un fonds de la transition énergétique	Initiée 15%				

Maitres d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala / PETR Pôle Territorial Albigeois Bastides

Un fond "coup de pouce" créé et mis en œuvre à l'échelle du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides :



En 2021, sous l'impulsion du réseau de bénévoles « Bouge Ton Climat », le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides a lancé le fonds de soutien « Coup de Pousses » qui permet d'accompagner l'émergence d'initiatives citoyennes en faveur de la transition écologique et énergétique à travers un fonds de soutien de 10 000 € (enveloppe annuelle).

Ce fonds de soutien aux initiatives citoyennes vise à accompagner les actions à caractère collectif ayant une portée de transition énergétique et écologique sur les thèmes suivants : transport et mobilités douces, économies d'énergie et initiatives d'énergies renouvelables, réduction des déchets, alimentation durable, biodiversité et patrimoine naturel.

Les projets lauréats bénéficient jusqu'à 2 000 € d'aides maximum et ont une année pour mettre en œuvre les actions.

Les 2 premières éditions ont eu lieu en 2021 et 2022. 11 collectifs citoyens et/ou associations ont ainsi été lauréats de "coup de pouce" et ont reçu entre 1000 et 2000 euros. Toutes les thématiques ciblées par le fonds sont représentées par les porteurs de projets lauréats.

Parmi eux, deux initiatives projets soutenues par le fonds Coup de Pousses sur le territoire Carmausin-Ségala :

Initiative n°1 : Lauréat 2021 : sur la thématique biodiversité et patrimoine naturel/alimentation durable :

Projet porté par Les Chlorophy-Liens : MYC'Abeilles « Le MYcélium Compagnons des Abeilles » :

Cette association située à Monestiés s'engage dans le développement en circuits courts d'activités économiques agricoles, artisanales, de prestations de services ..., mais aussi dans la création d'un lieu d'accueil à la ferme, pour différents publics.

Les objectifs du projet lauréat visent à :

- Soutenir l'activité des apiculteurs amateurs locaux avec une mise à disposition de matériels assez coûteux ;
- Organiser des temps de sensibilisation à destination des apiculteurs amateurs et professionnels sur les recherches innovantes du rôle bénéfique des champignons pour la santé et l'espérance de vie des abeilles.

Initiative n°2 : Lauréat 2022 : sur la thématique transport et mobilités douces :

Projet porté par « Citoyens pour une Dynamique Carmausine (CDC) » « Atelier participatif de réparation de vélos » :

L'association « Citoyens pour une Dynamique Carmausine » participe à la dynamisation du Carmausin en animant notamment le café culturel « Café Dynamo ». Elle cherche également à démocratiser et promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien.

Les objectifs du projet lauréat d'un atelier d'auto-réparation de vélos visent à :

- Offrir aux cyclistes un espace pour réparer eux-mêmes leur vélo ;
- Partager des connaissances pour permettre à chacun de comprendre le fonctionnement de son vélo et devenir plus autonome dans sa pratique ;
- Proposer et animer des ateliers dans différents lieux du territoire plusieurs fois par mois.

➤ **Action TEPOS ACT_2 : Définir les modalités d'un plan de rénovation énergétique des établissements médico-sociaux et d'accueil des personnes âgées**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
TEPOS ACT_2	Définir les modalités d'un plan de rénovation énergétique des établissements médico-sociaux et d'accueil des personnes âgées	 Non démarrée				

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala

➤ **Action TEPOS ACT_3 : Créer un « club d'entreprises » pour la transition énergétique et climatique**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
TEPOS ACT_3	Créer un « club d'entreprises » pour la transition énergétique et climatique	 Non démarrée				

Maitres d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala

➤ **Action TEPOS ACT_4 : Favoriser le développement concerté et participatif des projets de production d'énergie renouvelable**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%	
TEPOS ACT_4	Favoriser le développement concerté et participatif des projets de production d'énergie renouvelable	En cours 40%					

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala

Mise en place d'une veille et d'une concertation locale aux côtés des communes, des énergéticiens et des coopératives citoyennes sur les projets de production d'EnR (énergies renouvelables) :

Consciente de la nécessité de maîtriser le développement des projets de production en énergies renouvelables aux côtés des communes ayant la compétence urbanisme (absence de PLUi), la Communauté de Communes Carmausin-Ségala s'est positionnée en facilitateur dans la mise en relation des différents acteurs sur les projets de production en énergies renouvelables.

Ainsi, elle a été sollicitée pour avis sur les projets de déploiements photovoltaïque au sol comme par exemple :

- Sur la commune de Labastide Gabausse pour deux projets au sol distincts portant respectivement sur 3,4 Ha pour une puissance de 2,8 MWc, et sur 3,2 Ha pour une puissance de 3,1 MWc ;
- Sur les communes de Carmaux / Saint Benoit de Carmaux pour un projet au sol portant sur 3 Ha pour une puissance de 3,3 MWc associé avec des ombrières sur 7600 m² pour une puissance de 0,9 MWc ;
- Sur la commune de Blaye Les Mines pour deux projets au sol distincts portant respectivement sur 14,6 Ha pour une puissance de 13 MWc et sur 7 Ha pour une puissance de 7 MWc ;
- Sur la commune de Carmaux pour un projet sur un délaissé classé en friches industrielles portant sur 1,7 Ha pour une puissance de 0,24 MWc.

Au cœur des consultations publiques, une collectivité en soutien à la production des énergies renouvelables :

Engagée dans la démarche d'une production maîtrisée des énergies renouvelables, la Communauté de Communes Carmausin-Ségala a mis à disposition sur la commune de Carmaux un délaissé au sol (confinement) en zone d'activités pour installer un parc photovoltaïque sur 1,2 Ha pour une puissance de 1MWc.

Elle s'inscrit également dans les projets d'ombrières équipées de photovoltaïque notamment sur deux de ses parkings desservant des bâtiments tertiaires pour une surface de 3 000 m² et une puissance totale de 600 kWc.

Répondant à l'enjeu de mix énergétique, elle a suivi le projet de trois méthaniseurs collectifs 100% agricoles, qui concernaient chacun une dizaine d'agriculteurs et visaient plusieurs objectifs comme :

- ✓ Produire un biogaz directement injecté dans le réseau gaz naturel local permettant de contribuer à réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre des exploitations agricoles concernées,
- ✓ Récupérer un digestat (effluents digérés par le méthaniseur) sans odeur, à haute valeur agronomique, permettant une forte baisse de l'usage d'engrais chimiques et produits phytosanitaires,
- ✓ Maintenir économiquement des exploitations agricoles de dimension familiale par une diversification tout en contribuant aux enjeux de transition écologique dans lequel les territoires sont impliqués.

La création d'une SAEML (société anonyme d'économie mixte locale) comme élément fondateur de l'implication de la collectivité dans la production d'énergies renouvelables :

Cette SAEML « Compagnie d'Aménagement du Ségala Carmausin », à laquelle participe les établissements locaux de distribution d'énergies (ELD : ENE'O, SERC désormais « OYA ») aux côtés de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala, a été pensée comme réponse de l'intercommunalité à l'ensemble des projets liés aux énergies renouvelables sur son territoire mais également aux problématiques liées à l'économie d'énergie et au développement durable.

➤ **Action TEPOS ACT_5 : Créer un observatoire des initiatives pour la transition énergétique et le climat**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
TEPOS ACT_5	Créer un observatoire des initiatives pour la transition énergétique et le climat	Terminée 100%				

Maitre d'ouvrage : PETR Pôle Territorial Albigeois Bastides

Création de l'observatoire des initiatives citoyennes en faveur de la transition énergétique et écologique dans le cadre du réseau "Bouge ton climat" via la mise en place d'une plateforme en ligne géolocalisant et valorisant les différentes initiatives existantes sur le territoire :

Dans le cadre du réseau « Bouge Ton Climat » animé par le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, un observatoire des initiatives citoyennes en faveur de la transition énergétique et écologique a été mis en place afin de favoriser les échanges et la diffusion de pratiques. Il s'agit d'un site internet dédié accessible via notamment une cartographie qui géolocalise l'ensemble des projets : <https://bougetonclimat.gogocarto.fr/>

Celui-ci recense toutes les actions citoyennes collectives en faveur de l'environnement et du vivre ensemble : jardins partagés, friperies, restaurant solidaire, café associatif, Il s'agit ainsi de susciter l'envie des habitants d'oser changer de façon de vivre et de consommer, de donner vie à de nouveaux projets, en s'inspirant de ce qui existe déjà près de chez eux.

Un travail de saisie et de mise à jour des projets se fait au fil du temps (par notamment l'accueil d'un volontaire en service civique). En janvier 2023, 70 initiatives sont ainsi recensées sur l'observatoire. Ces initiatives sont principalement portées par des collectifs citoyens, des associations, voir des acteurs de l'ESS (SCIC...). Elles sont organisées en 9 catégories principales : Transports et mobilités douces, Réduction des déchets, Alimentation durable, Énergie, Biodiversité et patrimoine naturel, Éducation et formation, Faire ensemble, Habitats durables, Évènements. Cette interface a compté 460 visites entre septembre 2021 et septembre 2022.

➤ **Action TEPOS ACT_6 : Etudier la faisabilité d'un centre de ressources et d'information du public sur les "Energies" sur Cap Découverte --> Cap'Energie**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
TEPOS ACT_6	Etudier la faisabilité d'un centre de ressources et d'information du public sur les "Energies" sur Cap Découverte --> Cap'Energie	 Abandonnée				

Maitre d'ouvrage : SMAD (Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Découverte)

3.4. Etat d'avancement spécifique sur l'axe stratégique n°3 : « Transition agricole, forestière et alimentaire » décliné en 3 objectifs n°7, n°8 et n°9 :

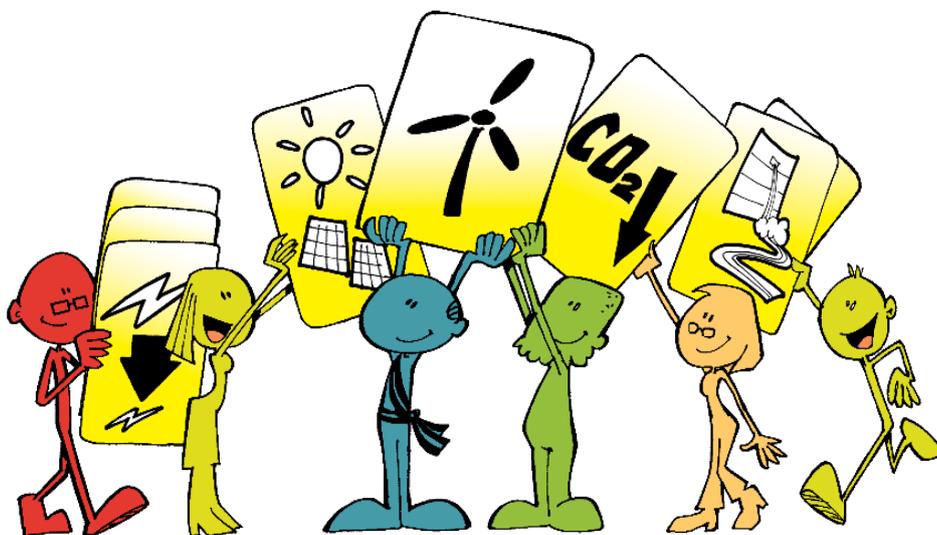
Axe stratégique n°3 PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
N°3	Accompagner la transition agricole, forestière et alimentaire	A lancer 4%				

Les démarches axées autour de la transition agricole, forestière et alimentaire restent à lancer Territoire au travers de 3 objectifs :

- Objectif n°7 : Réduire l'empreinte climatique de l'alimentation sur le territoire
- Objectif n°8 : Préserver la biodiversité pour renforcer le fonctionnement agro climatique des écosystèmes
- Objectif n°9 : Définir une stratégie pour accompagner la transition agricole et limiter la vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique, dont :

Eux-mêmes alimentés par 4 actions :

- Action AGRI ALI_1 Préservation et mobilisation du foncier agricole
- Action AGRI ALI_2 Intégrer les objectifs climatiques du PCAET dans le projet alimentaire territorial
- Action AGRI BIO_1 Créer des atlas de la biodiversité communale
- Action AGRI STRAT_1 Co-construire une stratégie et un plan d'adaptation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture

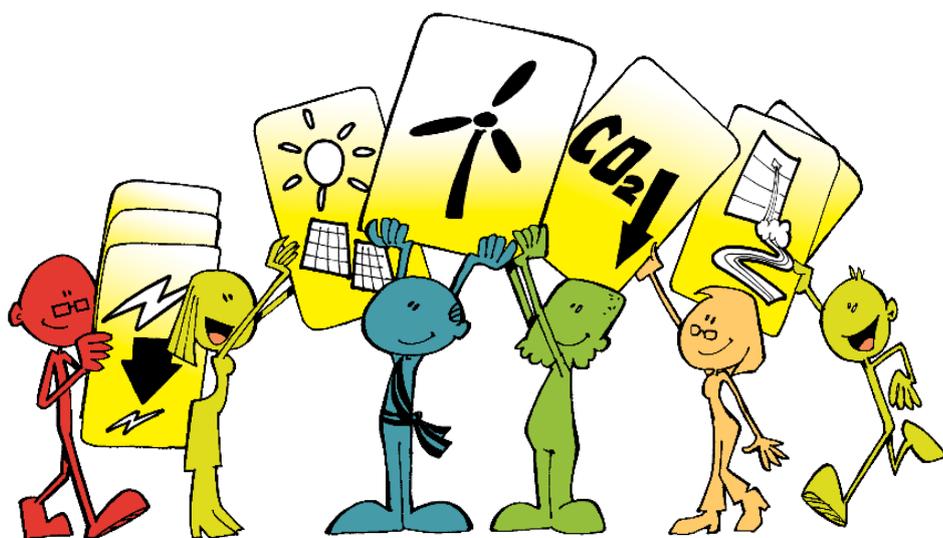


Copyright – Sylvain Pongi

3.4.1. Objectif 7 : Accélérer la rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires

Objectif n°7 PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
N°7	Réduire l’empreinte climatique de l’alimentation sur le territoire	Initié 11%				

Un objectif animé principalement par le Programme alimentaire Territorial (PAT) et initié autour de temps d’animation et de sensibilisation.



Copyright – Sylvain Pongj

➤ **Action AGRI ALI_1 : Préservation et mobilisation du foncier agricole**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
AGRI ALI_1	Préservation et mobilisation du foncier agricole	Initiée 15%				

Maitre d'ouvrage : PETR Pôle Territorial Albigeois Bastides

Sur 2022 – 2023, plusieurs animations visant à initier la démarche de préservation du foncier agricole ont été organisées par le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides dans le cadre du Programme Alimentaire Territorial (PAT) avec le relais de ses Communautés de Communes membres :

- Démarche n°1 : la Chambre d'Agriculture du Tarn a réalisé un état des lieux de l'activité « maraichage » sur le territoire du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides. La présentation de ce bilan aux élus dans chaque Communauté de Communes est programmée courant 2023. L'étape suivante vise à engager un travail de repérage de foncier à préserver sur chacune des intercommunalités membre du Pôle.
- Démarche n°2 : en partenariat avec Terre de Liens Midi-Pyrénées, l'Adeart et Terres Citoyennes Albigeoises un cycle de deux formations-actions reliant enjeux du foncier agricole et installation/transmission a été organisé.
- Démarche n°3 : une formation et une visite de ferme ont été programmées pour présenter les acteurs et les enjeux du foncier agricole plus particulièrement dans le cadre de l'installation et de la transmission.
- Démarche n°4 : un atelier d'animation en matière de foncier agricole réunissant une 20^{aine} d'élus et techniciens a été planifié afin d'avancer sur la définition des objectifs de chaque territoire et d'imaginer les plans d'actions à développer dans les prochaines années.

➤ **Action AGRI ALI_2 : Intégrer les objectifs climatiques du PCAET dans le projet alimentaire territorial**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
AGRI ALI_2	Intégrer les objectifs climatiques du PCAET dans le projet alimentaire territorial	Initiée 6%				

Maitre d'ouvrage : PETR Pôle Territorial Albigeois Bastides

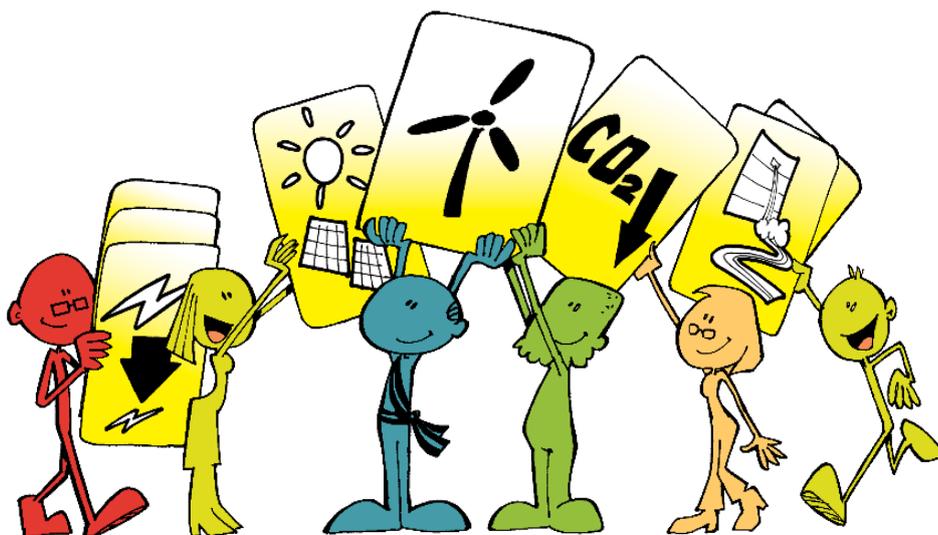
Des formations menées par le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides dans le cadre du Programme Alimentaire Territorial (PAT) avec le relais de ses Communautés de Communes membres :

- En octobre 2020, la formation pour les cuisiniers sur les menus végétariens (recettes et aspects nutritionnels) ;
- En novembre 2022, la formation pour les cuisiniers sur l'introduction de produits issus de l'agriculture biologique en lien avec la diminution de la part carnée ;
- En décembre 2022, la présentation de la loi Egalim aux élus et agents techniciens de la restauration ;
- En mars 2022, un webinaire sur les impacts en matière de restauration collective de la loi Egalim et de la loi Climat et Résilience à destination des élus et agents techniciens ;
- En Octobre 2022, dans le cadre de l'opération « Goûtons nos campagnes », un atelier de sensibilisation grand public intergénérationnel autour de l'alimentation durable, atelier cueillette et dégustation de plantes sauvages.

3.4.2. Objectif n° 8 : Préserver la biodiversité pour renforcer le fonctionnement agro climatique des écosystèmes

Objectif n°8 PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
N°8	Préserver la biodiversité pour renforcer le fonctionnement agro climatique des écosystèmes	Non démarré				

Un objectif non démarré construit au travers d'une fiche action.



Copyright – Sylvain Pongi

➤ **Action AGRI BIO_1 : Créer des atlas de la biodiversité communale**

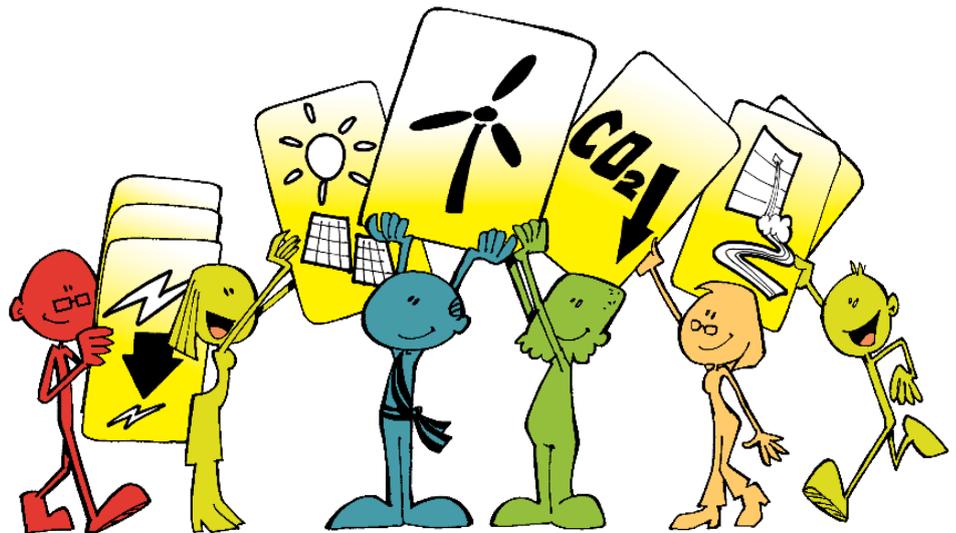
Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%	
AGRI BIO_1	Créer des atlas de la biodiversité communale	 Non démarrée					

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala / Communes

3.4.3. Objectif n°9 : Définir une stratégie pour accompagner la transition agricole et limiter la vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique

Objectif n°9 PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
N°9	Définir une stratégie pour accompagner la transition agricole et limiter la vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique	Non démarré				

Un objectif non démarré construit au travers d'une fiche action.



Copyright – Sylvain Pongi

➤ **Action AGRI STR_1 : Co-construire une stratégie et un plan d'adaptation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
AGRI STR_1	Co-construire une stratégie et un plan d'adaptation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture	 Non démarrée				

Maitre d'ouvrage : PETR Pôle Territorial Albigeois et Bastides

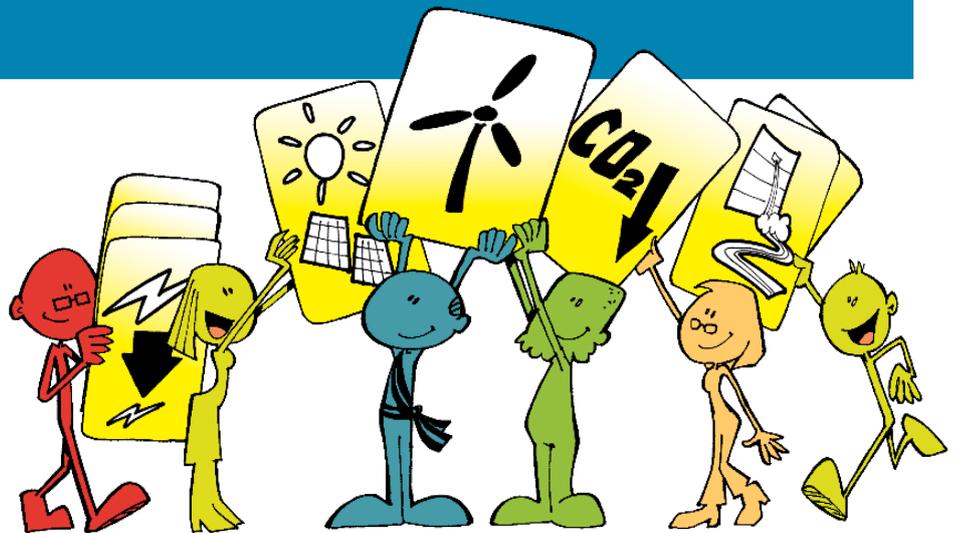
Des débuts d'actions portées par le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides en lien avec le Programme Alimentaire Territorial (PAT) avec le relais de ses Communautés de Communes membres :

- En 2019 un rapport sur le rôle des collectivités dans la transition agricole, comprenant une simplification du diagnostic Afterres 2050 ;
Afterres 2050 est un scénario d'utilisation des terres agricoles et forestières pour satisfaire les besoins alimentaires, énergétiques, en matériaux, et réduire les gaz à effet de serre. Ce scénario est développé par l'association Solagro, pour le territoire français)
- En novembre 2019 un séminaire agricole sur changement climatique et agriculture ;
- En décembre 2019 un comité technique à l'échelle du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides visant à définir une méthodologie de concertation des agriculteurs ;
- En janvier 2020 un forum ouvert sur le thème du « Comment massifier les changements de pratiques agricoles et diminuer la vulnérabilité au changement climatique ? » ;
- En septembre 2020 un comité technique à l'échelle du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides pour présenter les résultats d'un rapport de stage de 6 mois commandé autour de la compensation carbone comprenant l'enjeu d'identifier les opportunités pour les territoires et les agriculteurs.

4. ACTIONS COMPLEMENTAIRES 2020-2023

Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS)



Copyright – Sylvain Pongj

➤ **Action COMPL_1 Être reconnu comme destination de tourisme durable**

Action PERIODE 2020-2023		Non démarrée 0%	A lancer 1 à 5%	Initiée 6 à 15%	En cours 16 à 99%	Réalisée 100%
COMPL_1	Etre reconnu comme destination de tourisme durable	En cours 40%				

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Carmausin-Ségala

Plusieurs initiatives ont été amorcées sur la période 2020-2023 par l'Office de Tourisme Intercommunal Carmausin-Ségala. Elles viennent en préfiguration d'un plan d'actions opérationnel tourisme mis en place par le CRTL Occitanie et décliné à l'échelle du Carmausin-Ségala afin d'accompagner les professionnels du tourisme et les destinations dans la transition écologique.

Liste des actions menées :

- Sur le site de CAP DECOUVERTE :
 - Visites, randonnées, infrastructures à destination des scolaires jusqu'au collège et des visiteurs sur les thèmes de la biodiversité, des énergies, des mobilités douces, du sport ;
 - Qualité de l'eau : labellisation pavillon bleu renouvelée du lac / aire de baignade ;
 - Offres d'animations séminaire d'entreprises "team building nature" ;
 - Accueil des sportifs pour les préparations de championnats.
- Par l'office de tourisme intercommunal :
 - Sensibilisation aux gestes éco-responsables chez les hébergeurs et les restaurateurs par un partenariat avec Trifyl (établissement public de valorisation des déchets ménagers et assimilés, qui place le développement durable au cœur de ses activités) ;
 - Circuits courts :
 - Promotion de l'artisanat, des producteurs, des lieux de vente, des marchés locaux ;
 - Speed-meeting organisé à Cap Découverte entre les restaurateurs / distributeurs et producteurs ;
 - Appui à la professionnalisation des restaurateurs ciblée autour de la promotion des savoir-faire et de la qualité des approvisionnements ;
 - Programmation de balades gourmandes (animation rando « du grain au pain » par exemple) et de promenades sensibilisation à la biodiversité (pour exemple : découverte pour les familles sur le sentier botanique de Pampelonne avec la présentation des essences, arbres et sortie sur le sentier de la « Libellule Bleue » à La Roucarié avec la Ligue de Protection des Oiseaux) ;
 - Soutien aux hébergeurs proposant des solutions vélos ;
 - Promotion de 3 sentiers biodiversité : 2 autour de la botanique et 1 autour des insectes volants ;
 - Création et remise de la charte du randonneur pour le respect de la nature (respect biodiversité, attitudes et déchets) ;



Carmausin
Ségala

5. PISTES D'EVOLUTION 2023-2026

Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS)



Copyright – Sylvain Pongi

3 AXES	3 ENJEUX	9 OBJECTIFS	33 ACTIONS CIBLEES	Pistes d'évolution programmées dès 2024
<p style="text-align: center;">N°1 Gouvernance</p>	<p style="text-align: center;">N°1 <i>Réduction des émissions GES et de la consommation énergétique</i></p>	<p>N°2- Renforcer l'action publique locale et l'exemplarité intercommunale ou communale (3)</p>	<p><i>Hors fiche</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Action TEPOS_EXE1</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • En matière de production et de tri de déchets : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Former et informer en interne le personnel et les usagers sur le contenu des poubelles des bâtiments intercommunaux en mettant en avant la nature des déchets, un questionnaire reliant besoin– consommation – déchets et une estimation du coût (TEq CO2) de ce traitement (extension aux communes volontaires) ↳ Conditionner aux critères « d'optimisation quantitative et d'exemplarité du tri des déchets » les subventions comme la dotation de containers pour les manifestations associatives • Synthétiser, centraliser et relayer, les plans communaux de sauvegarde sous un format intercommunal
	<p style="text-align: center;">N°2 <i>Développement des EnR</i></p>			
	<p style="text-align: center;">N°3 <i>Adaptations sectorielles</i></p>			

3 AXES	3 ENJEUX	9 OBJECTIFS	33 ACTIONS CIBLEES	Pistes d'évolution programmées dès 2024
<p style="text-align: center;">N°2 Territoire à Energie Positive</p>	<p style="text-align: center;">N°1 <i>Réduction des émissions GES et de la consommation énergétique</i></p>	<p>N°3- Accélérer la rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires (1)</p>	<p>Action TEPOS_BAT1 Action TEPOS_BAT2 Action TEPOS_BAT4</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre et renforcer les actions en faveur de la sobriété et de la rénovation dans les logements et dans les bâtiments d'activités : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Simplifier l'accès à l'information conseil (dont audits, usages, rénovation, performance) ↳ Aider les citoyens dans les dépôts de dossiers d'aides suivant leur cas (Ma Prim Renov, CEE, adaptation vieillesse...) ↳ Promouvoir et démocratiser l'usage de l'AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) ↳ Outils et moyens : <ul style="list-style-type: none"> 1. Techniques : Promouvoir la porte d'entrée centrale du Guichet Unique de la Rénovation (conseils) et s'appuyer sur des structures ou dispositifs annexes (médiation...), OPAH (indigne/précarité / bailleurs), tiers de confiance (expertise, audits, sensibilisation...) 2. Incitatifs : mise en place du permis de louer, préparation au futur PLH ou PLUi-H 3. Facilitateurs : soutenir la diffusion d'un annuaire territorial des artisans RGE et du 2nd œuvre, former les agents d'accueil de service public et des centres sociaux pour réorienter vers les bons interlocuteurs « rénovation – optimisation de l'habitat »
	<p style="text-align: center;">N°2 <i>Développement des EnR</i></p>			
	<p style="text-align: center;">N°3 <i>Adaptations sectorielles</i></p>			

3 AXES	3 ENJEUX	9 OBJECTIFS	33 ACTIONS CIBLEES	Pistes d'évolution programmées dès 2024
<p style="text-align: center;">N°2 Territoire à Energie Positive</p>	<p style="text-align: center;">N°1 <i>Réduction des émissions GES et de la consommation énergétique</i></p>	<p>N°3- Accélérer la rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires (2)</p>	<p>Action TEPOS_BAT3</p> <p style="color: red; text-align: center;">Hors fiche</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre la précarité énergétique : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Création d'une cellule de veille alimentée par les outils « permis de louer » ou OPAH ... pour signaler la précarité et l'habitat indigne ↳ Trouver une solution d'accompagnement spécifique ↳ Faciliter la mise en lien dans la médiation avec les bailleurs • S'engager dans une optimisation des usages et une planification de rénovation des bâtiments publics intercommunaux et des communes volontaires : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Engager un audit sur les usages comprenant des propositions d'optimisation répondant aux justes besoins ↳ Développer une stratégie visant à planifier des actions budgétisées de rénovation des bâtiments publics intercommunaux pour tendre vers des bâtiments énergétiquement conformes ou exemplaires ↳ Mettre en place des stratégies de résilience : suivant opportunités, raccordement à des réseaux chaleur / froid (bois, géothermie) ou alimentation par autoconsommation photovoltaïque des bâtiments intercommunaux ou communaux de plus de 1 000 m²
	<p style="text-align: center;">N°2 <i>Développement des EnR</i></p>			
	<p style="text-align: center;">N°3 <i>Adaptations sectorielles</i></p>			

3 AXES	3 ENJEUX	9 OBJECTIFS	33 ACTIONS CIBLEES	Pistes d'évolution programmées dès 2024
<p style="text-align: center;">N°2 Territoire à Energie Positive</p>	<p style="text-align: center;">N°1 <i>Réduction des émissions GES et de la consommation énergétique</i></p>	<p>N°4- Accélérer le déploiement des énergies renouvelables</p> <p>N°6- Engager les forces vives : entreprises, associations, usagers...</p>	<p>Action TEPOS_ENR1 Action TEPOS_ENR2 Action TEPOS_ENR3 Action TEPOS_ENR5</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmer le rôle facilitateur de la collectivité dans l'accélération des déploiements des énergies renouvelables avec l'appui de : <ul style="list-style-type: none"> ↳ 4 vecteurs : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les énergéticiens sur la partie production – distribution d'EnR ✓ La SAEML Compagnie d'Aménagement du Ségala Carmausin comme outil complémentaire à activer et à moduler si nécessaire comme « véhicule » de gouvernance et d'investissement pouvant être ouvert et au service des communes ✓ Les syndicats d'énergies ✓ Les coopératives citoyennes ↳ La loi d'accélération EnR de mars 2023 incluant l'identification des sources de productions potentielles avec : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une cartographie de zonages de terrains susceptibles d'accueillir ou de développer des EnR ✓ Une liste d'identification des toitures et parkings intercommunaux ou communaux (pour les communes volontaires) pouvant accueillir de la production photovoltaïque ✓ Une liste des communes intéressées par les alternatives bois énergie, géothermie, méthanisation, réseaux de chaleur ou de froid, éolien, photovoltaïque
	<p style="text-align: center;">N°2 <i>Développement des EnR</i></p>			
	<p style="text-align: center;">N°3 <i>Adaptations sectorielles</i></p>			

3 AXES	3 ENJEUX	9 OBJECTIFS	33 ACTIONS CIBLEES	Pistes d'évolution programmées dès 2024		
<p style="text-align: center;">N°2 Territoire à Energie Positive</p>	<p style="text-align: center;">N°1 <i>Réduction des émissions GES et de la consommation énergétique</i></p>	<p>N°5- Favoriser les transports propres, les mobilités actives et solidaires</p>	Action TEPOS_MOB1	<ul style="list-style-type: none"> • Covoiturage : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Améliorer la visibilité des aires existantes et les développer avec les services associés aux besoins • Transport à la demande : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Etudier une mise en avant, des ajustements et développements éventuels en fonction des besoins • Tiers lieux : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Améliorer la visibilité du maillage et de la complémentarité entre tiers lieux économiques, sociaux ou culturels existants • Mobilités douces : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Infrastructures à développer en parallèle des constructions ou de réhabilitations foncières menées par l'intercommunalité en concertation avec le projet global communal et les schémas directeurs • Mobilités (flotte interne) : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Verdissement de la flotte intercommunale de véhicules au fur et à mesure des renouvellements ↳ Poursuite de l'action menée sur l'optimisation des usages de véhicules en fonction de la distance parcourue avec une incitation au covoiturage 		
	<p style="text-align: center;">N°2 <i>Développement des EnR</i></p>		Action TEPOS_MOB5		Action TEPOS_MOB2	Action TEPOS_MOB4
	<p style="text-align: center;">N°3 <i>Adaptations sectorielles</i></p>		<p style="color: red; text-align: center;">Hors fiche</p>			

3 AXES	3 ENJEUX	9 OBJECTIFS	33 ACTIONS CIBLEES	Pistes d'évolution programmées dès 2024
<p style="text-align: center;">N°3 Transition agricole, forestière, alimentaire</p>	<p style="text-align: center;">N°1 <i>Réduction des émissions GES et de la consommation énergétique</i></p>	<p>N°7- Réduire l'empreinte climatique de l'alimentation sur le territoire</p>	Action AGRI ALI_1	<ul style="list-style-type: none"> • Préservation et mobilisation du foncier agricole : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Création d'une collaboration de veille avec la SAFER et la Chambre d'Agriculture sur le foncier disponible pour des installations en maraichage dans l'objectif d'alimenter les circuits courts • Appui aux circuits courts : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Valorisation des marchés, des épiceries solidaires, des actions associatives (réponses à l'inflation) ↳ Ouverture vers un recentrage de l'approvisionnement territorial des cantines scolaires sur une cuisine centrale locale • Social alimentaire : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Sensibilisation à la qualité alimentaire / santé sur les centres de distribution des banques de soutien alimentaires (Restos Cœur, Croix Rouge ...) • Disposer d'un atlas biodiversité intercommunal incluant un état des lieux et diagnostic pour les futurs documents de planification territoriaux, sentiers touristiques ... • Répondre à l'engagement Territoire Engagé pour la Nature (TEN) pris par l'intercommunalité en 2019 comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Un site central éducatif et d'information sur les enjeux paysagers et de biodiversité à l'entrée du territoire sur « l'aire de services des Portes du Tarn Nord »
	<p style="text-align: center;">N°2 <i>Développement des EnR</i></p>		Action AGRI ALI_1	
	<p style="text-align: center;">N°3 <i>Adaptations sectorielles</i></p>	<p>N°8- Préserver la biodiversité pour renforcer le fonctionnement agro climatique des écosystèmes</p>	Action AGRI ALI_1	

3 AXES	3 ENJEUX	9 OBJECTIFS	33 ACTIONS CIBLEES	Pistes d'évolution programmées dès 2024
<p style="text-align: center;">N°3 Transition agricole, forestière, alimentaire</p>	<p style="text-align: center;">N°1 <i>Réduction des émissions GES et de la consommation énergétique</i></p>	<p>N°9- Définir une stratégie pour accompagner la transition agricole et limiter la vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique</p>	<p>Action AGRI STRAT_1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir un plan d'adaptation des massifs forestiers auprès des petits propriétaires autour d'actions filière bois locale par l'intermédiaire de : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Partenaires identifiés apportant appui et incitation auprès des « petits » forestiers pour gérer et valoriser le changement lié à la perte d'arbres (vente pour le bois énergie), replanter les puits de carbone et réserves de bois ↳ Inventaire des fournisseurs de bois existants ; ↳ Accompagnement à l'installation d'entreprises nouvelles spécialisées dans le bois énergie
	<p style="text-align: center;">N°2 <i>Développement des EnR</i></p>			
	<p style="text-align: center;">N°3 <i>Adaptations sectorielles</i></p>			